



Météo

Maximum: 11
Minimum: 1
Demain: averses
Détails: page 32

Le Nouvelliste

72
JOURS
AVANT
L'AN 2000

79e année, No 301

Trois-Rivières, le jeudi 21 octobre 1999

65¢ plus taxes



Peu avant 19 h, un incendie s'est déclaré dans cette résidence de la rue Duguay, à Cap-de-la-Madeleine. Les flammes ont vite embrasé complètement la maison. La chaleur qui s'en dégageait était telle, qu'elle a même abîmé le revêtement des demeures avoisinantes.

Violente explosion

Éric Langevin
Cap-de-la-Madeleine

Un violent incendie a complètement détruit une résidence, hier soir. Peu avant 19 h, le central d'urgence 9-1-1 de Cap-de-la-Madeleine a été inondé d'appels signalant qu'une explosion venait tout juste de se produire au 45, de la rue Duguay.

En se rendant sur place, les pompiers n'ont pu que constater que les flammes avaient gagné la maison en entier. Le locataire des lieux était à l'intérieur au moment de l'explosion. Selon Raymond Rochefort, lieutenant aux incendies à la Sécurité publique de Cap-de-la-Madeleine, à la suite de l'explosion, l'homme s'est jeté de l'étage supérieur pour échapper aux flammes.

Heureusement, il n'a pas été blessé sérieusement. Sur place, les ambulanciers l'ont traité pour avoir été incommodé par la fumée. Il a tout de même été conduit à l'urgence du Regroupement Cloutier-Du Rivage.

Hier soir, les policiers ignoraient totalement ce qui avait bien pu provoquer la déflagration. «Selon ce que l'on sait, l'occupant des lieux est un musicien et il était à jouer de la batterie au deuxième étage lorsqu'est survenue l'explosion. Lui-même n'avait pas idée de ce qui avait bien pu se passer», expliquait le lieutenant Rochefort.

La détonation a certainement été très violente puisque tous les appels reçus au

Violente, page 2

Québec va en appel

Des dispositions de la langue d'affichage invalidées par la Cour du Québec

Québec (PC)

La procureure générale du Québec Linda Goupil a décidé de porter en appel la décision de la juge Danielle Côté de la Cour du Québec qui vient d'invalider deux articles de la Charte de la langue française.

«L'analyse que nous faisons du jugement, a précisé Mme Goupil en conférence de presse hier, nous conduit à porter cette cause en appel en Cour supérieure parce que nous considérons qu'il y a de graves erreurs de droit qui apparaissent. Le juge semble mettre de côté un arrêt fort important de la Cour suprême (Ford 1988) qui est toujours en vigueur.»

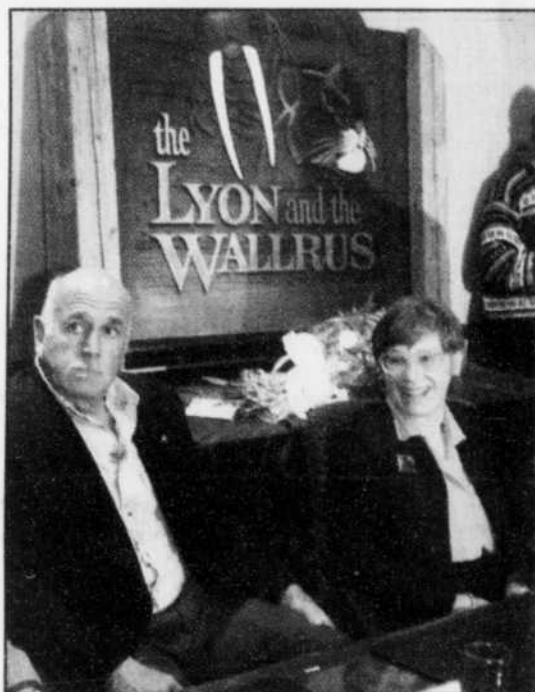
La ministre a rappelé que c'est le gouvernement libéral de Robert Bourassa qui, à la suite de l'arrêt Ford sur la langue d'affichage, a effectivement fait adopter les lois 178 et 86 sur l'affichage bilingue pour justement se conformer au jugement du plus haut tribunal canadien.



La ministre
Linda Goupil

La juge Côté, de la Cour du Québec du district de Bedford, a déclaré inopérants deux articles de la loi, principalement parce que la procureure générale du Québec n'a pas refait la preuve devant elle que le français était encore menacé aujourd'hui et avait donc encore besoin d'une telle protection législative.

Dans cette cause, Les entreprises W.F.H. ltée, de Lac Brôme, étaient accusées d'enfreindre la Charte de la langue française parce que leur affiche était bilingue, mais que le lettrage était de même taille en français et en anglais. L'affiche de la boutique d'antiquités, en fait,



Les propriétaires de la boutique d'antiquités au centre du litige, Wally Hoffman et Gwen Simpson.

est d'un côté en français et de l'autre en anglais.

Les deux dispositions invalidées, hier, par la Cour du Québec, permettent l'affichage commercial dans une autre langue que le français à condition que le français y soit nettement prédominant. Ce «nettement prédominant» avait été défini, dans une réglementation, comme devant occuper une proportion des deux tiers de l'affiche.

Québec, page 2

■ Les réactions, page 15

Hydro doit prévoir des passes à bateaux

Intervention remarquable de Guy LeBlanc devant le BAPE

Royal Saint-Arnaud
Grand-Mère

Le président de la Corporation de gestion et de développement du bassin de la rivière Saint-Maurice (CGDBR), Guy LeBlanc, y est allé d'une intervention percutante hier soir devant les membres de la commission du BAPE, au Centre de la culture de Grand-Mère.

D'une part, il est d'avis que le promoteur du projet de construction d'un nouveau barrage, Hydro-Québec, doit prévoir l'installation éventuelle de «passes à bateaux» dignes de ce nom et surtout capables de régler l'aspect du désenclavement de la rivière Saint-Maurice à cet endroit.

D'autre part, le président de la CGDBR a laissé entendre que la



Le maire Guy LeBlanc, président de la CGDBR devant les membres de la commission du BAPE, hier soir, y est allé d'une intervention percutante.

technique dite «Témiscaming», soit le remorquage des embarcations d'aval en amont et vice versa, ne peut être retenue comme une solution permanente, mais seulement comme une méthode temporaire, puisque, soutient-il, cette technique ne règle en rien la question du désenclavement. Il faut, selon lui, favoriser une technologie plus adéquate et accessible à tous les types de bateaux.

Hier soir, il est aussi venu dire aux membres de la commission que la CGDBR est particulièrement préoccupée par l'harmonisation de toute nouvelle construction au patrimoine bâti, notamment la récupération et la conservation de la centrale

Hydro, page 2

■ Autre texte, page 3



(Photo - PC)

Savage ne peut tout faire!

Malgré un bel effort, le Canadien a encore une fois dû s'avouer vaincu, 2-1 contre l'Avalanche, hier. Seul Brian Savage (qui d'autre?) a pu déjouer Patrick Roy. Il s'agissait de son neuvième but de la saison. José Théodore a bien fait en remplacement de Jeff Hackett. Plus tôt dans la journée, Réjean Houle a par ailleurs annoncé qu'il avait fait l'acquisition du défenseur québécois, Karl Dykhuis, des Flyers.

— À lire, page 17

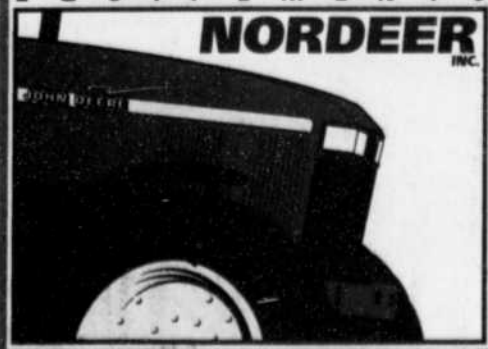
Pensée

Savourer les mêmes plaisirs comme si c'était toujours la première fois est le privilège des mémoires défaillantes.

jean petit

opticien
455, rue des Forges, Trois-Rivières 375-2635
257, rue Mgr-Courchesne Nicolet 293-2020

ÉQUIPEMENTS



LE NUMÉRO 1 MONDIAL DANS LA MACHINERIE AGRICOLE ET D'ENTRETIEN PAYSAGER

PRESSES À BALLES RONDDES
ET FAUCHEUSES-CONDITIONNEUSES
FINANCEMENT
0% / 36 mois

Faites vite, cette offre finit le 31 octobre
Lundi au jeudi : 8 h à 17 h 30
Vendredi : 8 h à 17 h
Samedi : 9 h à midi

420, rue Vachon
(sortie 202, autoroute 40)
Cap-de-la-Madeleine



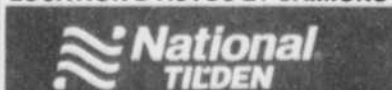
SERVICE D'URGENCE 24h
691-DEERE (3337)

Nombreux plans pour faciliter l'acquisition pour achat ou location.

Sourire

Préparer un budget, c'est s'empoisonner l'existence avant de dépenser au lieu de se l'empoisonner après.

LOCATION D'AUTOS ET CAMIONS



Trois-Rivières 375-6263

Sommaire

| | |
|---------------------|----------|
| Annonces classées: | 27 à 29 |
| Arts et spectacles: | 22 et 23 |
| Bandes dessinées: | 26 |
| Économie: | 11 à 14 |
| Éditorial: | 6 |
| Feuilleton: | 29 |
| Horoscope: | 26 |
| Info-jeunes: | 25 |
| Jeux et enjeux: | 26 |
| Loterie: | 7 |
| Mots croisés: | 26 |
| Nécrologie: | 30 et 31 |
| Sports: | 17 à 21 |

Québec...

(Suite de la page 1)

Dans son jugement, le juge Côté rappelle que la Cour suprême, en 1988, avait déjà reconnu que la prédominance du français dans l'affichage commercial constituait une limite raisonnable à la liberté d'expression garantie par les chartes, dans le contexte.

Toutefois, le juge Côté affirme qu'il aurait fallu refaire cette preuve devant elle, aujourd'hui, 11 ans plus tard, ce que les avocats représentant le gouvernement du Québec n'ont pas cru bon faire.

La procureure générale du Québec aurait donc dû refaire la preuve que le français était menacé au Québec et refaire la preuve que la limite au droit d'expression était encore raisonnable, dans le contexte actuel.

«Alors que, suivant la preuve faite en 1988, il était possible à la Cour suprême du Canada de conclure que «tout au plus» une nette prédominance de la langue française serait proportionnelle à l'objectif poursuivi, le Tribunal peut-il, onze ans plus tard, en l'absence de preuve, conclure de la même manière? Il faut répondre par la négative», écrit le juge Côté.

Les avocats du gouvernement semblaient croire que le fardeau de la preuve reposait sur les épaules du commerçant, donc qu'il lui appartenait de prouver que les limites au droit d'expression n'étaient plus raisonnables. La Cour du Québec accueille plutôt l'argument des Entreprises W.F.H. voulant que ce fardeau de preuve relevait de la procureure générale du Québec.

«Dans notre affaire, tenant compte du temps écoulé, le Tribunal ne peut se prononcer sur le caractère raisonnable des dispositions attaquées, en l'absence de preuve à cet

Violente...

(Suite de la page 1)
central d'urgence 9-1-1 de Cap-de-la-Madeleine annonçaient la même chose.

Quant à la résidence, elle est une perte totale. Une lourde fumée a envahi le ciel madelinois pendant près d'une heure. L'élément destructeur s'est propagé rapidement et a dégagé une telle chaleur que le recouvrement des

maisons avoisinantes a été endommagé. Les pompiers ont donc dû s'assurer que les flammes ne s'étendent pas à ces résidences également.

Un enquêteur de Cap-de-la-Madeleine s'est rendu, hier soir, sur la scène du sinistre. Il tentera, au cours des prochains jours, de déterminer ce qui a provoqué l'explosion et l'incendie. ●

(Image-Média Mauricie: Marie Duhaime)

L'homme qui se trouvait à l'étage supérieur de la résidence s'est jeté à l'extérieur à la suite de l'explosion. Heureusement, il n'a pas été blessé sérieusement.



égard», écrit encore le juge Côté.

Pas de représentation

En Chambre, la ministre a été questionnée par le chef de l'opposition libérale Jean Charest qui lui a demandé pourquoi le Québec avait choisi de ne pas se présenter devant la juge Danielle Côté pour défendre l'intégrité des lois québécoises, ce qui a forcé le tribunal à conclure, comme il l'a fait, «faute de preuves».

La ministre a répliqué que le gouvernement n'avait qu'à déposer les documents et les textes de lois déjà adoptés par l'Assemblée nationale et qui ont été appréciés par le Cour suprême en 1988.

Le porte-parole libéral en matière de Justice François Ouimet, est cependant allé plus loin dans son questionnement, en laissant entendre que la décision du gouvernement de ne pas se présenter devant la Cour du Québec pour défendre les lois québécoises semblait préméditée et constituait peut-être une façon détournée de provoquer une crise linguistique.

«Est-ce que c'est par incompétence, a-t-il demandé, par insouciance ou par irresponsabilité qu'on n'a pas déposé de preuve? Ou est-ce à dessein, afin d'aller chercher des conditions gagnantes pour le premier ministre en provoquant une crise linguistique au Québec?»

Mme Goupil a qualifié cette attaque de scandaleuse.

Provocation

Malgré cela, en point de presse, immédiatement après la période de questions, le chef de l'opposition Jean Charest a endossé les propos de son porte-parole. «Il faut s'interroger, a-t-il dit, sur ce qui amènerait le Procureur général du Québec à ne

pas faire ce qui devait être évident aux yeux d'un étudiant en première année de droit. C'est de l'incompétence ou de la provocation. Je pense que le gouvernement du Parti québécois trouve son compte dans la situation qui vient d'être créée en provoquant une crise linguistique qui fait son affaire.

«C'est tellement gros, a-t-il ajouté, c'est tellement élémentaire qu'il faut se poser des questions sur les intentions réelles du gouvernement.»

Interrogé sur les conséquences du jugement Côté, le vice-premier ministre Bernard Landry s'est contenté d'affirmer que, selon lui, les lois linguistiques et les provisions sur l'affichage sont toujours nécessaires pour assurer le caractère francophone de Montréal. «Quant le français sera à Montréal ce que l'espagnol est à Buenos Aires, a-t-il dit, ce sera une autre affaire. Mais on n'est pas encore rendu là, même si ça progresse.» ●

Hydro...

(Suite de la page 1)

actuelle. Il est aussi d'avis que le promoteur Hydro-Québec doit prévoir le développement de l'accessibilité à la rivière par des équipements permettant, pour la pratique d'activités de nature diverse (nautiques et terrestres) aux abords du futur complexe hydroélectrique, dont une piste cyclable passant sur le futur barrage.

Interrogé sur le moment où la CGDBR entend soumettre son plan directeur de développement des infrastructures de la rivière pour ces activités, M. LeBlanc a laissé entendre que des consultations se poursuivront cet automne auprès des MRC et CLD concernés. Selon lui, un plan de mise en valeur devrait être livré pour l'an 2000.

Il estime toutefois qu'il ne revient pas à la CGDBR ou à tout autre organisme, ou individu seul, de

décider comment la rivière doit se développer en matière de navigabilité ou d'infrastructures d'accès, mais plutôt à la population mauricienne.

Pour sa part, le porte-parole du Consortium croisièrama Mauricie, le capitaine J.O. Girard, qui soutient toujours que la technique Témiscaming est la solution la moins coûteuse (environ un million de dollars) pour assurer le désenclavement de la rivière, a indiqué au BAPE que l'élément passe à bateaux, doit faire partie intégrante des mesures d'insertions prévues par Hydro-Québec, et qu'il soit textuellement indiqué au document d'autorisation émis par le gouvernement du Québec pour que la Société d'état s'y engage.

M. Girard est aussi d'avis que le projet d'une passe à bateaux doit venir du milieu qui disposera d'une importante somme d'argent via les 9 millions \$ provenant du Programme de mise en valeur. «Nous espérons que cela va se produire, mais nous doutons qu'un comité seul puisse répondre adéquatement à ce besoin», d'indiquer l'ex-conseiller maritime de la CGDBR.

Ce soir, il sera question des impacts sur les berges et des inondations potentielles dans le secteur Beauvillage alors que trois intervenants du secteur sont inscrites pour la présentation de mémoires, dont la secrétaire de la Ligue des citoyens du secteur, Mme Carmen Melançon. ●

La Cour d'appel annule le verdict de culpabilité

Michel Jetté a purgé sa peine d'emprisonnement et est décédé d'une crise cardiaque

Rollande Parent
Montréal (PC)

La Cour d'appel du Québec vient de trancher un cas inusité dans les annales judiciaires en cassant le verdict de culpabilité d'homicide involontaire rendu par un jury à l'endroit de Michel Jetté, même s'il a purgé sa peine d'emprisonnement et qu'il est décédé d'une crise cardiaque.

Les juges Marc Beauregard, Morris J. Fish et Michel Robert ont conclu que l'appel interjeté par Jetté, de son vivant, devait être accueilli, qu'ils devaient casser le verdict de culpabilité rendu en 1989 et arrêter là la procédure.

Ils ont pris cette décision à la lumière des nouveaux éléments de preuve qui leur ont été soumis. «Notre système de justice risquerait d'être discrédité si la condamnation pour homicide n'était pas modifiée», écrit le juge Fish.

«Comme il serait inapproprié d'acquiescer Michel Jetté et comme la tenue d'un nouveau procès est impossible, j'ordonne un arrêt des procédures», a ajouté le magistrat.

Deux éléments ont convaincu la Cour d'appel: le témoignage de l'ex-policier de la Sûreté du Québec Gaëtan Rivest et, dans une moindre mesure, le contenu de la bande d'enregistrement d'une conversation entre Michel Jetté et un informateur de police.

L'appel tardif de Jetté s'explique par le fait que Rivest, un des policiers ayant procédé à son arrestation et son interrogatoire pour meurtre, a déclaré dans une interview à Radio-Canada, en

1995, avoir battu Michel Jetté, avec trois autres policiers, pour mieux lui arracher des aveux.

Rivest avait fourni cet exemple pour démontrer que des policiers de la SQ n'hésitaient pas à recourir à la violence dans les interrogatoires et au parjure devant les tribunaux pour arriver à leurs fins, particulièrement ceux de l'escouade des crimes contre la personne où il avait travaillé de 1983 à 1989.

Dans ce reportage, Rivest impliquait les policiers Gaëtan Belleme, Pierre Boivin et Rodrigue Clavette avec qui il disait avoir battu Jetté de 17 h, le 13 décembre 1988, jusqu'au lendemain à 4 h. Jetté a toujours maintenu avoir signé la déclaration incriminante pour lui sous le coup des menaces policières et après avoir été abondamment battu.

Au procès de Jetté, devant le juge Réjean Paul de la Cour supérieure, Rivest avait nié ces allégations. En appel, Rivest a endossé les déclarations de Jetté ce qui a fait dire au juge Fish que le juge Paul ne savait pas ce que nous savons maintenant que Rivest s'est parjuré.

Le juge Fish a estimé que les éléments de preuve soumis en appel «sont particulièrement dérangeants et jettent des doutes sérieux sur le verdict de culpabilité rendu par le jury».

Surtout que «la seule preuve susceptible de démontrer la culpabilité de Jetté est la déclaration que Jetté a fait à la police après son arrestation», souligne le juge. ●

MESSE-CONCERT
ÉGLISE SAINT-PIE-X

HORAIRE

16 H 40 CONCERT AVANT LA CÉLÉBRATION

17 H EUCHARISTIE AVEC LES MUSICIENS

SAMEDI
23 OCTOBRE

LA CHORALE ST-SACREMENT

- MARIELLE ST-SAUVEUR, direction musicale
- IDA LOZEAU, organiste

BINGO WOLINAK

Bienvenue/Kolipaio TOUS LES JEUDIS à 19 h

ENDROIT : Salle Kassiwi, 10275, rue Leblanc, Wôlinak (Carrefour Wôlinak)

PRIX : 16 tours, prix de 50 \$ à 700 \$, 2000 \$ au total

Les profits de Bingo Wôlinak vont au développement socio-économique des Abénakis de Wôlinak ainsi qu'à des œuvres communautaires du milieu.

Carrefour Wôlinak est accessible via l'autoroute 55; aux lumières de Saint-Grégoire, tournez à gauche sur le boulevard des Acadiens. Après un kilomètre, tournez à gauche sur la rue Leblanc jusqu'à Wôlinak. Vous pouvez aussi accéder via l'autoroute 30, par Bécancour.

Pour renseignements : (819) 294-6696

NOUS PAYONS LES TAXES*

* Sauf sur les appareils électroménagers, financement ne s'applique pas sur les articles en promotion. Jusqu'au 31 octobre 1999

MEUBL'EN VRAC

OUVERT 7 JOURS

HEURES D'OUVERTURE :
dimanche de 11 h à 17 h
lundi au mercredi de 9 h à 17 h 30
jeudi et vendredi de 9 h à 21 h
samedi de 9 h à 17 h

Plan de financement sur tout achat de 300 \$ et plus, 12 mois sans intérêt, non applicable sur les électroménagers. Meubles neufs de première qualité. Service de livraison disponible. Majorité des produits de fabrication québécoise. Plan de garantie prolongée offert. Jusqu'à épuisement.

500, BOUL. NORMAND, TROIS-RIVIÈRES (ROND-POINT DU BOUL. ROYAL) 693-4577

Faits et méfaits

Savard se retire

■ Lac-à-la-Tortue (RSA) — Le conseiller sortant au siège no 1 à Lac-à-la-Tortue, M. André Savard, vient de faire volte-face, en retirant sa candidature en vue des élections municipales du 7 novembre prochain.

Vendredi il indiquait son retour sur les rangs, mais lundi il informait la présidente d'élection qu'il désirait retirer son nom de la liste. La lutte se fera donc à deux au siège no 1, soit entre MM. Mario Fontaine et André Jobin.

Gilles Proulx subira son procès le 22 février

■ Montréal (PC) — C'est le 22 février prochain que l'animateur radiophonique Gilles Proulx subira son procès relativement à une altercation survenue le 2 août dernier. Proulx, qui, par l'entremise de son avocat, a plaidé non coupable hier matin, est accusé de voies de fait sur Steve Gaudreault, un camionneur de Laterrière, au Saguenay-Lac-Saint-Jean. L'animateur aurait alors utilisé du poivre de Cayenne.

L'incident a eu lieu à une heure de pointe sur l'autoroute Décarie, à Montréal. Gilles Proulx, pour sa part, a déjà déposé une poursuite au civil de 25 000 \$ contre le camionneur et la compagnie Transport Girard Express, de Chicoutimi.

Dix accusations contre Dufour

■ Québec (PC) — Ce n'est qu'un début mais, pour le moment, dix accusations ont été portées contre Richard Dufour, le présumé voleur de voitures chez les concessionnaires automobiles, qui a comparu hier. La procureure de la Couronne au dossier, Me Caroline Vallières, a en effet indiqué que plusieurs autres accusations seront portées contre l'homme de 53 ans d'ici son enquête sur cautionnement qui doit se tenir demain. Selon les policiers, Dufour serait l'homme tant recherché par plusieurs corps de police à travers le Québec.

On le soupçonne de s'être présenté chez plusieurs concessionnaires d'autos, à différents endroits, et d'avoir convaincu les représentants de lui confier des véhicules pour en faire l'essai. Évidemment, les représentants ne renvoyaient plus leur homme, ni leur véhicule. Même celui au volant duquel l'individu se rendait chez le concessionnaire avait été volé.

Pour le moment, donc, Dufour est accusé du vol de deux véhicules, de trois plaques d'immatriculation et d'essence, ainsi que du recel de deux véhicules et de deux plaques d'immatriculation. Les infractions reprochées auraient été commises en juillet et en août, à Saint-Nicolas et à Saint-Romuald.

Connell devra rester incarcéré

■ Montréal (PC) — Edward Allen Connell, l'Américain qui aurait affirmé vouloir faire exploser un avion en plein vol, devra rester incarcéré au moins jusqu'au 29 octobre. Cette remise a été réclamée par la Couronne afin d'étudier la possibilité de porter de nouvelles accusations contre l'homme de 54 ans, de Cincinnati. Hier, il a comparu devant la juge Micheline Dufour, de la Cour du Québec, pour faire face à une accusation de menaces de mort.

Il semblerait que Connell ait déjà occupé un poste important dans le domaine de l'aéronautique. Au cours des derniers mois, il aurait connu des ennuis à cause de l'alcool et aurait eu des problèmes cardiaques. Il doit se déplacer avec une canne. Par ailleurs, il devait se marier cet été, mais son amie l'aurait abandonné à la dernière minute.

La personne qui a téléphoné à l'aéroport de Dallas pour dire qu'un avion en partance de Dorval exploserait en plein vol donnait des renseignements précis sur la façon dont un gros porteur prenait sa vitesse et disait que l'explosion allait se produire de façon à causer le plus de dommages.

Un policier de Laval a mentionné que l'opération enclenchée à la suite de l'information voulant qu'une bombe ait été placée dans un avion ou dans des bagages a coûté des milliers de dollars, provoquant le déplacement de policiers du FBI, de la GRC, du SPCUM, de Laval et de la Sûreté du Québec en plus de perturber les déplacements de centaines de voyageurs à l'aéroport de Dorval.

«Les gens sont très sceptiques»

Edith S. Vivier réagit à la décision de la Cour fédérale sur l'équité salariale



(Photo - Sylvain Mayer) Edith S. Vivier, présidente de la section locale de l'AFPC du Centre fiscal de Shawinigan-Sud, lors d'une manifestation sur l'équité salariale.

Royal Saint-Arnaud Shawinigan-Sud

■ «Les gens sont très sceptiques. Nous y croirons lorsque nous verrons le résultat sur nos chèques de paie.» C'est ainsi que réagit la présidente de la section locale de l'AFPC du Centre fiscal de Shawinigan-Sud, Edith S. Vivier, au lendemain de la décision rendue par la Cour fédérale du Canada sur l'équité salariale.

La porte-parole locale de l'Alliance dit observer cette attitude, tout comme les travailleuses et travailleurs de la région, puisque la présidente du Conseil du Trésor, Lucienne Robillard, peut toujours en

appeler de cette décision.

Elle a expliqué d'autre part qu'advenant l'acceptation du jugement Evans par le gouvernement fédéral, ce n'est certainement pas avant le printemps de l'an 2000 que les gens de l'Alliance de la fonction publique du Canada pourraient recevoir leurs remboursements.

Puis, appelée à relever l'information voulant que la décision rendue par le Tribunal des droits de la personne, validée par le juge John Evans de la Cour fédérale, permettrait aux employés de la fonction publique touchés par le jugement de recevoir entre 500 \$ et 60 000 \$, Mme Vivier estime qu'ici en Mauricie, les montants ne sont pas encore évalués.

Elle signale cependant que de petits montants ont été versés lors des dernières négociations, soit en moyenne 2300 \$ pour les années 1997-1998. Elle se refuse à avancer quelque chiffre que ce soit pour ne pas nourrir de faux espoirs chez les travailleuses et travailleurs.

«Il faut attendre la position officielle de Mme Robillard avant de crier victoire, dit-elle, la partie n'est peut-être pas terminée.»

Elle croit aussi que l'affaire pourrait se rendre à la Cour Suprême, mais elle ne le souhaite évidemment pas, compte tenu du temps et des luttes consacrés par les gens de l'AFPC à faire valoir leur droit à l'équité salariale.

La Mecque des sports extrêmes à Sainte-Flore ?

Ann Boisvert Trois-Rivières

■ Le secteur Sainte-Flore de Grand-Mère devrait devenir d'ici peu La Mecque des sports extrêmes au Québec grâce à l'implication d'un groupe de jeunes, Xtreme Jiyano, dont le leadership est assuré par Normand Flageole. Piste de BMX, rampes fixes, rampes amovibles, terrains de tennis, mur d'escalade et même l'accès à une piscine sont quelques-uns des principaux éléments figurant au plan d'aménagement de l'ancienne piste de BMX de Sainte-Flore, située sur la 34^e Rue et abandonnée depuis une dizaine d'années.

La première phase du projet Xtreme Jiyano, qui consistait à réaménager la piste de BMX, chapeautée à l'époque par le club Optimistes de Grand-Mère, de même qu'à installer une première minirampe fixe, a été complétée au début du mois.

Depuis l'inauguration de la rampe, le site de Sainte-Flore reçoit déjà plus d'une trentaine d'adeptes de planche et de patin à roues alignées chaque week-end.

Sur la piste de BMX qui, elle, est en activité depuis un an, déjà quatre événements ont été présentés. La première «Invitation Jiyano» a eu lieu en octobre 1998, suivie, en février 1999, d'une expérience inusitée et très appréciée: une course de BMX sur piste enneigée et un concours de sauts avec réception dans la neige. Le 4 juillet, le club incorporé sous le nom de BMX Sainte-Flore et reconnu par la Fédération québécoise des sports cyclistes, a accueilli la finale régionale des Jeux du Québec, puis, en août dernier, on récidivait avec la deuxième édition de «l'Invitation Jiyano». Pas moins d'un millier d'amateurs se sont retrouvés pour partager leur passion.

Le projet est entièrement réalisé grâce à l'implication de différents commanditaires et au travail de jeu-



(Photo Karine Buisson) Le groupe Jiyano a de grandes ambitions à Sainte-Flore de Grand-Mère. La première phase, qui consistait à réaménager la piste de BMX, a été complétée au début du mois.

nes bénévoles. Jusqu'à présent, Normand Flageole estime que 40 000 \$ ont été investis dans cette aventure, qui, une fois complétée, devrait être évaluée à quelque chose comme 150 000 \$.

Comme deuxième phase, l'aménagement du parc de rampes amovibles est actuellement en cours. Ultimement, cette partie du projet pourrait permettre au groupe Jiyano Xtreme de présenter une semaine complète de compétitions de niveau international.

«Une rampe de sauts sur terre battue, une rampe dite verte, un mur d'escalade, et une piste pour la marche et le patin à roues alignées seront ajoutés aux rampes amovibles», expliquait le porte-parole du groupe Xtreme Jiyano.

Flageole et son groupe ont également l'intention de prendre en main la gestion de la piscine déjà existant-

te sur le site, elle aussi délaissée depuis quelques années.

«Nous sommes actuellement en campagne de financement. Notre prochain investissement doit se faire du côté de l'asphaltage et de l'installation d'une clôture. Nous avons une surface de 120 sur 160 pieds à faire asphalté. Ce sera la plus grande surface du genre au Québec, et si ça ne l'est pas, nous allons y ajouter quelques pieds pour être certain que nous aurons le site de sports extrêmes le plus imposant de la province!», de lancer Normand Flageole en riant.

Une entente verbale entre Xtreme Jiyano, plus spécifiquement avec Normand Flageole, et la municipalité de Grand-Mère, assure la disponibilité du site pour les cinq prochaines années.

«Nous voulons aider les jeunes à éviter de tomber dans des expérien-

ces négatives, comme la drogue et la délinquance. Beaucoup de commerçants sont également agacés par ces jeunes qui font des acrobaties devant leurs propriétés. Le seul fait de donner aux jeunes un endroit sécuritaire pour pratiquer leur sport est une réussite en soi», rappelle Flageole.

Le groupe Jiyano reçoit un appui mineur, mais apprécié, de la part de la Ville de Grand-Mère. Les employés municipaux entretiennent le site en assurant l'enlèvement des ordures, et tout indique que le conseil de ville acceptera d'installer un système d'éclairage qui permettra de prolonger le temps d'utilisation du site.

«Dès l'été prochain on s'attend à accueillir au moins une centaine d'adeptes chaque jour», d'insister l'instigateur du projet.

Le nouveau barrage à Grand-Mère est une nécessité économique

Royal Saint-Arnaud Grand-Mère

■ Dans une région durement affectée par la fermeture de plusieurs grandes entreprises au cours des vingt dernières années, et qui se traduit par un taux de chômage bien au-delà de la moyenne provinciale, la construction d'un nouveau barrage hydroélectrique par Hydro-Québec à Grand-Mère est une nécessité économique indéniable.

C'est ce qui ressort des mémoires présentés devant la commission du BAPE mardi soir, particulièrement par les intervenants grands-mérois.

«Au mois de juin dernier, Grand-Mère et plusieurs de ses partenaires lançaient un appel pressant

et estimaient qu'il était temps de passer à l'action. On rappelait alors l'urgence de démarrer les travaux de construction étant donné ses retombées économiques positives pour la région du Centre-de-la-Mauricie», signalait d'entrée de jeu la mairesse Linda Lafrenière.

Elle révélait que dans le seul secteur de Grand-Mère et de ses environs, plus de 30 % de la population a une éducation collégiale ou universitaire.

«Malgré la qualité de notre main-d'oeuvre, au mois de juin dernier, le taux de chômage en Mauricie atteignait près de 11 %, alors que celui du Québec était de 9,7 % et celui du Canada de 8 %», de préciser la mairesse en ajoutant que le milieu ne peut pas se priver des importan-

tes retombées économiques attendues du projet d'Hydro-Québec.

De son côté, M. Daniel Pageau, commissaire industriel à la Société de développement économique de Grand-Mère (Sodégm), indique que récemment un décorpiste démontrait qu'il y a une bonne cinquantaine de locaux commerciaux inoccupés sur les artères commerciales de la ville.

Selon lui, deux courants d'idées circulent à Grand-Mère: d'une part, des propriétaires de commerces qui se découragent et ferment leurs ports, tandis que d'autres, sont prêts à investir dans du béton et de nouvelles idées sachant qu'un projet majeur comme celui du barrage pourra de nouveau être le point de départ grâce aux importantes retombées qu'il apportera.

Enfin, le directeur général de la

Chambre de commerce et d'industrie, M. Jean Huard, est d'avis que pour un bon nombre de gens d'affaires, le projet d'Hydro-Québec représente littéralement «la survie» de leur entreprise via les retombées attendues. C'est pourquoi il demande instamment aux membres de la commission du BAPE de prendre sérieusement en considération la situation économique précaire de la région.

La représentante du Comité de développement du parc de la rivière, Mme Sylvie Gervais, joint également cette volonté en signalant que le tissu social de la ville étant fortement affecté par le haut taux de chômage, a un pressant besoin de projet d'envergure comme celui de la construction du nouveau barrage, pour relancer l'emploi et améliorer la qualité de vie des gens.

Émond doit rembourser 2400 \$

Il versera ce montant à CFOU-FM et Zellers

Claude Savary
Trois-Rivières

■ Un ancien employé de la station de radio de l'UQTR, Jean-Pierre Émond, devra rembourser une somme de 1500 \$ à ses anciens patrons.

Émond s'était arrangé pour détourner cette somme à son profit parce que, a-t-il expliqué hier au tribunal, il se trouvait dans une situation financière plus que précaire.

Comme l'a fait remarquer la procureure de la couronne, Me Nathalie Jomphe, cette ponction de 1500 \$ a fait mal à CFOU, la radio de l'université qui ne dispose pas d'un gros budget de fonctionnement. Le juge Louis Carrier l'a bien vite compris et a imposé à l'accusé l'obligation de rembourser entièrement sa dette. Il devra faire de même avec la compagnie Zellers

pour avoir omis de régler une somme de 900 \$ pour des achats faits sur la carte de crédit de la compagnie. C'est avec la carte de crédit d'un beau-frère que l'accusé avait fait ses achats.

Voulant être certaine que la dette globale de 2400 \$ soit remboursée dans les meilleurs délais, Me Jomphe a obtenu une ordonnance du tribunal obligeant l'accusé à remettre une somme de 200 \$ par mois au greffe de la cour à l'acquis

de CFOU et de Zellers. Le juge Carrier a donné un délai d'un an à l'accusé pour qu'il s'acquitte de sa dette.

Le magistrat a d'ailleurs été on ne peut plus clair avec Émond en lui expliquant que tout manquement aux conditions imposées lui vaudrait un séjour en prison. «C'est un acte de confiance que je pose à votre endroit», a dit substantiellement le juge Carrier tout en condamnant l'accusé à une sentence de

neuf mois de prison dans la collectivité assortie d'un suivi probatoire.

Auparavant, l'avocat d'Émond, Me Maurice Biron, avait expliqué que son client avait pris les moyens pour se sortir de ses problèmes financiers. D'abord en prenant un logement moins cher puis en animant des soirées. D'ailleurs, l'accusé a précisé au tribunal que le temps des fêtes était une période de grande activité pour lui. ●

Sonia Duval accusée depuis son lit d'hôpital

Montréal (PC)

■ Sonia Duval, 27 ans, a été accusée hier, sur son lit de l'aile psychiatrique de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, du meurtre prémédité de son fils Steve, cinq ans, mort mardi dans l'incendie de la résidence familiale à Saint-Colomban, dans les Laurentides. Elle est aussi accusée de tentative de meurtre sur ses deux autres jeunes enfants et d'avoir allumé l'incendie. Le feu aurait été allumé à l'aide de mazout.

Son avocat a demandé qu'elle subisse une évaluation psychiatrique. Elle comparaitra au palais de justice de Saint-Jérôme le 26 octobre. L'état de Sébastien, deux ans, et de Stéphanie, quatre ans, n'inspire plus de crainte, mais ils sont toujours hospitalisés.

D'autre part, le chef de la brigade des pompiers volontaires de Saint-Colomban, Claude Leclair, a indiqué que le premier appel pour cet incendie avait été reçu à 6 h 55 et que les quatre ou cinq premiers pompiers étaient sur les lieux à 7 h 15.

Le sauveteur de Sonia Duval et de ses deux enfants, Michel Lemay, et sa conjointe Jeannine Longpré, affirment que l'appel a été fait à la po-

lice municipale de Mirabel dès 6 h 30. Saint-Colomban est la seule municipalité de cette région des Basses-Laurentides à ne pas avoir le service 911.

«Vous savez que nos pompiers sont volontaires, explique M. Leclair. Quand l'alerte a été donnée, plusieurs étaient à la maison, possiblement encore au lit. Il faut donc qu'ils s'habillent et qu'ils se rendent à la caserne.»

La caserne est située à près de sept kilomètres de l'endroit du tragique incendie. D'autre part, il n'y a pas de bornes-fontaines à Saint-Colomban et il fallait puiser l'eau dans un petit lac situé à quelques mètres du brasier. Devant l'ampleur du sinistre, un camion-pompe du secteur Saint-Canut, à Mirabel, a été mandé en assistance. Au total, 26 pompiers ont combattu cet incendie.

M. Leclair est conscient que plusieurs questions risquent d'être posées à la suite de cette tragédie. Quant à lui, il souhaite un autre poste de pompiers et des bornes-fontaines, mais «tout ça coûte cher». Il aimerait aussi qu'une entente intermunicipale intervienne de façon à ce qu'une ville qui réclame de l'assistance n'ait pas à payer quand des pompiers d'autres municipalités interviennent. ●

Yvan Demers: après les tableaux, les terrains

Montréal (PC)

■ La Couronne au procès d'Yvan Demers pourra faire une preuve de faits similaires remontant à 1977 et 1978 alors que l'accusé était impliqué dans un système de vente de terrains dans lequel on vendait un premier terrain à bas prix, sous promesse de le revendre plus cher.

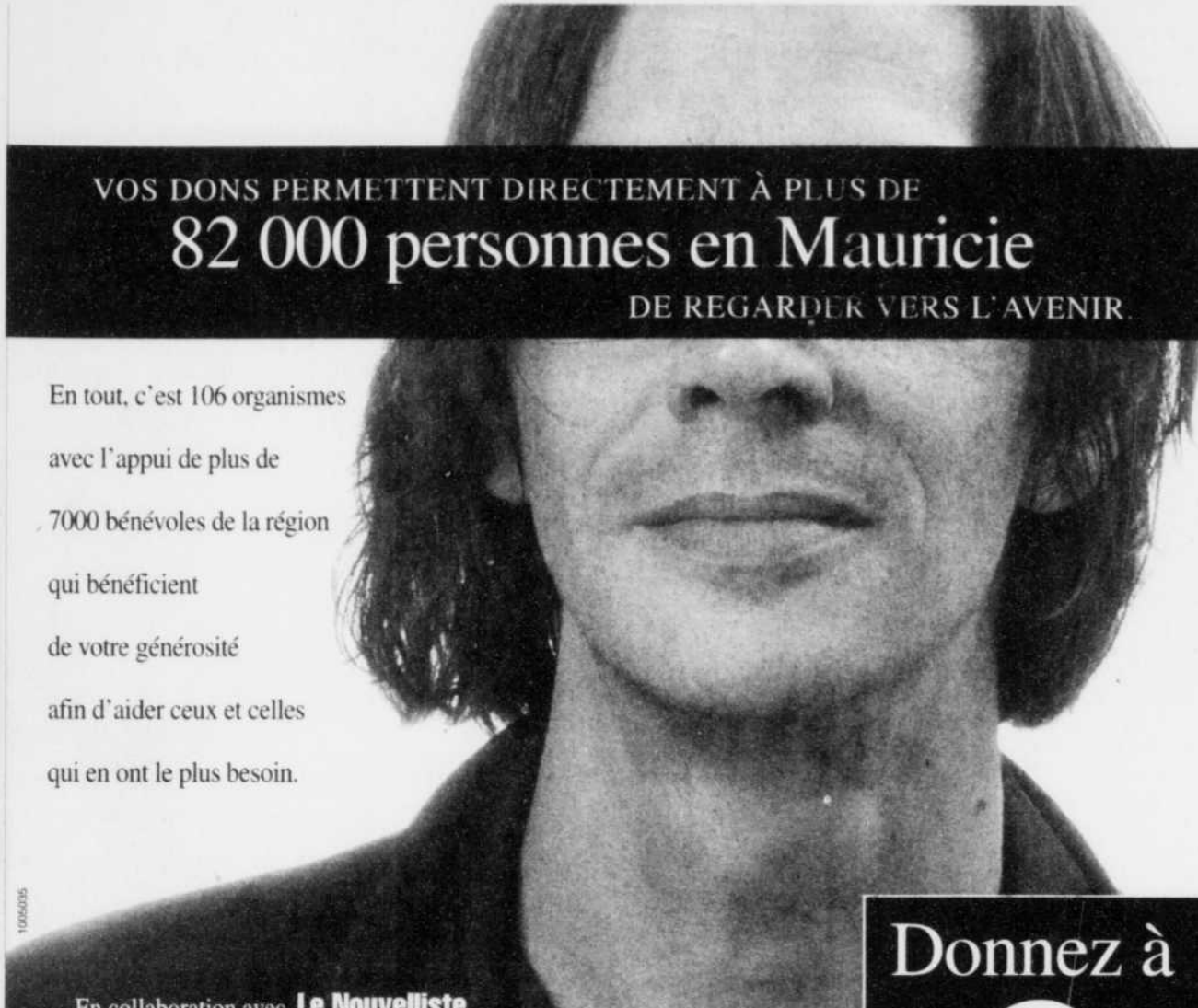
Ainsi en a décidé, hier, le juge Paul Chevalier, de la Cour du Québec, qui préside le procès du mari de la chanteuse Michèle Richard au palais de justice de Laval. Demers fait face à 41 chefs d'accusation de fraude dans l'achat et la vente de tableaux.

Selon ce qui a été mis en preuve jusqu'à maintenant par Me Francine Chartrand, les acheteurs qui voulaient se procurer des tableaux comme abri fiscal ne les ont jamais eus en leur possession après les avoir payés. Dans le dossier qui remonte à plus de 21 ans, des promesses semblables avaient été faites et elles ne se sont jamais concrétisées. Dans sa décision, le juge Chevalier explique que le but recherché par la poursuite est d'établir l'existence d'un système que l'accusé sait frauduleux, puisqu'il a plaidé coupable à des accusa-

tions de fraude découlant de l'utilisation de ce système en 1977 et 1978, et donc de prouver son intention coupable et de repousser une éventuelle défense de bonne foi.

En défense, Me Michel Dorais, s'est opposé à ce que la Couronne puisse retourner 21 ans en arrière en alléguant qu'elle sera privée du pouvoir de contre-interroger certains témoins, dont la poursuite veut déposer le témoignage rendu à l'enquête préliminaire de l'accusé à cette époque. Le juge Chevalier répond que ces témoignages rendus par des gens aujourd'hui décédés «ont été fournis lors d'une procédure judiciaire, sous serment, ils ont été fidèlement enregistrés et retranscrits, et la défense a, alors, eu tout le loisir de contre-interroger les témoins, ce qu'elle a d'ailleurs fait abondamment. Il autorise donc la poursuite à déposer, comme partie de sa preuve de faits similaires, la transcription des témoignages.

Me Dorais soutenait aussi que la preuve projetée par sa consœur n'a pas de pertinence, ni d'utilité, puisque les raisons des pertes des victimes d'achats de terrains sont complètement différentes de celles qui concernent les acheteurs de tableaux. ●




VOS DONNS PERMETTENT DIRECTEMENT À PLUS DE
82 000 personnes en Mauricie
DE REGARDER VERS L'AVENIR.

En tout, c'est 106 organismes avec l'appui de plus de 7000 bénévoles de la région qui bénéficient de votre générosité afin d'aider ceux et celles qui en ont le plus besoin.

En collaboration avec **Le Nouvelliste**

Ensemble nous pouvons agir, ne fermons pas les yeux!

Téléphone : (819) 374-6207 — <http://www.centraidemaucicie.tr.egocable.ca>

Donnez à

Centraide Mauricie

Prévenez l'imprévisible.

MEUBLES, VÊTEMENTS, APPAREILS, RESPONSABILITÉ, OBJETS DE VALEUR...

MA POLICE LOCATAIRE M'OFFRE LE MAXIMUM POUR MES BESOINS, SUIVANT MES MOYENS! MERCI WAWANESA!

ET MOI, JE DORS SUR MES DEUX OREILLES!

FEU, VOL, DOMMAGES SPÉCIFIÉS, RESPONSABILITÉ, AVENANTS SUR MESURE...

MA POLICE PROPRIÉTAIRE M'OFFRE LE MAXIMUM D'AVANTAGES POUR LE MINIMUM DE FRAIS. BRAVO WAWANESA!

Pour vivre en toute quiétude

TROIS-RIVIÈRES: 378-4823
5525, boul. des Forges
De 9h à 17h30 et jeudi jusqu'à 20h

SHAWINIGAN: 536-7050
1840, av. St-Marc, Bureau 26
De 9h30 à 17h30 et jeudi jusqu'à 20h

www.wawanesa.com

 **Wawanesa**
assure vos biens...bien!

©1999 La compagnie mutuelle d'assurance Wawanesa. Fondée au Canada en 1896.


Boutique Rebap Plus

VENTE DE DÉMÉNAGEMENT

LINGERIE FINE ET ÉROTIQUE POUR ELLE ET LUI
Tailles régulières et fortes
ACCESSOIRES • JARCES • ATRAPÉS

Rabais jusqu'à 60%
sur marchandise sélectionnée.


Wonder Bra



1582, Royale, Trois-Rivières
Téléphone : 819.376.8181

Après le Noël des oubliés...

Il faut abandonner le défilé et le dépouillement de l'arbre de Noël

Royal Saint-Arnaud Shawinigan

■ Décidément les temps sont durs à Shawinigan car, après la décision de la Ville d'abandonner le Noël des oubliés, c'est au tour du Comité de coordination des loisirs paroissiaux de Shawinigan d'annoncer l'abandon du défilé et du dépouillement de l'arbre de Noël en 1999.

Visiblement déçu de l'inévitable décision, le président du comité, M. Jack St-Onge, explique que le manque de financement, de personnes bénévoles et de collaboration de certains marchands de la ville, force le comité à prendre cette douloureuse décision, pour cette année du moins.

De plus, M. St-Onge signale qu'une étude approfondie sur le fonctionnement des patinoires extérieures est présentement en cours. Un lac-à-l'épaule est prévu pour le samedi 20 novembre prochain, au

cours duquel d'importantes décisions seront prises, autant sur l'avenir réservé aux patinoires qu'aux loisirs en général.

«Nous ne sommes plus au temps où les gens étaient nombreux à participer aux loisirs et à s'impliquer massivement dans l'organisation», de faire remarquer M. St-Onge.

Il estime que la Ville de Shawinigan fait sa part dans l'entretien et le prêt des équipements de loisirs. Le problème selon lui vient de la baisse considérable de revenus provenant des bingos du samedi qui souffrent d'un manque à gagner de près de 20 000 \$ annuellement.

Il fallait donc couper quelque part. Le comité de coordination a décidé de trancher dans le défilé et le dépouillement de l'arbre de Noël, économisant ainsi une somme de près de 14 000 \$.

M. St-Onge est aussi d'avis que la parade de Noël pourrait être récupérée par un organisme tel Rues

Principales en collaboration avec les gens d'affaires du haut et du bas de la ville.

Il explique aussi que le fait qu'il y ait moins de gens qui utilisent les équipements de loisir, telles les patinoires extérieures, le lac-à-l'épaule de novembre prochain devrait déboucher sur une autre décision, soit celle de fermer certaines patinoires qui ne sont pas suffisamment utilisées.

Il existe selon lui un lien direct entre la diminution de gens qui profitent des loisirs et le nombre de bénévoles impliqués dans le maintien des activités. «Nos gens sont essouffés, dit-il, nous devons faire des choix, même difficiles».

Enfin, quant à l'avenir des loisirs, il estime qu'il faudra peut-être en repenser le fonctionnement, la structure et voir s'il est toujours possible d'en assumer la charge avec les nouvelles contraintes budgétaires. ●

Nouveaux taux majorés pour un REER garanti à 100 %

OBLIGATION D'ÉPARGNE DU CANADA Émission 60

4,15%

An 1

OBLIGATION À PRIME DU CANADA Émission 9

4,80% 5,10% 5,35%

An 1

An 2

An 3

Émission 9. Taux annuel composé de 5,08% sur l'obligation C détenue pendant 3 ans.

2000

NOUVELLES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Canada

1 800 575-5151 ou www.oec.gc.ca

Une pisciculture sur les terrains de Cartons St-Laurent

Hélène Langlais La Tuque

■ Un important projet de création d'une pisciculture sur les terrains de Cartons St-Laurent à La Tuque pourrait bien voir le jour prochainement après que la municipalité aura réalisé les étapes pour le changement de zonage dans ce secteur.

Une demande officielle de changement de zonage a été faite au conseil municipal lors de l'assemblée publique régulière de lundi.

L'entreprise qui en fait la demande est Pisciculture Simdar inc.

qui veut créer un important lieu d'élevage de truites pour la vente commerciale. La transformation du produit se ferait à La Tuque après l'implantation de la pisciculture.

Le comité d'urbanisme de la ville de La Tuque a approuvé la demande de changement de zonage présentée par Pisciculture Simdar inc. Il s'agit d'agrandir la zone industrielle lourde où est située la majeure partie des terrains de Cartons St-Laurent pour y inclure la zone de conservation S-6 en bordure de la rivière.

Les promoteurs veulent construire leur pisciculture près de la rivière, à l'arrière de l'usine Car-

tons St-Laurent. Ce nouveau projet de règlement de zonage peut faire l'objet d'un référendum si les citoyens s'y opposent. Une assemblée publique d'informations aura lieu à ce sujet dans la semaine du 1er novembre.

Sans vouloir dévoiler le projet en entier, préférant laisser le promoteur et Cartons St-Laurent en faire l'annonce, le maire de La Tuque, M. Gaston Fortin, a expliqué que cette entreprise pourrait créer jusqu'à 18 emplois lorsque le poisson sera transformé entièrement à La Tuque. Pour lui, il s'agit d'une excellente nouvelle. Il a ajouté que le promoteur connaît très bien le marché parce qu'il possède d'autres piscicultures. ●

POUR MES LUNETTES, MOI J'AI CHOISI

Opticien Denis



La plus grande des petites places à lunettes!!!

Pour la qualité des produits, le service et la compétence, mais surtout pour la logique de son

1 Pour 1 à juste prix !

5654, Boul. Jean XXIII, Trois Rivières Ouest

372-9999

Examens de la vue sur place par un optométriste. Prescriptions de l'extérieur acceptées.

S O L D E D ' A U T O M N E

Un look Boss® à prix d'employé!

5.99

Phoenix Uomo®

Chemise habillée à manches longues emballée pour homme, en tissu teint à rayures fines.



Motif à rayures fines exclusif.

COHOES

Look mode à une fraction du prix!®

24 magasins à travers le Québec, incluant:

Carrefour Trois-Rivières-Ouest

(819) **375-8866**



Éditorial

Ouverture ratée

En choisissant d'annoncer promptement son intention d'interjeter appel dans le jugement rendu public hier invalidant les articles de la loi 101 portant sur la prédominance du français dans la langue d'affichage commercial, le gouvernement du Québec a retrouvé ses vieux réflexes frileux.

C'était pourtant une occasion inespérée de lâcher du lest sur une loi qui n'a cessé de braquer sur lui, non seulement la communauté anglophone, mais aussi toutes les autres communautés ethniques qui constituent aujourd'hui le visage pluraliste de Montréal et qui s'accommodent souvent mal, elles aussi, des imprécations d'une loi protectionniste.



Jean-Marc Beaudoin

Une loi qui a jusqu'ici poussé ces communautés à davantage faire corps avec la communauté anglophone qu'avec la majorité québécoise francophone. Des résultats d'élections et de deux référendums québécois l'ont clairement démontré.

Les réalités démographiques, mais aussi culturelles, de la société québécoise actuelle ne permettent plus une loi aussi intransigeante et sous certains aspects, impériale, que la loi 101 dans son intégralité, même si elle part d'une intention parfaitement légitime de protéger le seul grand bastion significatif et viable de la langue française en Amérique du Nord.

Qu'on s'entende: la Charte de la langue française est toujours justifiable et même les communautés non-francophones apparaissent plutôt tolérantes et modérées là-dessus. Il y a bien quelques Galganov ou Bill Johnson qui s'emportent, mais ils sont plus ou moins suivis par les membres de leur communauté. C'est simplement le caractère prédominant conféré à la langue française sur toute autre langue, dans l'affichage commercial, qui constitue l'irritant majeur qui exclut la réconciliation.

Qu'on le veuille ou non, c'est humiliant et cela peut être extrêmement frustrant de se faire dire que sa langue maternelle doit s'effacer ou se faire minimale en public.

La loi 101 n'est pas une preuve de tribalisme, d'intégrisme ou de «suprématisme», comme le prétend le président d'Alliance Québec. Mais elle n'en constitue pas moins une loi à caractère discriminatoire... même positif.

La loi 101 a été inspirée d'un esprit noble et déterminé. Mais elle a quand même toujours été un peu gênante car elle établit par loi, par décret, par ordonnance, par autorité, et non par rayonnement, une prédominance sur autrui et sur ce qu'il est.

L'obligation d'afficher en français, au moins à égalité des langues, que ce soit de l'anglais, du mandarin ou de l'italien, correspondrait sans doute mieux à l'état d'esprit de la société québécoise actuelle et à son ouverture sur le monde.

Il ne s'agit pas de baisser la garde même si la situation du français s'est considérablement améliorée depuis l'adoption de la Charte de la langue française. Il est clair que le français continuera d'être une langue menacée au Québec et en Amérique du nord comme elle l'est dans le reste du monde. Mais il faut de temps en temps remettre l'épée dans son fourreau quand l'adversaire s'est replié.

Qui peut croire que deux antiquaires de Knowlton, peut-être descendants de loyalistes, qui sait, constituaient une menace pour la langue française au Québec parce qu'ils s'annonçaient dans les deux langues à égalité? Ils auraient tenu leur boutique dans Beaconsfield et c'aurait été la même chose.

Si le Québec veut prouver des capacités à disposer de son sort, il se doit d'être d'abord un peu moins nerveux sur sa première distinction: la langue. ●



Votre opinion

Gardons nos acquis

Les aînés membres de l'AQDR ont réfléchi sur l'enseignement religieux et la pastorale à l'école en rapport avec le rapport Proulx. Ils s'appuient sur leur expérience et l'héritage qu'ils veulent laisser pour exprimer leur volonté de maintenir l'enseignement de la religion dans les écoles. Ils déplorent que les comités d'établissement laissent peu d'espace à la volonté des parents de maintenir une instruction de valeur.

Le projet éducatif doit contenir l'enseignement religieux. Les valeurs spirituelles sont là pour donner plus de corps et de sens à l'idéal humain. On a vu lors de rassemblements de parents le désir qu'ils ont de maintenir l'enseignement religieux dans les écoles. Le rapport Proulx fait fi de cette démocratie prétextant la Charte des droits.

Agir de cette façon, c'est ignorer la volonté du peuple en brimant le droit de la majorité à avoir un enseignement dans sa religion. «La dimension religieuse ne peut prendre un sens concret pour l'enfant qu'en lien avec une tradition vivante, culturellement et socialement située, c'est-à-dire avec une tradition présente dans son milieu, dont il peut repérer les traces et reconnaître des témoins.» (Guy Côté, président du Comité catholique).

L'enseignement religieux à l'école n'est pas de faire partager les croyances ou d'inviter à des pratiques religieuses, mais de travailler à la croissance humaine de l'enfant à la lumière de la tradition chrétienne.

Cette demande pour une école confessionnelle n'entre pas en conflit avec le respect des minorités

culturelles puisque ces minorités sont plus intéressées à s'intégrer à la population et à la culture québécoise, mais tout en gardant leur propre religion.

Tout en respectant les minorités, il ne faudrait pas que leur religion et leur patrimoine deviennent le nôtre. Mieux vaut se battre pour garder nos acquis que de baisser les bras et perdre ce qu'on a déjà.

Rosario Pageau
AQDR Centre-de-la-Mauricie

Un beau succès

Les résidents de la Maison de transition de la Batiscan remercient Daniel Brouillette pour son implication et sa grande générosité pour sensibiliser les gens face aux préjugés reliés à la maladie mentale.

Mois après mois, Daniel nous a soutenus dans notre cheminement pour nous aider à intégrer la communauté. Comme il le disait si bien, un bonjour sur la rue ou un simple sourire nous fait tellement de bien!

Par la même occasion, nous voulons souligner la grande réussite de notre soirée bénéficiaire du dimanche 10 octobre lors du spectacle de l'Accueil Bonneau. Nous remercions tous les gens qui sont venus y assister en grand nombre. Grâce à votre belle ouverture, nous avons maintenant un bon contact avec vous.

Alain Pombert
Batiscan

La solution

M. Denis Veillette, professeur de sociologie, nous enseigne des choses intéressantes aujourd'hui (Le Nouvelliste, 99-10-14). Par exemple, que le gouvernement élu n'a pas de mandat populaire. Même quand il se conforme aux résolutions prises lors d'un som-

met socio-économique. Même quand ces résolutions ont été endossées par les dirigeants syndicaux.

Aucun mandat populaire, car, voyez-vous, la légitimité est l'apanage des professeurs et autres syndiqués du secteur public, «qui représentent l'État au quotidien».

On apprend aussi que d'équilibrer le budget de l'État est une «lubie» qui a des «effets pervers» et qui confine à «la grande noirceur».

En lisant cette prose, il m'est venu une idée lumineuse. Pourquoi le gouvernement ne donnerait-il pas à tous les employés du secteur public un chèque en blanc à chaque mois? Chacun inscrirait le montant qu'il croit valoir.

Ainsi, tous seraient motivés, joyeux, fiers, dynamiques. Les professeurs de sociologie seraient heureux d'enseigner leurs belles théories sur la démocratie.

Bien sûr, on transmettrait une dette de plus en plus lourde aux générations futures. Mais n'est-ce pas là une vertu?

Claude Boulay
Trois-Rivières-Ouest

Vous pouvez faire parvenir vos lettres à l'adresse suivante:

Votre opinion
Le Nouvelliste - C.P. 668
Trois-Rivières - G9A 5J6
- courrier électronique
noured@lenouvelliste.qc.ca
- télécopieur:
819-376-0946

Ces lettres devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Le Nouvelliste se réserve le droit d'abréger ou de refuser des lettres. Nous ne publions pas dans cette chronique de remerciements à caractère personnel.

Etat du monde

On est 6 milliards, faut se parler!

Les lecteurs du Nouvelliste de 1960 vivaient dans un monde de moins de 3 milliards d'habitants. Ceux du prochain millénaire partageront la destinée d'une planète peuplée de plus de 6 milliards d'individus. Si la tendance se maintient, la Terre comptera 10 milliards de convives au milieu du XXI^e siècle. Faut-il s'en inquiéter? Certes pas au point d'en faire un psychodrame mais les défis seront nombreux.



Alain Soulard

D'une part les pays développés - le Canada, l'Europe et le Japon - vont connaître un ralentissement de

leur croissance démographique. Ce ralentissement va s'accompagner d'un rapide vieillissement de la population. Plusieurs pays comptent déjà autant de personnes de plus de 60 ans que de jeunes de moins de 20 ans. Cela va aller en s'accroissant.

Les facteurs associés à ce type de régime démographique: le travail des femmes, le désir de jouir d'une meilleure qualité de vie, le coût des enfants semblent constituer une tendance lourde. On a tenté de différentes façons d'infléchir ce mouvement: bébé boni, allocations familiales, congés parentaux, etc. Rien n'y fait. Les conséquences à moyen terme seront importantes. Il faudra, on commence déjà à y songer, revoir les politiques sociales et les régimes de pensions. La

pression risque également d'être lourde pour les «actifs», moins nombreux, chargés d'assumer la croissance des dépenses occasionnées par les vieux.

Par contre la situation est totalement différente dans les pays en développement, là où on retrouve 95% de la croissance démographique. Paradoxalement ce sont les pays les moins préparés à recevoir de nouveaux contingents, les plus pauvres donc, qui assument la hausse la plus forte. La croissance n'y manquera pas de provoquer d'importants bouleversements.

Comment, par exemple, assumer les coûts croissants du développement, en éducation, en santé, en construction d'infrastructures? Sans compter que cette croissance démographique risque d'exercer

sur l'environnement de ces pays d'énormes pressions aux conséquences écologiques insoupçonnées.

Si dans certaines régions, en Amérique Latine et en Asie du Sud-Est par exemple, la situation s'améliore, dans d'autres c'est la catastrophe. En Afrique subsaharienne on compte encore des taux de fécondité supérieurs à 6 enfants par femme. À ce rythme, une population double ses effectifs en moins de 25 ans!

Que faire alors pour contenir cette croissance? Les solutions doivent tenir compte des facteurs démographiques mais aussi des facteurs sociaux. Bien sûr il importe de rendre disponibles les moyens contraceptifs, d'encourager la planification familiale voire de subven-

tionner les stérilisations volontaires. Toutefois, ces mesures ne sauraient être efficaces sans d'importants investissements sociaux.

L'éducation, celle des filles surtout, l'amélioration des soins de santé donnés aux enfants, la promotion de l'égalité dans les rapports hommes-femmes, le développement rural pour freiner l'exode vers la ville sont autant d'exemples de ce qu'il faudra faire afin de soutenir les politiques de contrôle des naissances.

«Le développement est le meilleur des contraceptifs» disait-on dans les années 70. C'est encore vrai mais encore faut-il que des mesures sociales permettent à tous de profiter de ce développement. Ce sont les 10 milliards d'humains de 2050 qui le réclament. ●

Le Nouvelliste

Fondé le 30 octobre 1920
1920, Bellefeuille
Trois-Rivières - G9A 3Y2
(819) 376-2501
NOURED@lenouvelliste.qc.ca

Président et éditeur:
Jean Sisto

Rédaction:
Rédacteur en chef: André Poirras
Directeur de l'information: Michel Saint-Amant
Télécopieur: (819) 376-0946

Publicité - Marketing
Directrice: Ginette Panneton
Annonces locales: André Garceau
Promotion et annonces classées: Céline Parent
Télécopieur: (819) 691-4356

Tirage:
Directeur: Normand Dumoulin
Finances et administration:
Directeur: Alain Rocher

Production:
Directeur: Marc Pronovost
Imprimé à TROFFSET
Directeur: Fernand Sylvain



MEMBRE DE ABC
Emis de publication
enregistrement no. 0746

«Non seulement on est flexible... on est bonasse!»

Les syndicats du Cégep de Trois-Rivières réagissent aux propos de Gaëtan Boucher

Isabelle Légaré
Trois-Rivières

Les syndicats d'enseignants, de professionnels et d'employés de soutien du Cégep de Trois-Rivières «n'en reviennent pas» des propos tenus la semaine dernière par le président-directeur général de la Fédération des cégeps. Tactique ou non de ce dernier pour les déstabiliser, les porte-parole syndicaux avouent être «insultés» par l'attitude de M. Gaëtan Boucher qui fait notamment appel à la mobilité et à la flexibilité des personnels syndiqués dans l'actuelle ronde de négociations des conventions collectives.

«Pas flexible? On est bonasse?», s'est empressé de spécifier M. Gilles Bourassa, délégué au syndicat des professionnels. Les présidents des trois syndicats de l'institution - M. Denis Labelle (enseignants), Mme Jeannine Gibeault (professionnels) et Mme Linda Christopherson (employés de soutien) - ont décrit diverses situations où, en ces années de compressions budgétaires, leurs membres sont appelés à faire preuve de souplesse.

«Le réseau a perdu son âme. Il est géré en fonction de ce qui est rentable ou non. Ce n'est pas inspirant de voir nos patrons tenir un tel discours», déplore Mme Gibeault avant de dénoncer les nombreuses coupures de postes parmi les professionnels (psychologue, aide pédagogique, conseiller à l'aide financière, etc.).

Mme Gibeault réplique à M. Boucher qui affirmait au Nouvelliste que les conventions collectives dans les cégeps sont les «plus verrouillées» de l'ensemble du réseau de l'éducation. «Si les conventions collectives sont verrouillées, il (M. Boucher) devrait admettre qu'elles (les directions des cégeps) ont les clés et qu'elles peuvent entrer dedans à tout moment. Les syndiqués passent pour des méchants alors qu'on paie de plus en plus cher pour notre bonté.»

M. Boucher donnait l'exemple

d'un enseignant en psychologie mis en disponibilité et qui, en raison de l'étanchéité des conventions collectives actuelles, pourrait difficilement être affecté à un poste de psychologue laissé vacant.

«On ne comprend pas qu'il puisse affirmer une chose pareille. La situation qu'il décrit risque de se produire d'ici à quelques jours au Cégep de Trois-Rivières, puis on connaît un enseignant qui s'est déjà montré intéressé par le poste de psychologue. Il n'y a pas de problème à cela. L'enseignant ne perd aucun avantage», soutient M. Labelle.

M. Boucher a souligné que les directions des cégeps voudraient être davantage compétitives sur le marché de la formation créditée sur mesure et/ou de l'éducation aux adultes.

Mme Christopherson reconnaît que la formation continue est devenue un enjeu important pour les collègues au cours des dernières années. Elle déplore cependant le fait que ce secteur soit développé au détriment

du soutien pédagogique puisqu'au niveau des AEC (attestations d'études collégiales), on fait souvent appel à des chargés de cours rémunérés à la leçon.

M. Labelle estime quant à lui que son syndicat n'a pas à souscrire à la demande de M. Boucher qui veut revoir à la baisse le tarif horaire des enseignants sur la liste de rappel, des gens qui sont également susceptibles d'obtenir un poste à la formation continue.

«Nous ne sommes pas contre l'idée de développer le réseau collégial, mais pas au détriment de nos conditions de travail», avertit M. Labelle.

M. Boucher souhaite enfin que des «arrangements locaux» puissent être conclus avec les syndicats. «Je ne comprends pas sa demande: il y a 49 places dans ma convention collective où on peut s'entendre localement, des points qui touchent le temps supplémentaire, le choix des vacances, etc. Si on ne fait pas preuve ici de flexibilité...», répète Mme Christopherson.



(Image-Média Mauricie: Patrick Beauchamp)

Les porte-parole des syndicats du Cégep de Trois-Rivières ont tenu à réagir aux récentes déclarations du pdg de la Fédération des cégeps. Il s'agit de Mme Linda Christopherson, présidente du syndicat des employés de soutien, Mme Jeannine Gibeault (présidente du syndicat des professionnels), M. Gilles Bourassa, professionnel délégué, et M. Denis Labelle, président du syndicat d'enseignants.

BÉNÉVOLES DEMANDÉS URGENT

LE CENTRE DE BÉNÉVOLAT DU TROIS-RIVIÈRES MÉTROPOLITAIN A BESOIN DE BÉNÉVOLES pour son service ACCOMPAGNEMENT - TRANSPORT

Service offert aux personnes en perte d'autonomie, vivant à domicile et qui ont besoin d'aide pour se rendre à un rendez-vous médical.

Le mieux-être des personnes âgées vous tient à coeur? Vous possédez une voiture et aimeriez rendre service? (frais d'essence remboursés)

Appelez SYLVIE BASTIEN au 378-6050 (Trois-Rivières) et MARTINE au 373-1261 (Cap-de-la-Madeleine)

1000895

PROCHAIN GROS LOT 15 MILLIONS

loto-québec

| | | | | | |
|--|--|---|--|--|---|
| <p>Deuxid'OR</p> <p>Tirage du 99-10-20</p> <table style="width: 100%;"> <tr> <td>1^{er} numéro 531396 25 000 \$</td> <td>2^e numéro 411934 50 000 \$</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">3^e numéro 646413 100 000 \$</td> </tr> </table> <p style="font-size: x-small;">Ces 3 numéros gagnants sont décomposables</p> | 1 ^{er} numéro 531396 25 000 \$ | 2 ^e numéro 411934 50 000 \$ | 3 ^e numéro 646413 100 000 \$ | | <p>649</p> <p>Tirage du 99-10-20</p> <p style="font-size: x-small;">résultats</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">5 14 17 32 40 46</p> <p>Numéro complémentaire: 42</p> <hr/> <p>49</p> <p>Tirage du 99-10-20</p> <p style="font-size: x-small;">résultats</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">13 25 33 35 39 46</p> <p>Numéro complémentaire: 14</p> |
| 1 ^{er} numéro 531396 25 000 \$ | 2 ^e numéro 411934 50 000 \$ | | | | |
| 3 ^e numéro 646413 100 000 \$ | | | | | |

Banco

Tirage du 99-10-20

1 9 10 14 15

18 20 21 24 26

37 41 47 48 50

56 58 60 64 66

Extra

Tirage du 99-10-20

NUMÉRO 696771

3 4

543 6005

Quotidienne

Tirage du 99-10-20

2 36 42 45

CAGNOTTE DE 100 000 \$

| | | |
|----------|--------|----------------|
| GAGNANTS | LOTS | |
| 6/6 | 0 | 1 000 000,00\$ |
| 5/6+ | 0 | 50 000,00\$ |
| 5/6 | 20 | 500,00\$ |
| 4/6 | 948 | 50,00\$ |
| 3/6 | 18 074 | 5,00\$ |
| BONI | 90 | 1111,11\$ |

Ventes totales: 597 183,00\$

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

1003670

STOCK INTERNATIONAL

Coup de vent
D'AUTOMNE

Barakett

Réclame très spéciale de S.T.O.C.K. International Barakett maintenant...

CUIRS, SUÈDES, PLUS DE 1300 ARTICLES, MANTEAUX (FEMMES ET HOMMES), PANTALONS, CUIRS, SUÈDES, JUPES, VESTES, VESTONS (COORDONNÉS) POUR FEMMES ET HOMMES, MANTEAUX SUÈDE ET CUIR 3/4, 7/8 ET LONGS, GARNIS OU NON DE FOURRURE ET D'AGNEAU RENVERSÉ DÉTACHABLE DES PLUS EXCLUSIFS.

50%

40%

DE RABAIS EN SURPLUS
TOUS LES DÉPARTEMENTS
TOUTES NOS COLLECTIONS
TOUS NOS ARTICLES
DÉJÀ MOINS CHERS !

* De plus, aucun paiement ni intérêt avant 14 mois.

COLLECTIONS SPORT, SPORT/CHIC, VESTES ET CARDIGANS EN LAINE BOUILLIE IMPORTÉE (LAVABLES), FEMMES ET HOMMES. PULLS (15 COULEURS), ROBES, ENSEMBLES COORDONNÉS, BLAZERS, JUPES, VESTES, PANTALONS, MANTEAUX CACHEMIRE, LAINE (GARNIS OU NON DE FOURRURE), 3/4, 7/8 ET LONGS, CAPES, MANTEAUX GRAND FROID.

Les griffes et signatures,
QUÉBEC, CANADA, ÉTATS-UNIS (NEW YORK), ITALIE, ALLEMAGNE
grandeur : XP à 4XG, 4 à 24 ans, (femmes et hommes)
aussi mesures spéciales sur place.

STOCK INTERNATIONAL

NOTRE BUT ULTIME, VOUS EN DONNER BEAUCOUP PLUS

379-0488

* Sujet à approbation de crédit

Barakett

HEURES D'OUVERTURE

Lundi, mardi et mercredi de 9 h 30 à 17 h 30.
jeudi et vendredi de 9 h 30 à 21 h.
samedi de 9 h à 17 h et dimanche de 12 h à 17 h.

1626, 6e Rue, Trois-Rivières
(voisin Les Rivières, côté Zellers)

K

JOURNÉES QUÉBÉCOISES DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Est-ce ainsi que les femmes vivent?
Face à la pauvreté et à la violence

Information

Association québécoise des organismes de coopération internationale
1 800 811-3350
www.aqoci.qc.ca

1003601

NEIGE, GADOUE, PLUIE VERGLAÇANTE ET GLACE.

La seule chose garantie cet hiver est nos pneus.

LA GARANTIE MICHELIN® DE 30 JOURS*

- Grâce à la garantie* de satisfaction de 30 jours de Michelin vous vous sentirez plus en sécurité sur la route cet hiver, avant même de quitter le magasin.
- L'Arctic Alpin® ne ressemble pas à un pneu d'hiver conventionnel, ce qui est justement son point fort. Son dessin de semelle unique se déploie pour lui permettre de mordre puissamment dans la glace.
- Les rainures en forme de flèche expulsent la neige à partir du centre du pneu assurant un maximum de contact avec la route et donc, une meilleure maîtrise du volant.
- Quel que soit le temps qu'il fait, les pneus Arctic Alpin de Michelin vous mèneront partout en hiver.

RÉPOND AUX CONDITIONS D'ENNEIGEMENT RIGOREUSES DÉFINIES PAR L'A.C.I.C.*
* ASSOCIATION CANADIENNE DE L'INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC.

MICHELIN

Parce que les pneus, c'est important.

* Certaines conditions, restrictions et limitations s'appliquent à la garantie spécifiée. Consultez votre revendeur Michelin autorisé pour tous les détails.

Pour plus de renseignements communiquez avec: 1 888 871-4444
www.michelin.ca

MICHELIN ARCTIC ALPIN

1009408

Des libéraux pressent le fédéral de ne pas en appeler

Ils ne veulent pas de nouvelle bataille devant les tribunaux au sujet de l'équité salariale

Nahlah Ayed
Ottawa (PC)

■ Certains députés libéraux ont joint leurs voix à celles de leurs collègues de l'opposition, hier à Ottawa, pour demander au gouvernement fédéral de payer la facture de l'équité salariale et de ne pas entreprendre de nouvelle bataille devant les tribunaux.

Ottawa n'a pas écarté la possibilité d'en appeler du jugement de la Cour fédérale rendu mardi, jugement favorable aux fonctionnaires fédéraux ayant subi une discrimination salariale parce qu'ils occupent un emploi à prédominance féminine.

Le jugement maintient une décision antérieure du Tribunal canadien des droits de la personne, qui ordonnait au gouvernement fédéral de payer un montant pouvant atteindre jusqu'à 5 milliards \$ pour faire disparaître la disparité salariale entre employés féminins et masculins.

Plusieurs députés d'opposition ont abordé le sujet en Chambre hier, en demandant qu'Ottawa cesse de contester les décisions des tribunaux et verse les indemnités requises. La question a aussi été discutée au caucus libéral, qui se réunissait hier matin.

La cour a dit très clairement que lorsqu'une affaire traîne trop longtemps, c'est un déni de justice et je pense que nous ne devrions pas priver les gens de leurs droits, a déclaré la députée libérale d'Ahuntsic Eleni Bakopanos, qui était pourtant d'accord, l'an dernier, avec la décision du Conseil du trésor d'en appeler en Cour fédérale.

Elle a invité le gouvernement et le ministre responsable, Mme Lucienne Robillard, à respecter la décision de la cour et à payer.

La députée ontarienne Carolyn Bennett a soutenu qu'Ottawa devrait négocier un règlement avec l'Alliance de la Fonction publique

du Canada. Mais plusieurs députés libéraux estiment que les lois en matière d'équité salariale devraient être modifiées de manière à ce qu'elles soient moins vagues, a-t-elle dit. Une certaine confusion dans les lois est à l'origine du problème, ajoutait-elle.

Tandis que le Nouveau Parti démocratique et le Bloc québécois invitaient Ottawa à payer, le Parti réformiste disait qu'Ottawa devrait plutôt aller en appel, parce que l'évaluation du tribunal est trop élevée et qu'il en coûtera plus de 300 \$ à chaque contribuable.

Le leader réformiste Preston Manning a demandé au premier ministre Jean Chrétien comment il pourrait réduire les impôts, tel que promis, s'il devait verser un montant aussi énorme.

Dans ce qui constitue ses premiers commentaires publics sur la question depuis le jugement, M. Chrétien a déclaré que ce litige n'empêcherait pas les baisses d'im-

pôts, et que son gouvernement entendait respecter son engagement en ce sens.

Bien que le gouvernement soit en faveur du principe de l'équité salariale, a dit le premier ministre, le jugement doit être examiné «pour évaluer quelles sont les obligations réelles du gouvernement et comment mettre ce jugement en application si nous décidons de ne pas en appeler».

La présidente du Conseil du trésor, Lucienne Robillard, avait déclaré mardi qu'elle se donnait quelques jours avant de faire connaître les intentions du gouvernement.

Pendant qu'ils étaient dans l'opposition, les libéraux avaient promis de mettre fin à la discrimination salariale et à indemniser quelque 200 000 employés. Depuis qu'ils sont au gouvernement, ils ont combattu toutes les décisions des tribunaux favorables aux travailleurs. ■

Référendum: les députés libéraux partagés

Jules Richer
Ottawa (PC)

■ La question de savoir si Ottawa devrait déposer un projet de loi pour fixer les règles d'un éventuel référendum préoccupe les députés québécois du gouvernement Chrétien.

Certains députés libéraux pensent que le gouvernement fédéral devrait mettre son idée sur la glace. D'autres sont partagés.

Chose certaine, ils l'ont fait savoir au premier ministre Jean Chrétien, puisqu'ils ont eu l'occasion de discuter constitution en tête à tête avec lui lors d'une réunion de travail, mardi midi à sa résidence du 24 de la promenade Sussex. Outre les députés québécois, le ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, assistait aussi à la rencontre.

Depuis quelques mois, Ottawa jongle avec la possibilité de présenter un projet de loi qui baliserait la formulation d'une question qui serait posée lors d'un référendum, de façon à s'assurer qu'elle soit «claire», ainsi que la majorité nécessaire pour que la souveraineté se réalise.

Hier, le ministre Dion a laissé entendre que cette solution obtenait son appui. «Nous devons toujours protéger le droit des Québécois d'être canadiens. Ce n'est pas provocateur, ce n'est pas la ligne dure, c'est la clarté. Les Québécois ne peuvent perdre le Canada tant qu'ils n'ont pas exprimé clairement leur volonté de ne plus être canadiens», a-t-il expliqué en point de presse.

De leur côté, et malgré le secret qui a entouré la réunion au 24 Sussex, les députés libéraux n'ont pas hésité à livrer le fond leur pensée devant les journalistes.

«À l'heure actuelle, ce n'est pas à nous de bouger», a ainsi expliqué Denis Paradis, député de Brome-Missisquoi. «Le PQ a beaucoup de pain sur la planche, autant en matière de main-d'oeuvre, en matière d'hôpitaux que dans toutes les matières, et je pense que nous devons leur laisser régler les problèmes», a-t-il ajouté.

Son collègue Nick Discepola, de Vaudeuil-Soulanges, est d'accord avec cette position. «Le plan A (l'approche douce) a bien fonctionné, pourquoi changer les choses», se demande-t-il. «Il n'y a pas matière à aller de l'avant avec un projet de loi à l'heure actuelle», note-t-il.

Toutefois, M. Discepola est partagé. Il croit qu'Ottawa ne peut pas rester impassible devant les «provocations» du gouvernement québécois, qui affirmait la semaine dernière par la voix de son ministre des Affaires intergouvernementales, Joseph Facal, que le Québec a le droit de faire sécession sans l'accord d'Ottawa. Par contre, M. Discepola note qu'il céderait trait de l'huile sur le feu. À son avis, un projet de loi serait une arme à double tranchant. Pour l'instant, il estime qu'il faut s'en remettre au premier ministre Chrétien pour prendre la bonne décision. ■

Le Bloc en veut plus

Alexandre Sirois
Ottawa (PC)

■ La députée du Bloc québécois Christiane Gagnon a déposé hier un projet de loi visant à élargir l'admissibilité au congé parental.

La porte-parole du Bloc québécois en matière de pauvreté, petite enfance, famille et logement social et députée de Québec a demandé au gouvernement Chrétien de ramener le seuil d'admissibilité aux prestations spéciales (ce qui inclut le congé parental) de 700 à 300 heures de travail.

La semaine dernière, lors du discours du Trône, Ottawa avait annoncé son intention de faire passer le congé parental de six mois à un an, dès janvier 2001.

Le gouvernement avait également indiqué que les règles d'admissibilité seraient assouplies. La ministre du Développement et des Ressources humaines, Jane Stewart, n'avait toutefois pas voulu indiquer dans quelle mesure elles seraient révisées. «C'est un pas dans la bonne direction que de vouloir améliorer les congés parentaux, mais je m'interroge sur la façon de le faire, a affirmé Mme Gagnon. On a beau promettre un congé parental plus long, il faut se poser la question: qui va y avoir droit?»

La députée n'a pas voulu attendre le dépôt du projet de loi gouvernemental pour réagir. «Comme parti d'opposition, il faut aussi montrer une voie au gouvernement», a précisé la députée. «Je demande à la ministre qu'elle étudie mon projet de loi, parce que je pense qu'il y a des bonnes solutions dans ce projet.» ■

Vente universaire

CONCOURS**
Gagnez une solution complète informatique Compaq valeur de 2500\$

Stabilisateur d'images



Graveur et lecteur CD

699⁹⁵
24 versements: 33,44

Pioneer
Graveur et lecteur CD (240223)
• Fonction effaçable pour CD-RW
• Enregistrement Digital
• Télécommande



Écran 3 po

1299⁹⁵
24 versements: 62,11

JVC
Caméra numérique (239150)
• Écran couleur 3 po à cristaux liquides
• Définition horizontale de 500 lignes
• Effets spéciaux
• Stabilisateur d'images
• Viseur couleur haute résolution



200 watts

699⁹⁵
24 versements: 33,44

Pioneer
Minichaine stéréo (901130)
• Mémoire pour 24 stations FM
• Magnétocassette à inversion automatique
• LECTEUR CD • Télécommande
• Fonction réveil



4 têtes stéréo Hi-Fi

219⁹⁵
24 versements: 10,51

RCA Magnétoscope VHS (234016)
• 8 émissions programmables
• Affichage sur l'appareil et à l'écran
• Prises d'entrée A/V à l'avant et à l'arrière • Télécommande

OUVERT LE DIMANCHE

A MEUBLEMENTS
TANGUAY
ÉLECTRONIQUE

COMMENCEZ À PAYER EN AVRIL 2000*

LIVRAISON ET SERVICE GRATUITS À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE

TROIS-RIVIÈRES : 2200, boul. des Récollets

1 800 465-2200

(819) 373-1111

* Sous réserve de l'approbation du service du crédit, ne payez pas les taxes de vente. Cartes de crédit acceptées. — QG — Programme de paiements par mensualités: ne payez que les taxes comptant. Le taux d'intérêt est de 13,5%. Exemple: pour un montant de 500\$, les frais d'intérêt seront de 73,32\$ (24 mois) pour une obligation de consommation de 573,32\$.

**Détails en magasin.

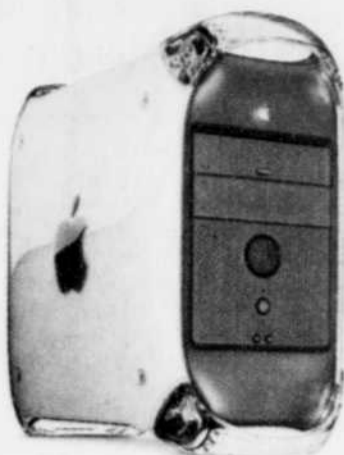
100881

Informatique

CPMV Les Services Informatiques C.P.M.V. DEPUIS 1989
 Saint-Stanislas (Québec) Spécialistes en réseau
 Trois-Rivières métro : 328-8399 Vente et réparation
 ou le 888-737-2768 d'ordinateurs
 Intégrateurs de systèmes - <http://www.cpmv.com>

Visions et balbutiements

Le réseau Internet traverse une crise de croissance



Le G4 ralentit

Apple provoque la colère de ses clients

Trois-Rivières (SLH)

La saga du Macintosh G4 a pris des allures de tra-gi-comédie, la semaine dernière, alors qu'Apple s'est vu forcée de confirmer le report à l'an prochain de la sortie du processeur G4 à 500 MHz, affligé par des ennus techniques. Du même souffle, la compagnie a annoncé une baisse de régime de l'ensemble de la gamme G4. D'abord annoncés à 400, 450 et 500 MHz, les nouveaux ordinateurs seront désormais livrés avec des processeurs cadencés à 350, 400 et 450 MHz... pour le même prix.

Cette décision a provoqué la colère des utilisateurs, puisqu'Apple a décidé d'annuler toutes les commandes déjà reçues pour les G4. Les clients devaient passer une nouvelle commande, à un prix plus élevé pour la même machine. Devant les protestations des consommateurs sur Internet, Apple a cependant fait volte-face le lendemain, soit jeudi dernier, avisant ses clients par courrier électronique de son intention d'honorer les commandes déjà reçues.

Le lendemain, vendredi, nouvelle volte-face: les commandes sont annulées! Autant celles reçues directement par Apple que celles passées auprès des revendeurs, à qui incombait la tâche ingrate d'informer leurs clients des soubresauts d'Apple. Nouvelle flambée de colère.

Il aura fallu l'intervention directe de Steve Jobs, lundi, pour apaiser les esprits: Apple honorerait finalement les commandes reçues avant le 13 octobre. Ceux qui ont commandé un G4 à 500 MHz se verront offrir un 450 MHz à prix réduit, ou devront attendre que Motorola solutionne les problèmes techniques affectant son nouveau processeur (soulignons que les modèles à 400 et 450 MHz ne sont pas touchés). Par contre, les nouvelles commandes seront placées au prix majoré; autrement dit, il faudra déboursier environ 1000 \$ U.S. de plus que les prix annoncés en août pour la même machine.

Ce fiasco laissera néanmoins un goût amer aux clients d'Apple, ceux qui lui sont restés fidèles durant les années sombres qui ont précédé le retour de Steve Jobs. Et les prix «corrigés» creusent davantage l'écart séparant le Power Mac G4 des PC de puissance équivalente. ●



(Photo - AP)
Les acheteurs du G4 se sentent floués par Apple.

Trois-Rivières

Avez-vous regardé la transmission du concert NetAid en direct sur le Web la semaine dernière? Pas moi. De voir sautiller un petit carré flou de la grandeur d'un timbre du Vatican au centre de l'écran n'a pas l'heur de m'enthousiasmer outre mesure, même si la diffusion a intéressé 40 millions d'internautes dans 16 pays, semble-t-il. Quelques jours auparavant, un confrère et moi avions essayé de regarder en direct la présentation de Steve Jobs, le p.d.g. d'Apple, qui dévoilait les nouveaux iMacs. Pas moyen. Le serveur d'Apple ne répondait pas.



Serge L'Heureux

Le même week-end, je voulais profiter d'une caméra en direct pour admirer le décollage de 850 montgolfières au festival d'Albuquerque, au Nouveau-Mexique. L'image devait se rafraîchir automatiquement à toutes les 60 secondes, mais elle ne changeait jamais. Le lendemain, le serveur était planté.

Quant à la partie d'échec opposant Garry Kasparov au reste du monde sur Internet, des problèmes techniques et des accusations de tricherie l'ont fait dégénérer en cauchemar de relations publiques pour Microsoft, alors que la victoire du champion russe semble inévitable.

Toujours la semaine dernière, j'ai reçu dans ma boîte de courrier électronique une offre d'abonnement pour un site pornographique. Imaginez ma surprise. Il s'avère que



Le site de NetAid aurait reçu 40 millions de visiteurs de 16 pays.

Le message était adressé à un utilisateur dont l'adresse est semblable à la mienne; une erreur d'aiguillage chez Hotmail l'aurait fait atterrir dans ma boîte de réception, ce qui soulève quand même quelques questions sur la confidentialité de ce service.

Ce ne sont pas des incidents isolés. Ailleurs, on apprend que le site d'enchères électroniques eBay souffre d'interruptions périodiques à cause de problèmes récurrents de serveurs. Que les services de courrier électronique gratuit sur le Web sont la cible des pirates qui exploitent les failles de leur système de sécurité pour lire en toute impunité les messages des abonnés (même ceux de Steve Ballmer, le président de Microsoft...). Que tel ou tel bogu dans les logiciels de navigation sur Internet rend le disque dur des utilisateurs vulnérables aux intrusions malveillantes, sans parler des virus qui ont trouvé sur le Net un nouveau terrain d'incubation propice à

une éclosion d'une rapidité foudroyante. En quelques heures seulement, des millions d'utilisateurs ont été frappés par le virus Melissa récemment.

Alors que les papes des nouveaux médias s'exaltent sur le potentiel d'Internet, qui devrait, selon eux, supplanter les médias traditionnels à brève échéance, il faut bien admettre que la technologie actuelle est encore au stade des balbutiements incertains. Non seulement les mécanismes de sécurité ne sont-ils pas infaillibles, mais le contenu diffusé sur le Web fait piètre figure quand on le compare aux médias électroniques. Quand on pourra visionner une image de qualité comparable à la télévision, présentée dans une fenêtre de taille raisonnable (640 x 480, mettons), sans interférences ni interruptions, alors on pourra parler d'un concurrent sérieux.

Pour y parvenir, il faudra toute-

fois des investissements se chiffrant dans les milliards de dollars pour améliorer la vitesse de transmission du réseau; de leur côté, les utilisateurs devront adopter en masse des liens à haute vitesse pour recevoir ces transmissions sur Internet. Enfin, les ordinateurs devront se développer davantage, notamment au niveau des fonctions d'affichage graphique.

Cela soulève une autre question: qui va payer pour tout ça? Qui va financer les investissements nécessaires pour améliorer le réseau actuel, qui n'a jamais été conçu pour supporter l'achalandage actuel? C'est comme si on triplait, ou quadruplait, le nombre de voitures sur l'autoroute du jour au lendemain; le résultat serait identique: des embouteillages ralentiraient la circulation. Et quels arguments invoqueraient les fournisseurs de contenu sur Internet pour inciter les utilisateurs à payer plus cher pour leur accès mensuel?

Les grandes visions des pontifes du Web devront s'accommoder des limites de la technologie actuelle, et répondre aux questions soulevées par le mariage obligé du Web et du multimédia. Mêmes les plus optimistes n'envisagent pas de progrès réel dans ce domaine avant au moins cinq ans, peut-être dix.

Faut-il pour autant désertier le Web? Certainement pas! Malgré ses lacunes, le réseau Internet reste une formidable bibliothèque dynamique, un média en devenir, dont tous, utilisateurs comme concepteurs de contenu, contribuent à définir l'orientation et dont nous explorons tous quotidiennement les limites. Même si ça ne marche pas toujours du premier coup. ●

Des sites vraiment «monstrueux»

Préparer et célébrer l'Halloween sur le Web

Trois-Rivières (SLH)

Il ne reste que quelques jours avant l'Halloween, le rendez-vous annuel des vampires, sorcières, loups-garous et autres polliciens. La fête de l'horreur se célèbre aussi sur Internet, où de nombreux sites prodiguent trucs et conseils pour une soirée «écoeurante». Dans tous les sens du terme.

Premier arrêt: le Spécial Halloween de Sympatico (www2.sympatico.ca/special/halloween99/), qui se présente comme une vaste collection de liens vers des sites consacrés à l'Halloween. Malgré un penchant commercial assez prononcé (party Halloween dans un club disco de Montréal, activités au Jardin botanique, etc.), on y retrouve aussi des sujets intéressants, comme des idées de maquillage illustrées en plusieurs étapes, ou un lien vers le site de l'Unicef, où on explique l'origine des fameuses tirelire.

Farces, frayeurs, folies: trois thèmes classiques de l'Halloween sont repris par un site français (www.halloween.tm.fr/), qui présente la magie de l'Halloween sous différents aspects, avec l'histoire de cette célébration populaire, des idées pour fêter (un peu trop assorties d'incitations commerciales, d'ailleurs), des histoires et des cartes postales de l'Halloween qu'on peut envoyer à des amis sur Internet.

On peut aussi envoyer des cartes postales sur le site des Pages jaunes (<http://pagesjaunesqctel.com/halloween.html>). On y retrouve aussi un jeu questionnaire à l'intention des enfants, et quelques liens vers d'autres sites en français.

Les compagnies de téléphone semble s'être donné le mot pour concevoir un site sur l'Halloween. Celui de Québec Téléphone (www.quebecitel.com/halloween/) s'adresse surtout aux enfants, qui y trouveront des images à colorier, un jeu interactif pour décorer une citrouille, des histoires et les habituels conseils de sécurité.



(Photo - PC)

L'espace d'une soirée, les enfants ont toute la liberté de se transformer en «petits monstres», le jour de l'Halloween.

La Société de l'assurance automobile du Québec (www.saaq.gouv.qc.ca/halloween/index.html) aborde le sujet avec humour sous le thème «À l'Halloween, prudence et sécurité»,

dans une randonnée animée toute en couleurs à laquelle peuvent participer les enfants du primaire, qui pourront remporter des prix en découvrant les huit indices cachés dans les maisons du parcours. Un site très

bien conçu, interactif et amusant.

Bien informés, les jeunes pourront se lancer à l'assaut du voisinage, non sans avoir revêtu leurs plus beaux déguisements. On retrouve plus de 1000 idées de costumes pour les adultes, les enfants et même les animaux sur ce site (www.multimania.com/costumes/menu.htm). Mais sans les patrons, les mamans auront bien du mal à reproduire ces costumes.

À Sainte-Anne-des-Plaines, on a déjà commencé à fêter. La municipalité organise en effet, à compter de demain et jusqu'au 31 octobre, un Festival de l'Halloween (www.halloween.qc.ca/). Des activités sont prévues ce week-end et le prochain, à l'intention des enfants et des adultes. Le site donne la programmation de l'événement, mais aussi plusieurs rubriques reliées à l'Halloween (recettes, conseils de sécurité, etc.). Attention aux vampires!

Des vampires qu'on retrouve aussi dans les cauchemars de Victor, sur un site interactif (www.lescale.net/hallow99/) à l'intention des jeunes de 4 à 12 ans, qui devront aider le garçon à sortir des cauchemars qui hantent ses nuits; certaines sections du site ne sont pas encore complétées. Il a été conçu par L'escapade, qui se spécialise dans les sites éducatifs en tout genre. On pourra aussi visiter Le Vaisseau fantôme, conçu pour l'Halloween de l'an dernier.

Fantômes, sorcières, vampires et autres bestioles sont aussi au menu du Petit journal des horreurs (www.globetrotter.net/escapade/hallow97/index.htm), un site qui date de 1997, mais dont le contenu reste toujours d'actualité, même si certaines sections sont devenues sans intérêt.

Enfin, un autre site en français très bien animé (<http://hlm.le-village.com/halloween99/>), présente peurs, superstitions et blagues sur le thème de l'Halloween. Ses images un peu macabres plairont davantage aux adolescents qu'aux enfants. ●

gosselin passionnés d'images

Chez Gosselin on parle couramment «numérique»

3748, boul. des Forges, Trois-Rivières 376-9191

Caméras Numériques



Kodak 899⁹⁹
 DC 240
 • Zoom: 2 x numérique + 3 x optique
 • Résolution: 1280 x 960 pixels (1,3 million)
 • Mémoire: 8 mb
 • Compact flash



Kodak 1199⁹⁹
 DC 280
 • Zoom: 2 x 30-60 mm
 • Résolution: 2 millions pixels



Nikon 1399⁹⁹
 Coolpix 950
 • Zoom: 38-115 mm
 • Résolution: 1600 x 1200 pixels (2,1 millions)
 • Mémoire: 16 mb
 • Compact flash

FINANCEMENT DISPONIBLE
AUCUN PAIEMENT NI INTÉRÊT PENDANT 6 MOIS

La Tuque demande à ses voisines de l'aider pour le Complexe culturel

Hélène Langlais
La Tuque

La ville de La Tuque a renouvelé ses ententes de partage des services en sports et loisirs avec ses deux voisines, La Bostonnaise et Canton-Langelier, pour la somme de 2200 \$ annuellement, mais le maire de La Tuque a précisé lundi en assemblée publique qu'il a entrepris des démarches auprès des maires pour que cette somme soit majorée l'an prochain en raison du Complexe culturel Félix-Leclerc.

Actuellement, les deux municipalités qui côtoient La Tuque ont une entente intermunicipale pour que leurs citoyens soient en mesu-

re d'utiliser les services de la bibliothèque, du Colisée et du Centre de ski alpin. Le maire de La Tuque voudrait que l'entente de l'an prochain soit repensée pour inclure le Complexe culturel dont les résidents de Canton-Langelier et La Bostonnaise pourront aussi bénéficier.

Le conseil municipal latuquois a aussi adopté deux règlements sur la tarification de la saison 1999-2000 pour le centre municipal de ski alpin et le Colisée municipal. Dans les deux cas les tarifs demeurent les mêmes que l'an dernier. Le principal changement est la possibilité pour le ski alpin d'effectuer le paiement en trois versements au lieu d'un seul.

En acceptant de changer la façon de faire, le conseil municipal répond à une demande d'une citoyenne qui avait fait cette proposition l'an dernier afin de permettre aux familles de respirer un peu mieux financièrement sans priver leurs enfants d'un loisir qu'ils aiment. Le conseil municipal espère que cette décision augmentera le nombre d'abonnements.

Toujours concernant le ski alpin, les élus municipaux latuquois ont aussi renouvelé le contrat de M. Jean-Marie Laforge pour une période de deux ans. M. Laforge s'est engagé à préparer la relève pour l'école de ski, un service que les élus latuquois jugent essentiel.

Coup de pouce à la jeunesse

La SADC de la Vallée de Batiscan gèrera le programme Jeunes stagiaires Canada

Trois-Rivières (ML)

De concert avec le Centre de ressources humaines de Shawinigan, la Société d'aide au développement des collectivités (SADC) de la Vallée de Batiscan gèrera le programme Jeunes stagiaires Canada.

L'entente intervenue entre les deux organismes, dont la valeur s'élève à 70 210 \$, permettra au CADC d'aider les jeunes de 16 à 30 ans de son secteur à intégrer le marché du travail. Ces jeunes, qu'ils soient diplômés des niveaux collégial ou universitaire ou qu'ils soient sans diplôme, devront participer à différents ateliers de préemployabilité favorisant leur insertion au marché de l'emploi pour bénéficier d'un stage rémunéré en entreprise de 26 semaines. Ce stage devra par la suite

conduire à l'obtention d'un emploi permanent.

Toujours dans l'optique d'obtention d'un emploi permanent par un participant, le programme Jeunes stagiaires Canada permet à l'employeur qui prévoit embaucher un stagiaire sur une base permanente de profiter d'une contribution financière variant entre 30 % et 50 % du futur salaire à verser.

Le programme, issu de la stratégie Initiatives emploi jeunesse de développement des ressources humaines Canada, vise à diminuer l'exode des jeunes afin de sauvegarder la vitalité du milieu rural. D'ici le 31 mars 2000, la SADC de la Vallée de Batiscan espère accueillir un minimum de 12 participants à ce programme dont la coordination a été confiée à Lionel Arseneault.

Circulation perturbée dans le village de Pierreville

Marcel Aubry
Pierreville

Les usagers de la route 132 circulant en direction ouest-est doivent faire un petit détour actuellement à la hauteur du village de Pierreville puisque des travaux de réfection de la canalisation d'aqueduc sont en cours sur la rue Maurault.

Les travaux sont commencés depuis lundi. Ils devraient s'étendre sur une période de trois à quatre semaines. Le nouveau maire de la municipalité, M. Pierre Levasseur, élu sans opposition à la suite de la période de mise en candidature qui se terminait le 15 octobre, a indiqué que ces travaux étaient exécutés par l'entrepreneur André Cyrenne de Bécancour.

Cette entreprise a obtenu le contrat au montant de 184 040 \$ au terme d'un appel d'offres auquel ont répondu neuf soumissionnaires. M. Cyrenne était le plus bas soumissionnaire et sa soumission a été jugée conforme. La firme d'ingénieurs HBA de Drummondville a été choisie pour préparer les plans et devis et c'est également elle qui assure la surveillance des travaux.

Un règlement permettant



(Photo Marcel Aubry)

Des travaux sont en cours depuis le début de la semaine sur la rue Maurault à Pierreville dans le but de remplacer la vieille canalisation d'aqueduc qui date d'un peu plus d'une soixantaine d'années.

d'emprunter un montant maximal de 248 000 \$ a été adopté par le conseil municipal pour défrayer le coût de ces travaux. Selon M. Michel Gagnon, le secrétaire-trésorier de la municipalité, cette canalisation était vieille de plus d'une soixantaine d'années et quelques fuites avaient été constatées au cours des dernières années. Le temps était donc venu de la changer.

Bien sûr, la circulation va être perturbée un peu pendant la durée des travaux puisque le remplacement de la canalisation d'aqueduc se fait sur toute la longueur de la rue Maurault qui est la rue principale du village, soit entre le pont (à quelques dizaines de mètres près) qui enjambe la rivière Saint-François et l'autre extrémité du village. Le maire Levasseur a aussi indiqué que d'importants travaux d'assainissement des eaux de l'ordre d'environ 4 millions \$ étaient aussi projetés dans cette municipalité. Le conseil espérait recevoir le feu vert du gouvernement cet été pour ces travaux, mais il est maintenant manifeste que ceux-ci ne pourront être entrepris avant l'année prochaine.

LES ENTREPRISES CHERCHENT DES SPÉCIALISTES EN « REPRÉSENTATION »

DE NOMBREUSES ENTREPRISES AU QUÉBEC SONT À LA RECHERCHE DE SPÉCIALISTES POUR VENDRE LEURS PRODUITS OU SERVICES

La Commission scolaire des Bois-Francs offre une **FORMATION PROFESSIONNELLE** reconnue pour accéder à ce genre d'emploi.

RELEVEZ LE DÉFI ET INSCRIVEZ-VOUS

dès maintenant au cours temps plein gratuit pour obtenir l'attestation de spécialisation professionnelle en

REPRÉSENTATION

Le cours est dispensé à **VICTORIAVILLE**

DÉBUT : 17 novembre 1999 FIN : 10 mars 2000
DURÉE : 450 heures HORAIRE : 8 h à 16 h, du lundi au vendredi

Le cours est dispensé à **SAINT-GRÉGOIRE (VILLE DE BÉCANCOUR)**

DÉBUT : 17 novembre 1999 FIN : 10 mars 2000
DURÉE : 450 heures HORAIRE : 16 h 30 à 23 h, du lundi au vendredi

CONDITIONS D'ADMISSION : avoir complété une formation professionnelle de niveaux secondaire, technique, universitaire ou avoir une expérience ou une formation jugée satisfaisante.

PLACEMENT : TRÈS HAUT TAUX DE PLACEMENT DES DIPLÔMÉS

INFORMATION ET INSCRIPTION
SERVICES D'ACCUEIL ET RÉFÉRENCE
ÉDUCATION DES ADULTES ET FORMATION PROFESSIONNELLE
605, rue Notre-Dame Est, local 244
Victoriaville (Québec) G6P 5Y9
1-888-257-5210 • (819) 758-5761

Surveillez l'arrivée de

La ligne concours

Le Nouvelliste

Bientôt des prix instantanés par ligne interactive

Cette vignette apparaîtra en page UNE de votre quotidien **Le Nouvelliste** et vous guidera à la page exacte du concours.

Suivez les instructions et gagnez!

Notez le numéro dès maintenant

376.3385 ou 1.877.376.3385

ALZHEIMER

Société Alzheimer de la Mauricie
Maison Carpe Diem
1765, boul. Saint-Louis
Trois-Rivières (Qc)
G8Z 2N7
Tél.: (819) 376-7063

CAHIER

ÂGE D'OR

Parution 17 novembre 1999



Thème :

UN FUTUR RICHE DE NOTRE PASSÉ !

Réservation avant le 5 novembre

CONTACTEZ

VOTRE CONSEILLER PUBLICITAIRE

ou

Mme Lise Milette, poste 311

Trois-Rivières

376-2501

Shawinigan

537-1801

Économie

Il faut un nouveau créneau

La survie de l'usine GM de Boisbriand pourrait passer par cette solution

Michael MacDonald
Toronto (PC)

La mince possibilité de voir General Motors confier à son usine de Boisbriand la construction de modèles spéciaux laisse certains observateurs de l'industrie perplexes.

«Cela peut se faire, mais la question est de savoir si cela serait rentable, a commenté David Healy, analyste chez Burnham Securities, à New York. Les pertes chroniques des dernières années ont amené GM à tout essayer sauf fermer (l'usine de Boisbriand) (...) Et GM n'a pas été particulièrement chanceuse avec ses modèles spécialisés produits en quantité limitée.»

M. Healy a évoqué «l'échec em-

barrassant» de la voiture électrique EV1 dont GM avait entrepris la production en 1996. Le constructeur n'a pas eu la main plus heureuse avec la Cadillac Allante et la Buick Reatta, deux modèles spécialisés dont elle a cessé la production à cause de leurs faibles ventes.

La direction de GM préfère cependant citer le succès de la Corvette, une voiture à la production limitée provenant de son usine de Bowling Green, au Kentucky.

Bien que l'on ignore la rentabilité de ces voitures, il n'est pas permis de douter de leur image de marque et c'est là-dessus qu'entend miser GM pour lancer ces véhicules concepts.

Après dix ans de compressions de dépenses et de personnel, GM

tente de renouer avec le dynamisme qui en a fait le premier constructeur automobile au monde.

La compagnie planche actuellement sur 360 concepts différents, notamment celui de la «Matlock», une voiture destinée aux conducteurs âgés.

Mais rien n'indique encore que Boisbriand pourra tirer son épingle du jeu dans l'un ou l'autre des créneaux proposés. «Le défi est assez difficile pour Boisbriand», a commenté le porte-parole Stew Low.

Le problème s'explique en partie par la surcapacité des usines nord-américaines de GM, surtout en matière de voitures de tourisme. Le constructeur doit en fait augmenter sa production de camions et de véhicules utilitaires, mais son usine de

Boisbriand est si désuète qu'il en coûterait jusqu'à 1 milliard \$ pour la rajeunir, estiment les analystes de l'industrie.

Plus tôt cette semaine, GM a pourtant annoncé un investissement de 1 milliard \$ pour moderniser ses usines d'Oshawa et de St. Catharines, en Ontario, sans rien évoquer pour Boisbriand.

Du reste, pour sauvegarder l'usine, la direction de GM n'a pas écarté la possibilité de former une coentreprise comme celle qu'elle a créée à Ingersoll, en Ontario, avec la japonaise Suzuki.

Le syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile estime que les travailleurs de l'usine de Boisbriand sont en mesure de s'adapter à la construction de modèles spéciali-

sés. Selon les normes nord-américaines, l'usine québécoise est considérée comme productive, peu coûteuse et produisant des véhicules de grande qualité.

L'usine, qui emploie actuellement environ 1200 personnes, doit fermer ses portes en 2002, quand les dernières Camaro et Firebird sortiront de ses lignes d'assemblage. Ces voitures à forte consommation d'essence se vendent mal depuis des années.

D'aucuns ont évoqué la possibilité de transformer Boisbriand en une usine de production dite «modulaire», ce qui signifie qu'elle serait organisée de manière à monter des composantes pré-assemblées, ou «modules», provenant de sous-traitants. ■

Des milliards pour les détenteurs de police de Sun Life?

Toronto (PC)

Un peu plus d'un million de détenteurs de police de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, pourraient se partager une somme de 5,6 à 8,4 milliards \$ en cas d'approbation du projet de démutualisation de la compagnie, en décembre, a fait savoir cette dernière, hier.

Sun Life a indiqué qu'elle faisait parvenir par la poste une circulaire d'information détaillée aux titulaires de contrats admissibles qu'elle compte dans le monde entier, qui seront appelés à se prononcer sur le projet d'inscription en bourse.

Ce projet accorderait aux détenteurs d'une police - principalement au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, aux Philippines ainsi qu'à Hong Kong - des parts de la nouvelle compagnie, dont la dénomination sera vraisemblablement Financière Sun Life du Canada inc. Avant l'assemblée extraordinaire convoquée pour le 15 décembre 1999, au cours de laquelle les titulaires de contrats admissibles seront appelés à approuver le plan de transformation, celui-ci sera l'objet, le 22 novembre, d'une audience publique en présence du commissaire aux assurances du Michigan, principal régulateur américain de Sun Life. Le dernier mot reviendra au ministre canadien des Finances, Paul Martin.

Sun Life espère que le processus de transformation de la compagnie en une société par actions ouverte sera terminé en avril 2000.

Le premier appel public à l'épargne est prévu pour le printemps. Selon les premières évaluations, la valeur des actions se situerait alors entre 14 et 21 \$.

Sous réserve des approbations nécessaires, les actions du holding devraient être inscrites à la cote des bourses de Toronto, New York, Londres et des Philippines.

Les titulaires de contrats qui auraient droit aux avantages découlant de la démutualisation sont, de manière générale, ceux qui détenaient un contrat avec participation le 27 janvier 1998, jour où Sun Life du Canada a annoncé pour la première fois son intention d'élaborer un plan en vue de sa démutualisation. ■

Les pilotes d'Air Canada veulent faire préciser les règles sur la propriété étrangère

Ottawa (PC)

Les pilotes d'Air Canada ont demandé hier au gouvernement fédéral d'ordonner à American Airlines de retirer son investissement dans les Lignes aériennes Canadiennes internationales.

L'association des pilotes (APAC) a déposé une plainte auprès de l'Office des transports du Canada, faisant valoir qu'American, dont le siège social se trouve à Dallas, exerce un contrôle étranger sur Canadien international par son investissement. Ce qui est contraire à la loi établissant les règles s'appliquant à la propriété et au contrôle étrangers des lignes aériennes au Canada, disent les pilotes.

Le commandant Jean-Marc Bélanger, qui représente les 2200 pilotes à l'emploi d'Air Canada, a exprimé l'espoir que cette plainte contribue à fixer clairement les règles concernant la propriété et l'investissement étrangers.

«Et en retour, cela ouvrira la voie à

d'autres solutions axées sur le marché», a-t-il déclaré au nom de l'APAC.

Depuis plusieurs mois, l'industrie canadienne du transport aérien est agitée par la bataille que se livrent les deux principaux transporteurs du pays — et leurs alliés internationaux — pour la suprématie.

Mardi, Air Canada et ses partenaires ont offert de racheter plus du tiers d'Air Canada afin d'être en position de bloquer l'offre de 1,8 milliard \$ d'Onex pour l'achat et la fusion d'Air Canada et de Canadien.

Air Canada et d'autres adversaires de la proposition d'Onex se montrent préoccupés par l'influence d'American Airlines, dont la société-mère, AMR Corp., appuie la proposition. AMR contrôle 25 pour cent de Canadien et détient 15 pour cent d'un nouveau transporteur fusionné, bien que la compagnie ait promis de se départir de sa participation ultérieurement.

Depuis, la contre-offre d'Air Canada comporte elle aussi des dimensions de propriété étrangère. Si sa proposition était avalisée, Air Canada prendrait le contrôle de Canadien, qui deviendrait éventuellement partenaire de l'Américaine Delta Airlines.

Dans leur plainte, les pilotes soutiennent qu'American et sa société-mère exercent un contrôle de fait sur Canadien international, dont le siège social se trouve à Calgary, sous la forme notamment de droits de veto, d'un monopole sur divers services essentiels, de l'influence sur la nomination de cadres supérieurs et d'une disposition bloquant l'étude d'autres propositions. ■



Jean-Marc Bélanger

Partez du bon pied

| NOUVEAUX TAUX MAJORÉS | | | |
|--------------------------------|--|--------------|--------------|
| OBLIGATION D'ÉPARGNE DU CANADA | OBLIGATION À PRIME DU CANADA | | |
| 4,15%* | 4,80% | 5,10% | 5,35% |
| AN 1 | AN 1 | AN 2 | AN 3 |
| Émission 60 | Émission 9. Taux annuel composé de 5,08% sur l'obligation C détenue pendant 3 ans. | | |

Les émissions 60 et 9 sont en vente jusqu'au 1^{er} novembre 1999.

Avec les Nouvelles Obligations d'épargne du Canada, vous partez toujours du bon pied. Et c'est le moment ou jamais d'en acheter. Comme toujours, elles sont idéales pour faire fructifier vos épargnes à l'abri des risques, et comportent un plus grand choix et plus d'options que jamais.

- Obligation d'épargne du Canada traditionnelle
- Obligation à prime du Canada: un nouveau produit à intérêt plus élevé
- Options REER et FERR sans frais
- Nouvelles émissions d'obligations en vente mensuellement sur une période de six mois
- Titres offerts à partir d'aussi peu que 100 \$
- Absolument aucuns frais

La nouvelle Obligation à prime du Canada est encaissable une fois l'an à la date anniversaire de l'émission et durant les 30 jours suivants, tandis que l'Obligation d'épargne du Canada traditionnelle, toujours aussi souple, est encaissable en tout temps. Avec l'option REER sans frais, vous profiterez de toute la sécurité des Nouvelles Obligations d'épargne du Canada en plus des avantages d'un REER.

Les deux types d'obligations sont garantis à 100% par le gouvernement du Canada, ne comportent absolument aucuns frais, et sont facilement disponibles à l'achat dans votre institution bancaire ou financière.



NOUVELLES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA
BÂTISSÉZ SUR DU SOLIDE.

Canada

Pour tout complément d'information, composez le 1 800 575-5151 ou visitez notre site Web à www.oec.gc.ca

*Ce taux s'applique également aux Obligations d'épargne du Canada des émissions 50 et 54, datées respectivement du 1^{er} novembre 1995 et du 1^{er} novembre 1998, pour l'année commençant le 1^{er} novembre 1999.

Fonds

BANQUE NATIONALE

Êtes-vous mûr pour du rendement?

28,4%

Fonds indiciel international RER: rendement 1 an

1 888 270-3941
www.invesnet.com

PLACEMENTS
BANQUE NATIONALE

Un bon placement n'est jamais le fruit du hasard

1009603

Le taux de rendement indiqué constitue le rendement annuel au 30 septembre 1999 compte tenu des variations dans la valeur des parts et du reinvestissement de toutes les distributions. Le rendement passé ne donne pas nécessairement une indication du rendement futur. On trouvera des informations importantes sur les Fonds Banque Nationale dans les prospectus simplifiés disponibles à l'une des succursales de la Banque Nationale du Canada ou du Trésorier Général du Canada. Il est important de les lire attentivement avant d'investir. Veuillez noter que la valeur liquidative, le revenu et le rendement des parts des Fonds Banque Nationale fluctuent.

1009672

Montreal Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock market data for Montreal, including columns for stock symbols, prices, and changes.

Table of stock market data for Montreal, continuing from the previous table.

Table of stock market data for Montreal, continuing from the previous table.

Table of stock market data for Montreal, continuing from the previous table.

Toronto Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock market data for Toronto, including columns for stock symbols, prices, and changes.

Table of stock market data for Toronto, continuing from the previous table.

Table of stock market data for Toronto, continuing from the previous table.

Table of stock market data for Toronto, continuing from the previous table.

Advertisement for Nissan Pathfinder 2000, featuring a car image and promotional text: 'A Shawingim seulement SAUVE DE L'ARGENT pour ton appel maintenant!'. Includes contact information: '8800, boul. des Hêtres, Shawingim 539-6433'.

Devises étrangères

Table of foreign exchange rates for various currencies, including columns for currency names and rates.

Dividendes

Text listing dividend payments for various companies, including company names, dividend amounts, and dates.

Bénéfices

Text listing profit reports for various companies, including company names, profit amounts, and dates.

Dollar

Text discussing the Canadian dollar's performance and market trends.

Argent

Text discussing the Canadian dollar's performance and market trends.

Devises étrangères

Table of foreign exchange rates for various currencies, including columns for currency names and rates.

La balance commerciale a atteint 3,6 milliards de dollars en août

Headline for the main article: 'La balance commerciale a atteint 3,6 milliards de dollars en août'.

Sub-headline for the main article: 'Les exportations et les importations canadiennes ont poursuivi leur croissance en août, tout comme la balance commerciale qui a atteint 3,6 milliards de dollars en août, un plus haut niveau depuis septembre 1996, a rapporté hier Statistique Canada.'

Text of the main article: 'La balance commerciale, se chiffrait à 22,1 milliards de dollars depuis janvier, a déjà surpassé la balance totale de 1998, qui s'élevait à 18,9 milliards de dollars, a précisé l'agence fédérale. Les exportations ont crû de 2,7 pour cent, et les importations de 2,3 pour cent, deux avancées d'abord attribuables au dynamisme du secteur de l'automobile.'

Text of the main article: 'Sous l'impulsion d'une forte demande de consommateurs américains à l'égard de modèles construits au Canada, les exportations d'automobiles et de camions se sont accrues de 11,1 pour cent en août. La forte progression des importations de minerais, de fer et de l'acier a poussé tout le secteur des biens industriels à la hausse.'

Text of the main article: 'Les importations de machines et d'équipement ont connu une hausse de 1,1 pour cent en août. La forte progression des importations de minerais, de fer et de l'acier a poussé tout le secteur des biens industriels à la hausse.'

Text of the main article: 'Les importations de machines et d'équipement ont connu une hausse de 1,1 pour cent en août. La forte progression des importations de minerais, de fer et de l'acier a poussé tout le secteur des biens industriels à la hausse.'

Text of the main article: 'Les importations de machines et d'équipement ont connu une hausse de 1,1 pour cent en août. La forte progression des importations de minerais, de fer et de l'acier a poussé tout le secteur des biens industriels à la hausse.'

Text of the main article: 'Les importations de machines et d'équipement ont connu une hausse de 1,1 pour cent en août. La forte progression des importations de minerais, de fer et de l'acier a poussé tout le secteur des biens industriels à la hausse.'

Text of the main article: 'Les importations de machines et d'équipement ont connu une hausse de 1,1 pour cent en août. La forte progression des importations de minerais, de fer et de l'acier a poussé tout le secteur des biens industriels à la hausse.'

Text of the main article: 'Les importations de machines et d'équipement ont connu une hausse de 1,1 pour cent en août. La forte progression des importations de minerais, de fer et de l'acier a poussé tout le secteur des biens industriels à la hausse.'

Text of the main article: 'Les importations de machines et d'équipement ont connu une hausse de 1,1 pour cent en août. La forte progression des importations de minerais, de fer et de l'acier a poussé tout le secteur des biens industriels à la hausse.'

Text of the main article: 'Les importations de machines et d'équipement ont connu une hausse de 1,1 pour cent en août. La forte progression des importations de minerais, de fer et de l'acier a poussé tout le secteur des biens industriels à la hausse.'

Text of the main article: 'Les importations de machines et d'équipement ont connu une hausse de 1,1 pour cent en août. La forte progression des importations de minerais, de fer et de l'acier a poussé tout le secteur des biens industriels à la hausse.'

Text of the main article: 'Les importations de machines et d'équipement ont connu une hausse de 1,1 pour cent en août. La forte progression des importations de minerais, de fer et de l'acier a poussé tout le secteur des biens industriels à la hausse.'

Text of the main article: 'Les importations de machines et d'équipement ont connu une hausse de 1,1 pour cent en août. La forte progression des importations de minerais, de fer et de l'acier a poussé tout le secteur des biens industriels à la hausse.'

Text of the main article: 'Les importations de machines et d'équipement ont connu une hausse de 1,1 pour cent en août. La forte progression des importations de minerais, de fer et de l'acier a poussé tout le secteur des biens industriels à la hausse.'

Text of the main article: 'Les importations de machines et d'équipement ont connu une hausse de 1,1 pour cent en août. La forte progression des importations de minerais, de fer et de l'acier a poussé tout le secteur des biens industriels à la hausse.'

Text of the main article: 'Les importations de machines et d'équipement ont connu une hausse de 1,1 pour cent en août. La forte progression des importations de minerais, de fer et de l'acier a poussé tout le secteur des biens industriels à la hausse.'

Text of the main article: 'Les importations de machines et d'équipement ont connu une hausse de 1,1 pour cent en août. La forte progression des importations de minerais, de fer et de l'acier a poussé tout le secteur des biens industriels à la hausse.'

Text of the main article: 'Les importations de machines et d'équipement ont connu une hausse de 1,1 pour cent en août. La forte progression des importations de minerais, de fer et de l'acier a poussé tout le secteur des biens industriels à la hausse.'

Text of the main article: 'Les importations de machines et d'équipement ont connu une hausse de 1,1 pour cent en août. La forte progression des importations de minerais, de fer et de l'acier a poussé tout le secteur des biens industriels à la hausse.'

Text of the main article: 'Les importations de machines et d'équipement ont connu une hausse de 1,1 pour cent en août. La forte progression des importations de minerais, de fer et de l'acier a poussé tout le secteur des biens industriels à la hausse.'

Text of the main article: 'Les importations de machines et d'équipement ont connu une hausse de 1,1 pour cent en août. La forte progression des importations de minerais, de fer et de l'acier a poussé tout le secteur des biens industriels à la hausse.'

Text of the main article: 'Les importations de machines et d'équipement ont connu une hausse de 1,1 pour cent en août. La forte progression des importations de minerais, de fer et de l'acier a poussé tout le secteur des biens industriels à la hausse.'

Text of the main article: 'Les importations de machines et d'équipement ont connu une hausse de 1,1 pour cent en août. La forte progression des importations de minerais, de fer et de l'acier a poussé tout le secteur des biens industriels à la hausse.'

Text of the main article: 'Les importations de machines et d'équipement ont connu une hausse de 1,1 pour cent en août. La forte progression des importations de minerais, de fer et de l'acier a poussé tout le secteur des biens industriels à la hausse.'

Text of the main article: 'Les importations de machines et d'équipement ont connu une hausse de 1,1 pour cent en août. La forte progression des importations de minerais, de fer et de l'acier a poussé tout le secteur des biens industriels à la hausse.'

Text of the main article: 'Les importations de machines et d'équipement ont connu une hausse de 1,1 pour cent en août. La forte progression des importations de minerais, de fer et de l'acier a poussé tout le secteur des biens industriels à la hausse.'

Text of the main article: 'Les importations de machines et d'équipement ont connu une hausse de 1,1 pour cent en août. La forte progression des importations de minerais, de fer et de l'acier a poussé tout le secteur des biens industriels à la hausse.'

Écono-brèves

L'UPA et Magnola signeront bientôt

■ Sherbrooke (PC) — Ce n'est qu'une question de semaines avant que l'UPA et Magnola signent une entente unique en marge de l'exploitation de l'usine de magnésium à Asbestos. L'entente prévoit des compensations en cas de «pépins» pouvant nuire à la production agricole.

C'est ce que soutient le président de l'Union des producteurs agricoles de l'Estrie, Antoine Doyon, à la suite d'une réunion d'information tenue plus tôt cette semaine à Asbestos avec des producteurs. Ceux-ci ont pu prendre connaissance de l'entente en deux volets et formuler des commentaires, dit-il.

L'entente prévoit une série de procédures et d'échantillonnages afin de déceler les effets possibles

sur les animaux, la végétation, même sur la cire d'abeille! On pourra faire des comparaisons avec le secteur de Stanstead qui est complètement à l'abri des retombées possibles, explique le président de l'UPA de l'Estrie.

En cas de problèmes, «même si on pense qu'il n'y en aura pas», on a prévu un mécanisme de dédommagement pour les producteurs agricoles touchés. «Ce n'est pas tous les projets de cette ampleur qui disposent d'un protocole comme celui-là», souligne M. Doyon. Nous sommes chanceux. Magnola s'est conduite en compagnie ouverte.»

CN: bénéficiaire net de 199 millions \$
■ Montréal (PC) — Le Canadian National (CN) a fait savoir à Montréal, hier, qu'il avait enregistré un bénéfice net de 199 millions \$, soit

0,96 \$ par action, lors du trimestre clos le 30 septembre 1999, comparativement à une perte nette de 205 millions \$ (1,06 \$ par action) lors du trimestre équivalent en 1998.

Lors de la période de trois mois terminée le 30 septembre dernier, les produits d'exploitation de CN se sont élevés à 1,2 milliard \$, contre 956 millions \$ un an plus tôt.

Au cours des neuf mois clos le 30 septembre 1999, le CN a enregistré un bénéfice net de 538 millions \$ (2,71 \$ par action), contre un bénéfice net de 84 millions \$ (0,46 \$ par action) un an auparavant. Lors de ces deux mêmes périodes, ses produits d'exploitation ont été de 3,8 et 3,0 milliards \$, respectivement.

Perte nette de 5 millions \$
■ Montréal (PC) — La société Produits forestiers Alliance inc. a annoncé à Montréal, hier, qu'elle avait enregistré une perte nette de 5 millions \$, soit 0,13 \$ par action, lors du trimestre clos le 30 septembre 1999, comparativement à un bénéfice net de 5,6 millions \$ (0,15 \$ par action) lors du trimestre équivalent en 1998.

Lors de la période de trois mois terminée le 30 septembre dernier, les ventes de Produits forestiers Alliance se sont élevées à 268,5 millions \$, contre 268,7 millions \$ un an plus tôt.

Au cours des neuf mois clos le 30 septembre 1999, la société a enregistré une perte nette de 13,7 millions \$ (0,37 \$ par action), contre un bénéfice net de 14,1 millions \$ (0,37 \$ par action) un an auparavant.

Lors de ces deux mêmes périodes, ses ventes ont été de 784,7 et 804,6 millions \$, respectivement. ●

Coup d'oeil boursier
Montréal-XXM 3699,77 +60,44
TSE-300 6930,75 +76,80
Dow Jones 10392,36 +187,43
Dollar canadien (US\$) 67,29 +0,12
Or (New York-US\$) 305,80 -2,20
- PC

Fonds de placements

Table listing various investment funds such as ABC Funds, Acadian Funds, Acadian Growth, Acadian Income, Acadian Real Estate, Acadian Resources, Acadian Services, Acadian Technology, Acadian Value, Acadian World, Acadian Yield, Acadian Zero, Acadian Zeta, Acadian Eta, Acadian Theta, Acadian Iota, Acadian Kappa, Acadian Lambda, Acadian Mu, Acadian Nu, Acadian Xi, Acadian Omicron, Acadian Pi, Acadian Rho, Acadian Sigma, Acadian Tau, Acadian Upsilon, Acadian Phi, Acadian Chi, Acadian Psi, Acadian Omega.

OBLIGATIONS DE LA VILLE DE BÉCANCOUR

Table listing municipal bonds from the City of Bécancour with columns for bond type, amount, and interest rate. Interest rate is highlighted as 6.10%.

POUR PLUS DE DÉTAILS, COMPOSEZ LE : (819) 539-0060



Merrill Lynch Canada inc. est membre... Rendement semi-annuel le 2 novembre 2004, en date du 19 octobre 1999. Les taxes et frais sont sous réserve de la disponibilité des titres.

FONDS MONÉTAIRES

Table listing money market funds such as Acadian Money, Acadian Short-Term, Acadian Ultra-Short, Acadian Zero, Acadian Zeta, Acadian Eta, Acadian Theta, Acadian Iota, Acadian Kappa, Acadian Lambda, Acadian Mu, Acadian Nu, Acadian Xi, Acadian Omicron, Acadian Pi, Acadian Rho, Acadian Sigma, Acadian Tau, Acadian Upsilon, Acadian Phi, Acadian Chi, Acadian Psi, Acadian Omega.

FONDS AUTOMATISÉS

Table listing automated funds such as Acadian Auto, Acadian Auto-Short, Acadian Auto-Mid, Acadian Auto-Long, Acadian Auto-Balanced, Acadian Auto-Growth, Acadian Auto-Income, Acadian Auto-Real Estate, Acadian Auto-Technology, Acadian Auto-Value, Acadian Auto-World, Acadian Auto-Yield, Acadian Auto-Zero, Acadian Auto-Zeta, Acadian Auto-Eta, Acadian Auto-Theta, Acadian Auto-Iota, Acadian Auto-Kappa, Acadian Auto-Lambda, Acadian Auto-Mu, Acadian Auto-Nu, Acadian Auto-Xi, Acadian Auto-Omicron, Acadian Auto-Pi, Acadian Auto-Rho, Acadian Auto-Sigma, Acadian Auto-Tau, Acadian Auto-Upsilon, Acadian Auto-Phi, Acadian Auto-Chi, Acadian Auto-Psi, Acadian Auto-Omega.

FONDS MONÉTAIRES

Table listing money market funds such as Acadian Money, Acadian Short-Term, Acadian Ultra-Short, Acadian Zero, Acadian Zeta, Acadian Eta, Acadian Theta, Acadian Iota, Acadian Kappa, Acadian Lambda, Acadian Mu, Acadian Nu, Acadian Xi, Acadian Omicron, Acadian Pi, Acadian Rho, Acadian Sigma, Acadian Tau, Acadian Upsilon, Acadian Phi, Acadian Chi, Acadian Psi, Acadian Omega.

FONDS AUTOMATISÉS

Table listing automated funds such as Acadian Auto, Acadian Auto-Short, Acadian Auto-Mid, Acadian Auto-Long, Acadian Auto-Balanced, Acadian Auto-Growth, Acadian Auto-Income, Acadian Auto-Real Estate, Acadian Auto-Technology, Acadian Auto-Value, Acadian Auto-World, Acadian Auto-Yield, Acadian Auto-Zero, Acadian Auto-Zeta, Acadian Auto-Eta, Acadian Auto-Theta, Acadian Auto-Iota, Acadian Auto-Kappa, Acadian Auto-Lambda, Acadian Auto-Mu, Acadian Auto-Nu, Acadian Auto-Xi, Acadian Auto-Omicron, Acadian Auto-Pi, Acadian Auto-Rho, Acadian Auto-Sigma, Acadian Auto-Tau, Acadian Auto-Upsilon, Acadian Auto-Phi, Acadian Auto-Chi, Acadian Auto-Psi, Acadian Auto-Omega.

FONDS MONÉTAIRES

Table listing money market funds such as Acadian Money, Acadian Short-Term, Acadian Ultra-Short, Acadian Zero, Acadian Zeta, Acadian Eta, Acadian Theta, Acadian Iota, Acadian Kappa, Acadian Lambda, Acadian Mu, Acadian Nu, Acadian Xi, Acadian Omicron, Acadian Pi, Acadian Rho, Acadian Sigma, Acadian Tau, Acadian Upsilon, Acadian Phi, Acadian Chi, Acadian Psi, Acadian Omega.

FONDS AUTOMATISÉS

Table listing automated funds such as Acadian Auto, Acadian Auto-Short, Acadian Auto-Mid, Acadian Auto-Long, Acadian Auto-Balanced, Acadian Auto-Growth, Acadian Auto-Income, Acadian Auto-Real Estate, Acadian Auto-Technology, Acadian Auto-Value, Acadian Auto-World, Acadian Auto-Yield, Acadian Auto-Zero, Acadian Auto-Zeta, Acadian Auto-Eta, Acadian Auto-Theta, Acadian Auto-Iota, Acadian Auto-Kappa, Acadian Auto-Lambda, Acadian Auto-Mu, Acadian Auto-Nu, Acadian Auto-Xi, Acadian Auto-Omicron, Acadian Auto-Pi, Acadian Auto-Rho, Acadian Auto-Sigma, Acadian Auto-Tau, Acadian Auto-Upsilon, Acadian Auto-Phi, Acadian Auto-Chi, Acadian Auto-Psi, Acadian Auto-Omega.

FONDS MONÉTAIRES

Table listing money market funds such as Acadian Money, Acadian Short-Term, Acadian Ultra-Short, Acadian Zero, Acadian Zeta, Acadian Eta, Acadian Theta, Acadian Iota, Acadian Kappa, Acadian Lambda, Acadian Mu, Acadian Nu, Acadian Xi, Acadian Omicron, Acadian Pi, Acadian Rho, Acadian Sigma, Acadian Tau, Acadian Upsilon, Acadian Phi, Acadian Chi, Acadian Psi, Acadian Omega.

FONDS AUTOMATISÉS

Table listing automated funds such as Acadian Auto, Acadian Auto-Short, Acadian Auto-Mid, Acadian Auto-Long, Acadian Auto-Balanced, Acadian Auto-Growth, Acadian Auto-Income, Acadian Auto-Real Estate, Acadian Auto-Technology, Acadian Auto-Value, Acadian Auto-World, Acadian Auto-Yield, Acadian Auto-Zero, Acadian Auto-Zeta, Acadian Auto-Eta, Acadian Auto-Theta, Acadian Auto-Iota, Acadian Auto-Kappa, Acadian Auto-Lambda, Acadian Auto-Mu, Acadian Auto-Nu, Acadian Auto-Xi, Acadian Auto-Omicron, Acadian Auto-Pi, Acadian Auto-Rho, Acadian Auto-Sigma, Acadian Auto-Tau, Acadian Auto-Upsilon, Acadian Auto-Phi, Acadian Auto-Chi, Acadian Auto-Psi, Acadian Auto-Omega.

FONDS MONÉTAIRES

Table listing money market funds such as Acadian Money, Acadian Short-Term, Acadian Ultra-Short, Acadian Zero, Acadian Zeta, Acadian Eta, Acadian Theta, Acadian Iota, Acadian Kappa, Acadian Lambda, Acadian Mu, Acadian Nu, Acadian Xi, Acadian Omicron, Acadian Pi, Acadian Rho, Acadian Sigma, Acadian Tau, Acadian Upsilon, Acadian Phi, Acadian Chi, Acadian Psi, Acadian Omega.

FONDS AUTOMATISÉS

Table listing automated funds such as Acadian Auto, Acadian Auto-Short, Acadian Auto-Mid, Acadian Auto-Long, Acadian Auto-Balanced, Acadian Auto-Growth, Acadian Auto-Income, Acadian Auto-Real Estate, Acadian Auto-Technology, Acadian Auto-Value, Acadian Auto-World, Acadian Auto-Yield, Acadian Auto-Zero, Acadian Auto-Zeta, Acadian Auto-Eta, Acadian Auto-Theta, Acadian Auto-Iota, Acadian Auto-Kappa, Acadian Auto-Lambda, Acadian Auto-Mu, Acadian Auto-Nu, Acadian Auto-Xi, Acadian Auto-Omicron, Acadian Auto-Pi, Acadian Auto-Rho, Acadian Auto-Sigma, Acadian Auto-Tau, Acadian Auto-Upsilon, Acadian Auto-Phi, Acadian Auto-Chi, Acadian Auto-Psi, Acadian Auto-Omega.

FONDS MONÉTAIRES

Table listing money market funds such as Acadian Money, Acadian Short-Term, Acadian Ultra-Short, Acadian Zero, Acadian Zeta, Acadian Eta, Acadian Theta, Acadian Iota, Acadian Kappa, Acadian Lambda, Acadian Mu, Acadian Nu, Acadian Xi, Acadian Omicron, Acadian Pi, Acadian Rho, Acadian Sigma, Acadian Tau, Acadian Upsilon, Acadian Phi, Acadian Chi, Acadian Psi, Acadian Omega.

FONDS AUTOMATISÉS

Table listing automated funds such as Acadian Auto, Acadian Auto-Short, Acadian Auto-Mid, Acadian Auto-Long, Acadian Auto-Balanced, Acadian Auto-Growth, Acadian Auto-Income, Acadian Auto-Real Estate, Acadian Auto-Technology, Acadian Auto-Value, Acadian Auto-World, Acadian Auto-Yield, Acadian Auto-Zero, Acadian Auto-Zeta, Acadian Auto-Eta, Acadian Auto-Theta, Acadian Auto-Iota, Acadian Auto-Kappa, Acadian Auto-Lambda, Acadian Auto-Mu, Acadian Auto-Nu, Acadian Auto-Xi, Acadian Auto-Omicron, Acadian Auto-Pi, Acadian Auto-Rho, Acadian Auto-Sigma, Acadian Auto-Tau, Acadian Auto-Upsilon, Acadian Auto-Phi, Acadian Auto-Chi, Acadian Auto-Psi, Acadian Auto-Omega.



Entente avec Transport Reynald

(Image-Média Mauricie: Patrick Beauchamp)

M. Reynald Cloutier de Transport Reynald vient de parapher une entente de cinq ans avec *Le Nouvelliste*. Transport Reynald, entreprise de distribution, assure la livraison quotidienne de votre *Nouvelliste* à votre camelot pour que nos abonnés puissent en prendre connaissance au petit déjeuner. M. Normand Dumoulin, directeur du tirage, et M. Alain Rocher, directeur finances et administration, entourent M. Reynald Cloutier lors de la signature officielle.

Une mission économique d'un nouveau genre

Norman Delisle
Santa Monica (PC)

■ Le premier ministre Lucien Bouchard est débarqué hier en Californie pour diriger une mission économique d'un type nouveau.

D'une part, la visite du chef du gouvernement québécois et de la centaine de personnalités du monde des affaires qui l'accompagnent est centrée non sur les industries traditionnelles du Québec, mais sur une industrie de pointe: le multimédia.

D'autre part, M. Bouchard s'est donné un mandat additionnel lorsqu'il se rend aux États-Unis: «Mieux y faire connaître le Québec», a-t-il expliqué.

M. Bouchard sera dans la région de Los Angeles pour quatre jours. Il prendra la parole devant le «Southern California Software Council» et visitera les studios californiens de la firme québécoise Softimage.

Le premier ministre lancera aussi une vaste campagne de promotion touristique pour augmenter au Québec le nombre de visiteurs provenant de la côte Ouest des États-Unis.

Il est à ce sujet accompagné du ministre du Tourisme, Maxime Arsenault.

Mais M. Bouchard aura plusieurs occasions d'expliquer la situation du Québec devant des auditoires américains. Il rencontrera notamment l'équipe éditoriale du prestigieux quotidien Los Angeles Times, dont le tirage dépasse le million d'exemplaires à chaque jour.

Il sera également conférencier devant les membres du «Los Angeles World Affairs Council», et parlera devant les membres de la «Global City Regions Conference».

Los Angeles est la sixième grande agglomération américaine où se rend M. Bouchard depuis qu'il dirige le Québec, soit depuis janvier 1996. Il a fait la promotion du Québec précédemment à New York, Philadelphie, Chicago, Boston et Atlanta.

Parmi la centaine de Québécois provenant des milieux d'affaires qui accompagnent le premier ministre, notons une cinquantaine de représentants d'entreprises du multimédia (animation 2D et 3D, cinéma, télévision et téléphonie), des

représentants de l'industrie touristique et des agents culturels.

Le premier ministre a cependant dû affronter une mauvaise nouvelle au moment où il s'appretait à prendre l'avion à Montréal vers Los Angeles. Il a été informé de la décision de la Cour du Québec invalidant des dispositions de la loi 101 qui traite de la primauté de la langue française dans l'affichage commercial.

M. Bouchard s'est refusé à tout commentaire dans ce dossier avant d'avoir pris connaissance du texte intégral du jugement.

«Ce serait prématuré et peu convenable de commenter un jugement sans l'avoir lu», a-t-il dit.

Il a refusé de spéculer sur la promulgation de la clause dérogatoire, une disposition constitutionnelle que son gouvernement pourrait utiliser pour rétablir la loi dans son intégralité.

M. Bouchard sera sûrement interrogé au cours de son périple californien sur les lois linguistiques du Québec. La Californie connaît elle aussi des tensions linguistiques, avec la présence d'une forte minorité hispanophone et de plusieurs citoyens d'origine asiatique. ■

La qualité à tout prix!

STIHL
Trousse Wood-Pro[®]
GRATUITE
Régime de 75%

| | | | | |
|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| STIHL 017 | STIHL 025 | STIHL 026 | STIHL 034 | STIHL 036 |
| 289 ⁹⁵ \$ | 449 ⁹⁵ \$ | 549 ⁹⁵ \$ | 629 ⁹⁵ \$ | 699 ⁹⁵ \$ |
| ÉCONOMISEZ 10% | ÉCONOMISEZ 40% | ÉCONOMISEZ 100% | ÉCONOMISEZ 70% | ÉCONOMISEZ 80% |

STIHL
Numéro un dans le monde.

Pour plus de détails et une démonstration gratuite, venez nous voir dès aujourd'hui.

| | |
|---|--|
| POTHIER SPORT LA TUQUE INC. 1043, boul. Ducharme, La Tuque (819) 523-8431 | MAJOR MINI-MOTEUR INC. 514, boul. Sainte-Modéleine, Cap-de-la-Madeleine (819) 372-0399 |
| J.-B. POTHIER ET FILS (1995) INC. 261, route 153, C.P. 248, Saint-Tite (418) 365-5831 | LOCATION C.D.A. INC. 620, boul. Saint-Laurent Est, Louiseville (819) 228-3234 |
| J.-B. POTHIER ET FILS (1995) INC. 5330, boul. Royal, Shawinigan (819) 539-8151 | GENEST, MICHEL 37, rue Dery, Saint-Stanislas-de-Champlain (418) 328-3752 |
| ÉQUIPEMENT MOTORISÉ LES CHUTES INC. 975, 5e Avenue, Shawinigan-Sud (819) 537-5136 | LOCATION BÉCANCOUR INC. 3790, boul. Bécancour, Genville (819) 298-3141 |
| MICH ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS ENR. 1620, Trudel Est, Saint-Basile (819) 535-3373 | CENTRE MULTI-SERVICES 480, Notre-Dame, Saint-Alexis-des-Monts (819) 265-4142 |
| MACHINERIE BARON ET TOUSIGNANT LTÉE 7515, boul. des Forges, Trois-Rivières (819) 378-3472 | |

conseillère 20 %
familiale
entrepreneure 50 %
jardinière 15 %
passionnée
activités des 10 %
enfants
voyageuse 5 %

Vous avez déjà assez de difficulté à équilibrer votre vie personnelle, sans qu'il en soit de même avec votre portefeuille de placements. Heureusement, vous n'avez pas à vous soucier de votre portefeuille.

Les portefeuilles Sélect Royal sont des instruments de placement à gestion professionnelle alliant la complexité d'un portefeuille bien conçu à la commodité d'une décision de placement unique. Bref, un mode d'investissement intelligent.

Pour plus de renseignements, composez le 1-800-ROYAL 63 ou rendez-vous à votre succursale.

FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL
Membre du Groupe Financier Banque Royale[®]

Les fonds communs de placement Royal sont offerts par la société Fonds d'investissement Royal Inc., membre du Groupe Financier Banque Royale. On trouvera des renseignements importants sur les fonds communs de placement dans le prospectus simplifié dont on peut obtenir un exemplaire dans les succursales de la Banque Royale ou du Trust Royal. Il est important de le lire attentivement avant d'investir. La valeur des parts, de même que les rendements, fluctuent.

| | DÉPÔTS À COURT TERME | | | | | DÉPÔTS À LONG TERME | | | | | HYPOTHÈQUES RÉSIDENIELLES | | | | | | | | | | |
|-------------------------|----------------------|-------|-------|-------|-------|---------------------|------|-------|-------|-------|---------------------------|------|--------|--------|---------|---------|-------|-------|-------|-------|--|
| | Min. | 60j. | 90j. | 120j. | 180j. | Min. | 1 an | 2 ans | 3 ans | 4 ans | 5 ans | Var. | 6 m.o. | 6 m.f. | 1 an o. | 1 an f. | 2 ans | 3 ans | 4 ans | 5 ans | |
| BANQUES | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| B. Nationale Canada | 5,000 | 3.00 | 3.25 | 3.25 | 4.85 | 1,000 | 4.50 | 5.35 | 6.00 | 6.10 | 6.25 | - | 7.75 | 7.30 | 7.95 | 7.35 | 7.85 | 8.05 | 8.15 | 8.25 | |
| Banque Laurentienne | 5,000 | 3.00 | 3.25 | 3.25 | 3.60 | 1,000 | 4.05 | 4.75 | 5.00 | 5.10 | 5.35 | - | 7.70 | 7.10 | 7.55 | 6.95 | 7.60 | 7.80 | 7.90 | 8.00 | |
| Banque Royale | 5,000 | 3.00 | 3.25 | 3.25 | 3.60 | 500 | 4.05 | 4.75 | 5.00 | 5.10 | 5.35 | 6.25 | 7.75 | 7.30 | 7.85 | 7.25 | 7.85 | 8.05 | 8.15 | 8.25 | |
| Banque Scotia | 5,000 | 3.00 | 3.25 | 3.25 | 3.60 | 500 | 4.05 | 4.75 | 5.00 | 5.10 | 5.35 | 6.25 | 7.75 | 7.30 | 7.95 | 7.35 | 7.85 | 8.05 | 8.15 | 8.25 | |
| Banque Toronto Dominion | 5,000 | 3.00 | 3.25 | 3.25 | 3.60 | 1,000 | 4.05 | 4.75 | 5.00 | 5.10 | 5.35 | 6.25 | - | 7.30 | 7.95 | 7.35 | 7.85 | 8.05 | 8.15 | 8.25 | |
| Banque de Montréal | 5,000 | 3.00 | 3.25 | 3.25 | 3.60 | 1,000 | 4.05 | 4.75 | 5.00 | 5.10 | 5.35 | 6.00 | 7.75 | 7.30 | 7.95 | 7.35 | 7.85 | 8.05 | 8.15 | 8.25 | |
| CIBC | 5,000 | 3.00 | 3.25 | 3.25 | 3.60 | 1,000 | 4.05 | 4.75 | 5.00 | 5.10 | 5.35 | 5.24 | 7.75 | 7.30 | 7.95 | 7.35 | 7.85 | 8.05 | 8.15 | 8.25 | |
| Manulife Bank | 25,000 | 4.35 | 4.50 | 4.50 | 4.65 | 500 | 4.85 | 5.30 | 5.40 | 5.65 | 5.75 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | |
| FIDUCIES | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Fede Caisses Centre Que | 5,000 | 3.00 | 3.25 | 3.25 | 3.60 | 1,000 | 4.05 | 4.75 | 5.00 | 5.10 | 5.35 | - | 7.60 | 7.10 | 7.55 | 6.95 | 7.60 | 7.80 | 7.90 | 8.00 | |
| Canada Trust | 5,000 | r3.00 | r3.25 | r3.25 | r3.60 | 1,000 | 4.05 | 4.75 | 5.00 | 5.10 | 5.35 | 6.25 | 7.75 | 7.30 | - | 7.25 | 7.85 | 8.05 | 8.15 | 8.25 | |
| Fiducie Desjardins | 5,000 | 3.00 | 3.00 | 3.00 | 3.50 | 1,000 | 4.05 | 4.75 | 5.00 | 5.10 | 5.35 | - | 7.75 | 7.30 | 7.95 | 7.35 | 7.85 | 8.05 | 8.15 | 8.25 | |
| Fiducie Sun Life | 25,000 | 4.13 | 4.13 | 4.25 | 4.38 | 1,000 | 5.00 | 5.63 | 5.88 | 5.88 | 6.13 | - | 7.75 | 7.30 | 7.95 | 7.35 | 7.85 | 8.05 | 8.15 | 8.25 | |
| Groupe Investors | 0 | - | - | - | - | 1,000 | 4.05 | 4.75 | 5.00 | 5.10 | 5.35 | - | 7.75 | 7.30 | 7.95 | 7.35 | 7.85 | 8.05 | 8.15 | 8.25 | |
| CAP Mortgage Corp. | 0 | - | - | - | - | 0 | - | - | - | - | - | - | - | 7.10 | 7.65 | 7.05 | 7.60 | 7.80 | 7.90 | 8.00 | |
| London Life | 1,000 | - | - | - | - | 1,000 | 4.00 | 4.75 | 5.00 | 5.13 | 5.38 | - | 7.75 | 7.30 | 7.95 | 7.35 | 7.85 | 8.05 | 8.15 | 8.25 | |
| Trust Général | 5,000 | 3.00 | 3.25 | 3.25 | 4.85 | 1,000 | 4.50 | 5.35 | 6.00 | 6.10 | 6.25 | - | 7.75 | 7.30 | 7.95 | 7.35 | 7.85 | 8.05 | 8.15 | 8.25 | |
| Trust National | 0 | - | - | - | - | 0 | - | - | - | - | - | - | - | 7.75 | 7.30 | 7.95 | 7.35 | 7.85 | 8.05 | 8.15 | |
| Trust Royal | 0 | 3.00 | 3.25 | 3.25 | 3.60 | 500 | 4.05 | 4.75 | 5.00 | 5.10 | 5.35 | - | 7.75 | 7.30 | 7.85 | 7.25 | 7.85 | 8.05 | 8.15 | 8.25 | |
| Trust la Laurentienne | 3,000 | 3.00 | 3.25 | 3.25 | 3.60 | 1,000 | 4.05 | 4.75 | 5.00 | 5.10 | 5.35 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | |

Informations fournies le 20 oct 1999, 15:45 hres. par les services Cannex qui les ont transmises au Nouvelliste hier. Les lecteurs peuvent en tout temps consulter les taux de Cannex sur internet à l'adresse suivante HTTP://WWW.CANNEX.COM. Les abréviations suivantes sont: 'j.' = jour, 'Min.' = placement minimum, 'm.' = mois, 'o.' = hypothèque ouverte, 'f.' = hypothèque fermée, 'r.' = dépôts rachetables.

| | | | | | | |
|---|---|------------------------|------------------------|-------------------------|--|--|
| MULTIPRÊTS HYPOTHÈQUES • Courtier immobilier agréé • Spécialisé en financement hypothécaire | MEILLEURS TAUX HYPOTHÉCAIRES DU JOUR | | | | AVEC NOUS VOUS OBTENEZ... • Les meilleurs taux d'intérêt • Les meilleures conditions • Un service de préqualification • Un taux hypothécaire protégé à long terme • Un transfert d'hypothèque sans frais | SERVICE GRATUIT • (819) 694-2366 • 1-800-798-PRET (7 jours/semaine) www.multi-prets.com |
| | 1 AN 6,77 % | 3 ANS 7,05 % | 5 ANS 7,25 % | 10 ANS 7,80 % | | |

Les défenseurs des droits des anglophones jubilent

Certaines dispositions de la langue d'affichage invalidées

Lia Levesque
Montréal (PC)

Les défenseurs des droits des anglophones jubilent, hier, en accueillant le jugement Côté invalidant certaines dispositions de la langue d'affichage commercial.

L'avocat Brent Tyler, qui a défendu cette cause des commerçants du Lac Brôme, a décrit le jugement Côté comme «une fissure dans la fondation qui va s'élargir et s'élargir». Me Tyler croit fermement que ce jugement sur la langue d'affichage pourra servir d'inspiration pour d'autres jugements à venir sur d'autres aspects de la Charte de la langue française qui sont contestés.

Pour Me Tyler, il est faux de dire qu'il existait un consensus au Québec sur la langue d'affichage et que cette décision ne fera que rouvrir de vieilles plaies. Il n'existait un consensus qu'entre les partis politiques à l'Assemblée nationale, affirme-t-il. Me Tyler se dit assuré que «la vaste majorité des francophones du Québec ne voit pas de problème» avec l'affichage bilingue ayant un lettrage d'égalité taillé.

Lorsque les avocats du gouvernement n'ont pas refait la preuve du fait que le français était menacé,

pour justifier les dispositions de la loi sur l'affichage. Me Tyler avoue avoir pensé que le gouvernement du Québec courrait sciemment à sa perte, cherchant à établir ainsi «une condition gagnante» en vue d'un prochain référendum sur la souveraineté. Toutefois, il admet maintenant que la procureure générale a simplement «fait une erreur stratégique» en omettant de refaire cette preuve devant la Cour du Québec.

De son côté, le président d'Alliance-Québec William Johnson parlait du «trionphe de la liberté sur une loi oppressive et inconstitutionnelle». Après s'être exclamé «vive la liberté», M. Johnson a évoqué la «reconquête d'une société juste et libre» pour les anglophones du Québec.

M. Johnson a aussi décrit les dispositions linguistiques concernées comme «de l'intégrisme linguistique, du tribalisme et du suprémacisme».

Les commerçants du Lac Brôme, dont la cause a servi de base au jugement Côté ont manifesté leur fierté, aux côtés de leur avocat, en conférence de presse à Montréal.

Le bon sens, la raison a triomphé, s'est exclamé en anglais Mme Gwen Simpson, copropriétaire de la

boutique d'antiquités The Lyon and the Wallrus. Elle a dit souhaiter qu'à l'avenir, le gouvernement traite mieux la communauté anglophone.

Le chef du Parti Egalité Keith Henderson a perçu dans le jugement Côté «une victoire du petit monde», du bon sens et de la modération. Il a invité le gouvernement fédéral, lorsque la cause ira en appel, à intervenir pour plaider la défense des deux langues officielles du Canada. Sinon, il considérera les représentants du gouvernement fédéral comme «des hypocrites consommés».

Défenseurs du français

Les commentaires font plutôt dans la déception chez les défenseurs du fait français.

Ainsi, le président de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal Guy Bouthillier a dit craindre que le jugement Côté ne relance le débat linguistique au Québec.

Quant au Mouvement national des Québécois, sa présidente Louise Paquette s'est dite déçue et choquée. Elle rappelle que la Cour suprême avait déjà tranché ce débat il y a à peine 11 ans. Ce jugement Côté constitue un retour en arrière, selon elle, qui risque de relancer le débat linguistique. ●

Le MLNQ ira faire la police de la langue à Shawville

Shawville (PC)

Une quarantaine de militants radicaux du Mouvement de libération nationale du Québec (MLNQ) débarqueront dans la municipalité de Shawville, samedi, afin d'y relever les infractions à la Loi 101.

«Le MLNQ compte recueillir des témoignages ainsi que des documents visuels et auditifs de toutes les infractions commises à Shawville au nom de la pseudo oppression d'une population se prétendant minoritaire dans une contrée qui fait encore, malheureusement, partie du grand ensemble canadien unitaire anglais», affirme le président du MLNQ, Raymond Villeneuve.

Membre fondateur du Front de libération du Québec (FLQ), M. Villeneuve est conscient que la manifestation de son groupe ne sera pas bienvenue dans la petite municipalité du Pontiac qui, au début de l'été, avait expulsé une inspectrice de la Commission de protection de la langue française. «On sait bien que la population sera hostile à notre égard, dit M.

Villeneuve. Mais on n'hésitera pas à se défendre si on est attaqué. On n'a pas besoin d'être escortés par la SQ pour se protéger.»

Du côté de la Sûreté du Québec, on affirme ne pas avoir reçu de demande de la municipalité de Shawville pour accroître la présence policière ce week-end. «Comme d'habitude, des agents patrouilleront le secteur et feront leur travail si on enfreint la loi», a déclaré le caporal Mathias Dellier, porte-parole de la SQ.

Même son de cloche du côté de la municipalité de Shawville, où le maire Albert Armstrong, qui n'avait pas eu vent de cette manifestation, ne redoute pas de dénouement violent.

«Plusieurs résidents vont être choqués, mais personne ici n'est violent, dit-il. Si les membres du MLNQ manifestent pacifiquement, ils n'auront pas de problème avec nous.»

Né en décembre 1995, à la suite du référendum sur la souveraineté, le MLNQ compte aujourd'hui quelques 300 militants à travers le Québec. ●

Stéphane Dion ne juge pas la prédominance du français essentielle

Ottawa (PC)

Le ministre des Affaires intergouvernementales Stéphane Dion a réagi hier avec prudence à la décision de la Cour du Québec qui rend illégale la prédominance du français dans l'affichage commercial.

«Je ne fais pas de politique provinciale», a-t-il pris soin de déclarer avant d'ajouter ne pas croire que «la prédominance du français dans l'affichage soit à ce point essentielle pour la bonne santé du français au Québec».

Questionné sur le sujet à la sortie de la Chambre des communes, M. Dion a précisé que la langue française lui semblait «solide» au Québec. «Jamais le français ne s'est mieux porté depuis le début de la Confédération. Ce qui est important, il me semble, c'est que, dans la langue d'affichage, le français soit là.»

Quant à savoir si la décision du tribunal risque de troubler la paix linguistique, M. Dion ne le pense pas. «Parce qu'il me semble que la relation des francophones et des anglophones est bonne, surtout dans la région où on a fait le jugement, et que la question de la prédominance du français ne devrait pas énerver les esprits.»

Ce qui serait inquiétant, selon le

ministre, «c'est si on n'était pas capable de faire en sorte que le français soit dans l'affichage».

Son collègue, le député Denis Paradis, abondait dans le même sens. Représentant la circonscription de Brôme-Missisquoi, où était situé le commerce dont les propriétaires ont fait appel aux tribunaux, il a assuré que la paix linguistique persisterait.

«Ça ne va briser en rien l'harmonie qui existe entre les deux communautés linguistiques dans Brôme-Missisquoi», a déclaré le député dont la région compte 20 pour cent d'anglophones et 80 pour cent de francophones. «un peu à l'image du Québec».

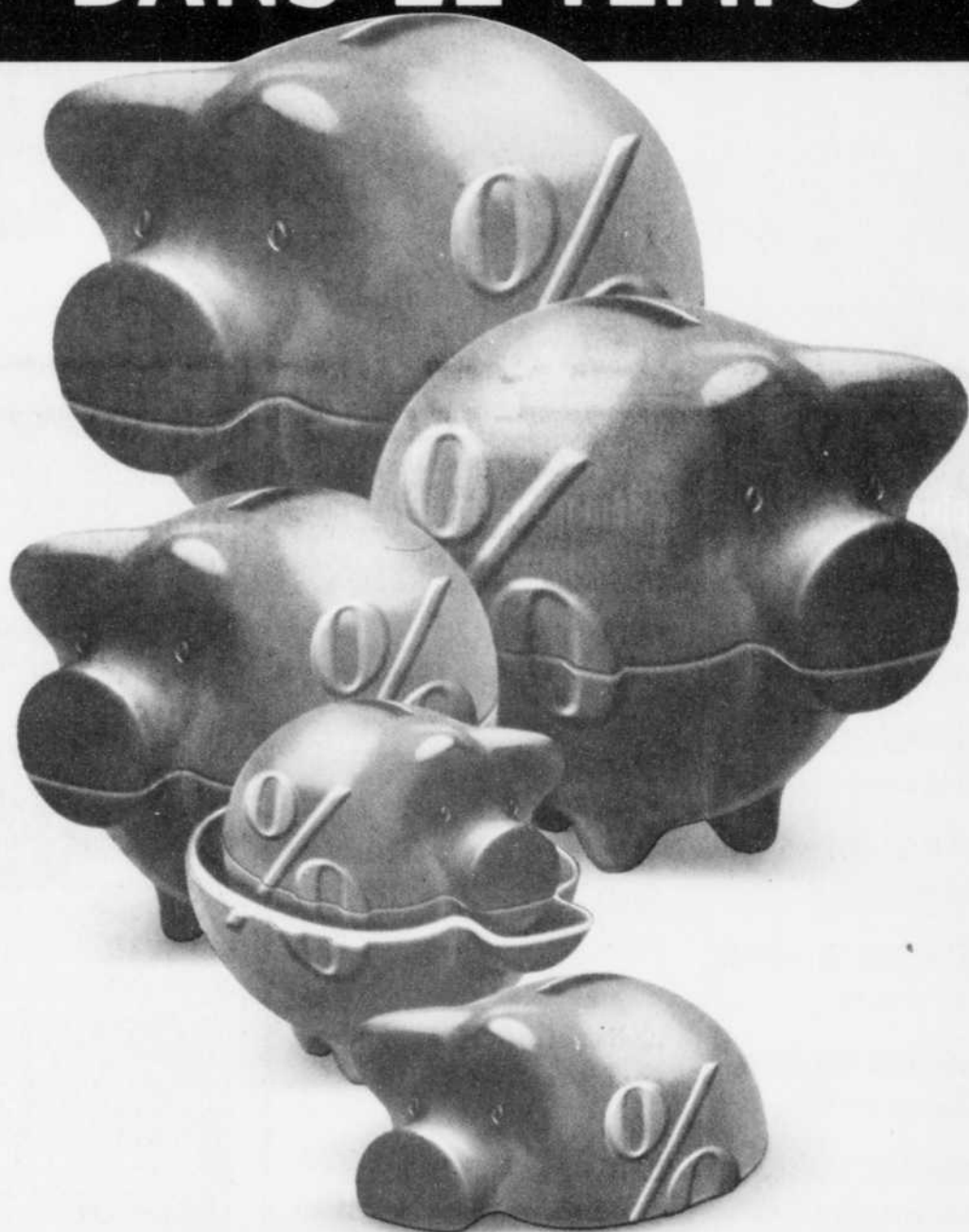
«Dans toutes les villes et villages des Cantons de l'Est, tout le monde s'est toujours bien entendu. Les deux communautés linguistiques se parlent et se fréquentent. Il y a de l'amitié dans l'air et ça va continuer», a-t-il prédit.

Tout aussi prudent que M. Dion, M. Paradis a dit vouloir «attendre l'appel» pour réagir. Il a néanmoins affirmé que «les francophones ne deviennent pas anglophones» dans son comté. «Je pense comme la juge l'a mentionné. (...) Onze ans plus tard, vérifions la nécessité de ça (la prédominance du français dans l'affichage)», a-t-il suggéré. ●

«Ce qui est important, il me semble, c'est que, dans la langue d'affichage, le français soit là»

—Stéphane Dion

INVESTISSEZ DANS LE TEMPS



LES OBLIGATIONS À TERME DU QUÉBEC À TAUX PROGRESSIF

Le rendement et la sécurité réunis!

- Taux d'intérêt concurrentiels progressifs et garantis pendant dix ans.
- Encaissables chaque année, sans pénalité, à leur date anniversaire.
- Garanties sans limites par le gouvernement du Québec.

OBTENEZ **5,75%** la première année avec le boni REER de 1%!

Profitez du boni d'intérêt de 1% offert la première année sur vos obligations en les plaçant dans un des régimes ou fonds enregistrés de retraite du Québec (REER, FERR, CRI, FRV). **JUSQU'À 8%**

| 1 ^e année | 2 ^e année | 3 ^e année | 4 ^e année | 5 ^e année | 6 ^e année | 7 ^e année | 8 ^e année | 9 ^e année | 10 ^e année |
|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|-----------------------|
| 4,75% | 5,00% | 5,25% | 5,25% | 5,50% | 6,00% | 6,25% | 6,50% | 7,00% | 8,00% |

C'est simple! Vous n'avez qu'à composer le 521-5229 pour la région de Québec ou le 1 800 463-5229 (sans frais) du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et tous les samedis d'octobre et de novembre, de 10 h à 16 h. Téléphonnez-nous dès aujourd'hui pour investir en toute sécurité.

1 800 463-5229

PLACEMENTS QUÉBEC



Québec

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Le ministre des Finances peut modifier les taux qui seront offerts sur les prochaines émissions.

L'OFFRE DU LEADER

EXEMPLE

«Pour votre sécurité cet hiver, faites confiance à UNIPNEU!»
Jacques Duval
Rédacteur en chef, Guide de l'auto.

WINTER 160-SD

- Le W160-SD conçu pour les petites et moyennes voitures, il assure un niveau maximum de stabilité et une conduite des plus sécuritaires
- Bande de roulement conçue pour adhérer dans toutes les situations de conduite
- Composable pour traction maximale dans la neige et sur la glace
- Excellente tenue de route et une durabilité remarquable
- Cote de vitesse «Q»
- Protection hasard de route pour la durée de vie du pneu

A partir de **56⁹⁸ \$**

www.unipneu.net

PNEUS TIBO LTÉE
2161, rue Royale, C.P. 697
Trois-Rivières
Tél. : (819) 376-1114
Télex : (819) 691-0617

Contel *76883
Bell *63836

LA SÉCURITÉ sans compromis

L'industrie du taxi doit être revue et corrigée

Pierre April
Québec (PC)

Le Syndicat professionnel des chauffeurs de taxi du Québec (FTQ) est venu réclamer, hier, en commission parlementaire des transports et de l'environnement, le droit d'association au nom des travailleurs autonomes de l'industrie du taxi.

Pour le vice-président de la FTQ, Arnold Dugas, «les chauffeurs de taxi du Québec disent oui à toutes les améliorations du service à la population». Ils sont toutefois moins enclins à donner toute la latitude voulue au ministre des Transports.

En présentant leur mémoire en commission parlementaire, ils ont indiqué qu'une saine gestion de l'industrie du taxi «doit passer par

le respect des individus qui exercent ce métier».

S'ils ne rejettent pas du revers de la main les intentions du ministre des Transports, Guy Chevrette, de faire un peu de ménage dans cette industrie, ils n'ont pas oublié de lui rappeler qu'ils doivent être partie prenante dans toute réforme éventuelle.

«Ce n'est certainement pas en ignorant les personnes les plus intéressées, a indiqué M. Dugas, en les tenant dans les bas-fonds et en les considérant comme les renégats de la société, que l'on réussira à assainir ce milieu.»

Parmi les intervenants indispensables à cette réforme, il y a les associations représentant les personnes handicapées. Elles aussi ont présenté leurs attentes. Elles se sentent

aussi concernées par la réforme du transport du taxi et elles tiennent à faire respecter les engagements de l'État envers leur clientèle.

Le Regroupement des usagers du transport adapté s'est présenté en commission parlementaire avec une liste de demandes touchant tout autant la formation professionnelle des chauffeurs que leurs qualités morales.

Dans le débat qui s'amorce, l'Union des municipalités du Québec a pour sa part présenté un mémoire qui insiste sur l'aspect politique des propositions gouvernementales et qui vise, dans moins de cinq ans, à décentraliser la réglementation et le contrôle du transport par taxi.

Pour l'UMQ, «le gouvernement du Québec ne doit pas se désenga-

ger de ses responsabilités en matière de transport par taxi». L'UMQ estime que le partage actuel des pouvoirs entre le gouvernement et les autorités régionales est adéquat et lui demande de maintenir le statu quo à ce chapitre.

Par ailleurs, l'UMQ a précisé que la révision de l'encadrement légal actuel doit être l'occasion de lever le moratoire sur le nombre de permis de taxi par agglomération pour ajuster l'offre à la demande.

Dans sa conclusion, l'UMQ est passablement critique de la proposition voulant que les Municipalités régionales de comté soient les mieux placées pour prendre en charge la réglementation des activités de taxi. Selon elle, le seul fait de songer à une telle mesure équivaudrait «à un autre pelletage de factures».

«L'arnaque de Bernard Landry?»

Les fonctionnaires disent aux Québécois de se méfier des réductions d'impôt promises

Michel Hébert
Québec (PC)

Même s'ils sont accablés par le plus lourd fardeau fiscal d'Amérique du Nord, les Québécois doivent se méfier des réductions d'impôt promises par le gouvernement Bouchard.

Elles seront précédées de nouvelles compressions budgétaires qui réduiront davantage la qualité des services publics, a prévenu hier le Syndicat de la fonction publique du Québec qui, outre par «l'arnaque de Bernard Landry», a abruptement quitté la salle où le ministre des Finances poursuivait ses consultations publiques sur la réduction de l'impôt des particuliers.

«La population doit se méfier d'un cadeau empoisonné de quelques points de réduction d'impôt qui va passer nécessairement par d'autres compressions, par d'autres réductions de services», a déclaré le président du SFPQ, Serge Roy, symboliquement accompagné d'une vingtaine de fonctionnaires vêtus d'un T-shirt vert fluo arborant le slogan: «On n'est pas des pions».

Les fonctionnaires boycottent ces consultations parce que, disent-ils, le gouvernement a déjà fait son lit: les impôts seront réduits au détriment des services publics.

Ils en tiennent pour preuve la mise à pied de 250 personnes à Emploi-Québec, le plafonnement à deux pour cent des augmentations consenties aux ministères et des compressions atteignant parfois 15 pour cent imposées aux organismes publics et parapublics comme le Bureau des audiences publiques sur l'environnement.

Au Sommet socio-économique de 1996, on leur avait pourtant promis de tenir un débat public sur l'utilisation des surplus budgétaires une fois le déficit zéro atteint. Or, on ne parle que des impôts, déplore M. Roy.

Mais ce baroud d'honneur des fonctionnaires n'a pas ému Bernard Landry, qui l'a rangé dans le tiroir des tactiques syndicales de négociation.

«On a été réélu parce qu'on a dit qu'on prendrait l'essentiel de la marge de manoeuvre pour réduire les impôts et les taxes. Ça ne veut pas dire que, dans l'avenir, on ne révisera pas ces choses-là si des revenus considérables se dessinaient», a-t-il rappelé, en précisant que le gouvernement ne disposait que d'une «marge de manoeuvre modeste».

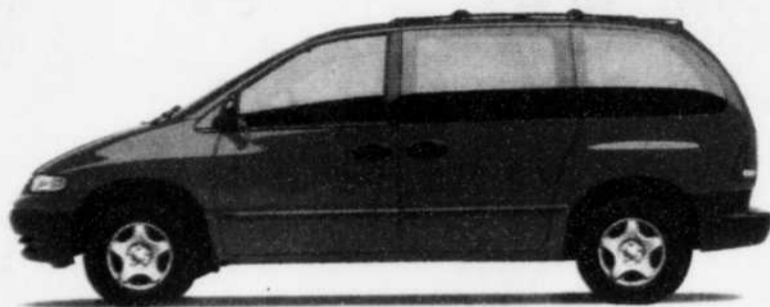
«La réduction d'impôt est déjà annoncée (1,7 milliards \$) et on consulte la population pour la faire de la façon la plus sociale et la plus économique possible», a-t-il ajouté.

Pour que ce rêve devienne une réalité pour la classe moyenne, l'Action démocratique de Mario Dumont propose un taux d'imposition unique pour tous les contribuables (20 pour cent).

Actuellement, presque la moitié des Québécois ne paient aucun impôt. Ce qui provoque une iniquité certaine, estime l'ADQ, notamment pour ceux dont le revenu annuel dépasse 50 000 \$. En 1997, ils représentaient 10,8 pour cent des contribuables mais payaient, en vertu de taux d'imposition dits «progressifs», la moitié du total de l'impôt payé par les particuliers, soit exactement 49,8 pour cent.

Cette situation est unique en Amérique du Nord. Ça empêche l'épargne et ça freine la croissance économique, ont soutenu les porte-parole adéquistes, Marie Grégoire et Marc-André Gravel.

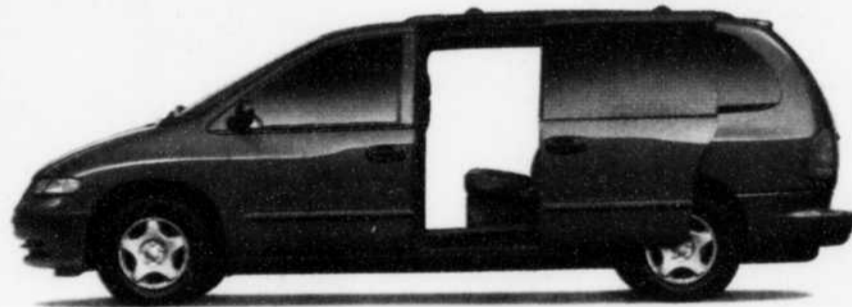
Comme s'il n'y avait pas déjà bien assez de raisons pour choisir une Dodge Caravan, nous en avons ajouté deux.



Dodge Caravan 2000

22 929\$* ou 269\$†

Location, terme de 36 mois.
Comptant initial de 3 883 \$.
Taxe sur le climatiseur,
transport et préparation inclus.



Dodge Grand Caravan 2000

Louez une Dodge Grand Caravan pour seulement 10\$† de plus par mois

- Dodge Caravan 2000/Dodge Grand Caravan 2000, ensemble 26T
- Moteur V6 de 3,0 L • Transmission automatique à quatre rapports
 - Deux portes coulissantes • Climatiseur • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Régulateur de vitesse • Volant inclinable
 - Glaces de custode pivotantes à commande électrique • Sièges pour sept passagers
 - Sièges à roulettes Easy Out™ • Radiocassette AM/FM stéréo • Verrous arrière à l'épreuve des enfants • Glace à écran solaire • Poutres de protection latérales
 - Garantie 3 ans ou 60 000 km

Dodge Caravan

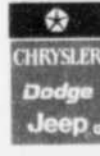
LA MINI-FOURGONNETTE LA PLUS VENDUE AU PAYS

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep



* Transport (855 \$) en sus. Le prix reflète l'allocation du fabricant consentie au concessionnaire. † Tarifs mensuels de 269 \$ établis d'après la Dodge Caravan 2000 26T + AAF + AAA. Comptant initial ou échange équivalent. Le locataire est responsable de l'incident de kilométrage après 51 200 kilomètres, au taux de 12 ¢ le km. Rachat non requis. Location pour usage personnel seulement. Sous réserve de l'approbation de Credit Chrysler Canada Inc. ** Immobilisation, assurances, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre/louer à prix moindre et avoir à commander. Ces offres sont exclues et ne peuvent être combinées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Offres d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Photos à titre indicatif seulement. DaimlerChrysler Canada Inc. est une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. Visitez-nous dès aujourd'hui à www.daimlerchrysler.ca

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep Inc.



Près d'un million de Québécois ne lisent pas le journal.

Ils le regardent.



Fondation québécoise pour l'alphabétisation



Les Braves
ou les
Yankees?

— page 18

Sports

Un autre
voyage
difficile

— page 20



L'effort y était...

Le Canadien s'incline 2-1 contre l'Avalanche du Colorado

Guy Robillard
Montréal (PC)

Le Canadien a encore une fois fourni un effort méritoire, mais il a encore une fois dû s'avouer vaincu, 2-1 contre l'Avalanche du Colorado, hier au Centre Molson.

Peut-être trop prudent, ou trop respectueux de l'adversaire, le Canadien a attendu la troisième période pour se lancer à l'attaque, mais seul Brian Savage (qui d'autre?) a pu déjouer Patrick Roy lors d'un avantage numérique, en prenant le retour d'un lancer de Martin Rucinsky, qui avait reçu le disque de Saku Koivu. Il s'agissait du neuvième but de la saison et du 29^e en 40 matchs en octobre pour le Monsieur Octobre du hockey.

Plus tôt dans le match, on avait vu un jeu de puissance constitué à l'avant de Trevor Linden, Mike Ribeiro et Turner Stevenson, trois joueurs qui totalisent... zéro but.

Milan Hejduk, un jeune de 23 ans qui ne souffre certes pas de la guigne de la deuxième année, a réussi les deux buts de l'Avalanche, deux très beaux buts, ses cinquième et sixième déjà. José Théodore ne pouvait presque rien faire contre ces deux jeux et deux tirs de grande qualité.

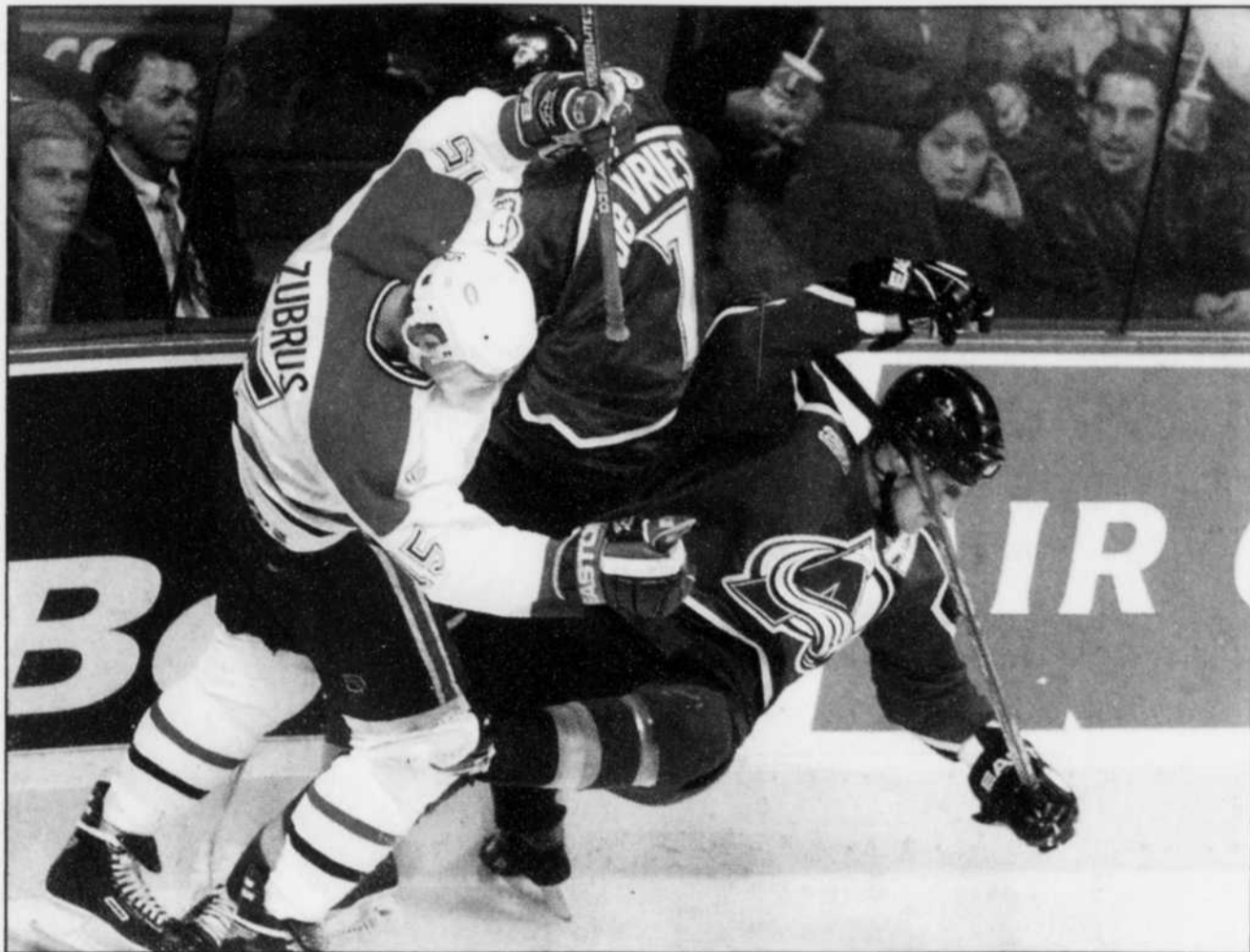
Quant à Roy, très bien protégé, il a été empêché par Savage de blanchir son ancienne équipe pour la première fois, mais il a porté sa fiche contre elle à 5-1-1.

Hejduk et Roy ont réussi leur coup devant des centaines de sièges vides, puisque même les anciens Nordiques ne parviennent plus à emplir le Centre Molson.

Tout un marqueur

Hejduk a marqué un but à chacune des deux premières périodes.

Il a réussi son premier après que Savage ait raté deux chances de dégager son territoire du revers. La rondelle s'est retrouvée sur le bâton du joueur de l'Avalanche, qui a fait prendre une tasse de café à Eric Weinrich en le déjouant habilement avant de battre Théodore d'un lancer



Le Canadien, à l'image de Dainius Zubrus, n'a pas ménagé ses efforts hier. L'Avalanche du Colorado est toutefois reparti avec les deux points de la victoire en vertu d'un gain de 2-1.

(Photo - PC)

bas et près du poteau.

Son deuxième a été le résultat d'une passe de Joe Sakic. Libre dans l'enclave, Hejduk a pris tout le temps qu'il fallait pour cette fois confondre le gardien d'un solide tir très haut, sous la barre horizontale, et encore une fois presque imparable.

Vigneault s'emporte

Alain Vigneault s'est emporté un peu hier vers la fin de sa conférence de presse d'après-match. La moutarde lui est montée au nez quand on l'a interrogé à propos de Trevor Linden. «Il n'avait pas encore mis les pieds au Québec qu'on l'accusait déjà (de

s'en être déjà pris au français). Laissez-le tranquille. Il va s'en sortir tout seul», a lancé l'entraîneur du Canadien avant de quitter abruptement la salle, visiblement pas de bonne humeur.

Pourtant lui-même avait limité l'homme de 15 millions \$ et d'aucun but à deux présences sur la patinoire à la troisième période! Utilisé en avantage numérique, Linden n'a dirigé que deux tirs au filet en tout à ses cinq derniers matchs.

Rien qu'un but

Quant au match, Vigneault a parlé «d'un très bon effort contre

une très belle formation».

Le Canadien a calculé 15 chances de marquer contre 11 en sa faveur, mais comme l'a si bien dit le gardien José Théodore, après avoir mentionné qu'il avait personnellement tout donné: «C'est dur de gagner en marquant rien qu'un but par match.» Ce qui est arrivé au Canadien (3-6-0) dans cinq de ses neuf premières sorties.

«On a eu plusieurs bonnes opportunités mais on a fait face à un gardien en pleine possession de ses moyens, voire arrogant un petit peu en début de match (quand il en a beurré épais après un arrêt), mais

c'est pour ça que c'est un des meilleurs. Il a été en mesure de faire les arrêts clé dans les moments opportuns», a dit Vigneault de Patrick Roy.

Dans l'autre vestiaire, Bob Hartley racontait: «C'est toujours un beau défi (contre le Canadien) et de la façon dont Patrick joue depuis quelque temps, on a toujours une chance de gagner.»

Des fleurs pour Hejduk

L'entraîneur de l'Avalanche peut aussi dire merci au jeune Milan Hejduk, auteur des deux très beaux buts de son équipe. «Sur le premier, on a vu toutes les qualités offensives de Hejduk. Il a vraiment fait un jeu hors de l'ordinaire et je pense qu'on peut se rendre compte que ce joueur-là est voué à un bel avenir dans la Ligue nationale», a signalé Vigneault.

«Et lors du deuxième but, on avait eu deux occasions de sortir la rondelle de notre territoire et les deux défenseurs sur la patinoire (Igor Ulanov et Miloslav Guren) ne l'ont pas fait.» Ulanov a encore manqué de discipline en étant chassé pour 10 minutes après le but.

Dykhuis et Robidas

Vigneault a également été invité à commenter la venue de deux nouveaux défenseurs.

«(Karl) Dykhuis est un défenseur honnête, qui a une très belle rapidité autant par en avant que par en arrière, un défenseur qui se doit de garder les choses simples, et s'il fait ça, il peut aider une formation», a indiqué Vigneault, qui l'a dirigé pendant deux saisons à Hull. «Aussi, avec les éliminatoires, il a plus de 400 matchs d'expérience et ce soir, on avait trois défenseurs qui je ne sais pas s'ils atteignent 30 matchs au total. Il ne fait aucun doute qu'il devrait nous aider.»

De Robidas, Vigneault s'est contenté de déclarer: «Pour un jeune homme qui avait joué hier (mardi) et qui arrive ici pour jouer une première partie dans la Ligue nationale, dans le contexte actuel où les victoires sont difficiles à remporter, il s'est assez bien tiré d'affaire.»

Dykhuis, lui, est fier d'aboutir à Montréal

Montréal (PC)

Il y a encore des Québécois pour qui porter l'uniforme du Canadien représente quelque chose de spécial et Karl Dykhuis est un de ceux-là.

«Je suis très content de revenir chez-nous, avec le Canadien. C'est formidable», a été son premier commentaire du point de presse qu'il a livré hier au Centre Molson à son arrivée de Philadelphie, d'où il a été obtenu en retour d'une compensation à venir.

«Le Canadien, a-t-il renchéri, c'est LE club depuis que je suis jeune. Je viens de Sept-Îles (d'un père d'origine hollandaise) et j'écoutais tous leurs matchs à la télévision le samedi. C'est vraiment un bon

«thrill» pour moi.»

Dykhuis s'est présenté comme un défenseur d'abord orienté vers la défense, mais capable de s'adapter à toutes les situations de jeu. Il a souvent joué en avantage numérique.

Dykhuis a joué deux ans pour Alain Vigneault à Hull, quand il a notamment été choisi au sein de la première équipe d'étoiles de la LHJMQ. Et il a gagné un championnat mondial junior avec lui. Il dit avoir beaucoup de respect pour son nouvel entraîneur.

Dykhuis est loin d'arriver en terrain inconnu à Montréal puisqu'en plus de bien connaître Vigneault, il a joué avec Patrick Poulin et Igor Ulanov à Tampa, et Dainius Zubrus à ses deux séjours à Philadelphie. Il

connaît aussi la plupart des Québécois de l'équipe, avec lesquels il s'est entraîné à Rosemère.

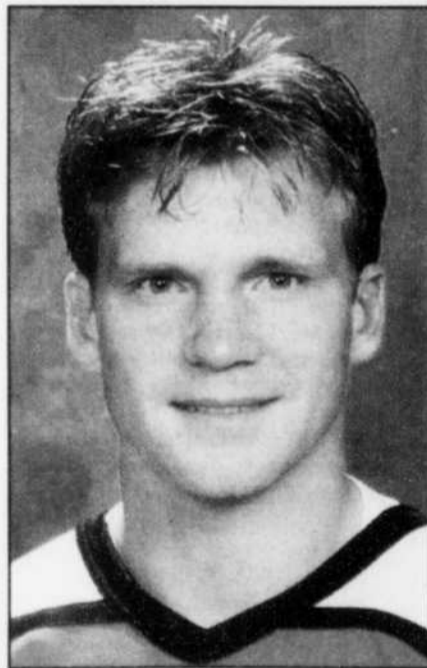
Houle: rien à perdre

Le Canadien a fait l'acquisition en retour d'une compensation ultérieure que Réjean Houle n'a pas voulu préciser. «Je suis très heureux. Nous avons besoin d'un autre défenseur, et selon moi, il pourra être un quatrième ou cinquième défenseur avec nous, dépendant de notre formation», a déclaré le directeur général, qui a décrit sa nouvelle acquisition de la façon suivante: «C'est un grand défenseur (6'3"), qui a une bonne portée et est assez habile. C'est un bon patineur et il a un bon lancer. C'est important pour Alain (Vigneault), qui a besoin de plus

d'options à la défense.»

Autre avantage notable, il a un contrat valable pour les trois prochaines années, qui commande cette saison un salaire raisonnable de 800 000 \$, moins cher qu'un joueur autonome, s'est réjoui Houle. Il est aussi plus jeune et en meilleure santé que les Ulf Samuelsson et Mark Tinordi.

Houle estime d'ailleurs ne courir aucun risque avec cet échange, parce qu'il n'a donné aucun joueur en retour: «On veut garder les joueurs qu'on a avec nous présentement. On en a besoin.» Houle pense même qu'il aura fait une vraie bonne affaire si Dykhuis, qui n'a que 27 ans, redevient le joueur qu'il était à Philadelphie il y a trois ans. ●



Karl Dykhuis

(Photo - PC)

0

% d'intérêt
(location bail ou achat)

comptant
(période de 24 à 48 mois)

Lanov

à partir de 13,945\$.



4 portes
TRANSMISSION AUTOMATIQUE
Siège conducteur réglable en hauteur
Banquette arrière 60/40
Radio AM/FM Casette
Direction assistée
Pare Boues
Vitres teintées
Pneus 14 po

Nubira

à partir de 17,245\$.



4 portes
TRANSMISSION AUTOMATIQUE
Rétroviseur extérieur électrique et chauffant
Banquette arrière 60/40
Radio Sony AM/FM CD
Vitres électriques teintées
Feux anti-brouillard
Direction assistée
Volant ajustable
Pneus 14 po

DAEWOO TROIS-RIVIÈRES

3851 boul. Royal - Trois-Rivières (Voisin de la Kruger)

3 7 4 - 4 4 4 1

* Transport et préparation en sus.
Garantie de 5 ans ou 100,000 Km groupe motopropulseur et assistance routière pendant 3 ans (Km illimité).
Offre valide jusqu'au 30 octobre 1999.

DAEWOO

En bref

Les Blues offrent un contrat à Dave Ellett

■ St. Louis (PC) — Les Blues de St. Louis ont conclu une entente avec le défenseur Dave Ellett qui était joueur autonome sans restriction. Les détails de l'entente n'ont pas été dévoilés. Le vétéran de 15 saisons dans la LNH est à sa cinquième équipe après Winnipeg, Toronto, New Jersey et Boston.

Ellett, âgé de 35 ans, était joueur autonome quand il a signé un contrat à Boston en 1997. Il avait alors marqué trois buts et amassé 20 passes en 82 matchs. La saison dernière, il a récolté six aides en 54 rencontres.

Bordeleau s'entend avec les Predators

■ Nashville, Tenn. (AP) — L'attaquant Sébastien Bordeleau, victime d'une fracture d'une vertèbre de la nuque qui a mis fin à sa saison, a conclu une nouvelle entente avec les Predators de Nashville.

Bordeleau a chaussé les patins en septembre et il a depuis obtenu le feu vert pour renouer avec la compétition. La saison dernière, il a atteint des sommets personnels en récoltant 16 buts et 40 points en 72 matchs. L'ancien attaquant du Canadien s'est blessé le 12 avril dernier lorsque mis en échec par le défenseur Sean O'Donnell, des Kings de Los Angeles. Bordeleau a été opéré trois jours plus tard.

Mellanby encore étourdi

■ Sunrise, Floride (Reuter) — Les Panthers de la Floride ont inscrit le nom de leur capitaine Scott Mellanby sur la liste des joueurs blessés, hier. Mellanby n'est pas rétabli de la commotion cérébrale qu'il a subie à Montréal face au Canadien, le 12 octobre.

L'ailier droit a perdu pied avant de percuter la bande tête première, au moment où le match prenait fin. Il a été inconscient durant quelques secondes. Les Panthers ont rappelé Dwayne Hay de leur équipe-école de Louisville dans la Ligue américaine.

Décès de Calvin Griffith

■ Minneapolis (AP) — Calvin Griffith, l'ex-propriétaire des Twins du Minnesota qui avait transféré la concession depuis Washington en 1960, est mort hier, à Melbourne, en Floride. Originaire de Montréal, il avait 87 ans. Griffith a souffert d'une infection rénale et d'une forte fièvre il y a deux jours, a indiqué sa bru, Sima Griffith. Griffith a transféré les Senators après la saison 1960. Il a vendu les Twins à Carl Pohlad en 1984 pour 36 millions \$.

Griffith est né à Montréal le 1er décembre 1911. Ses parents Jimmy et Jane Robertson ont eu sept enfants. Calvin et sa soeur Thelma sont allés vivre à Washington chez un oncle et une tante alors que sa famille avait des problèmes financiers. Il avait 11 ans et Thelma, neuf ans. À la mort de Jimmy Robertson peu de temps après, les enfants ont été adoptés par Addie et Clark Griffith. Ils prirent alors le nom de leurs parents adoptifs.

Griffith était préposé au bâton des Senators de Washington en 1924-1925. Son oncle et père adoptif a lancé à Washington avant d'être admis au Panthéon du baseball. Il a ensuite eu différents emplois dans les ligues mineures puis dans les ligues majeures avant d'acheter l'équipe de Clark Griffith.

Paul Baillargeon meurt à 77 ans

■ Québec (PC) — La mort de Paul Baillargeon, décédé lundi à l'âge de 77 ans, marque presque la fin d'une époque glorieuse dans l'histoire du petit monde du sport québécois. La célèbre famille d'hommes forts, qui était composée de six frères, ne compte plus qu'un membre, Charles, âgé de 82 ans.

Plus d'un demi-siècle après avoir réalisé leurs exploits, les Baillargeon (Charles, Paul, Adrien, Lionel, Jean et Antonio) alimentent toujours les conversations. Paul, par exemple, s'est rendu célèbre en grimant dans un poteau avec un cheval sur les épaules. Adrien, lui, levait une plate-forme bondée de monde. Jean levait un poids d'une tonne avec un attelage en plus de soulever des poids énormes avec son petit doigt et Charles tirait un autobus avec ses dents. Il ne faut donc pas se surprendre si le nom Baillargeon fait partie de la légende au Québec. ■

L'équipe de la décennie: les Braves ou les Yankees?

Atlanta (AP)

■ L'inscription est gravée sur la bague que porte fièrement le directeur général des Braves d'Atlanta John Schuerholz: Equipe des années 1990.

À ses yeux, les Braves sont déjà les tenants du titre. Point à la ligne, il n'y a pas de débat, pas même si les Yankees de New York remportent le trophée de la Série mondiale cette année.

«Je répondrai à cette question pour la 1442e fois, nous n'avons rien à prouver, a affirmé Schuerholz. Nous avons gagné plus de matchs que n'importe quelle équipe. Nous avons gagné 100 matchs dans trois saisons d'affilée et nous avons remporté huit titres de section de suite.

«Si vous considérez plusieurs



facteurs plutôt que de vous limiter à un seul — les championnats de la Série mondiale — nous possédons l'avance.»

Évidemment, les conquêtes de la Série mondiale ne représentent pas un facteur négligeable. Du moins, pas dans l'opinion des Yankees. «Ne sommes-nous pas l'équipe du siècle?», a demandé hier le directeur gé-

néral des Yankees, Brian Cashman. «La Série mondiale, c'est l'objectif ultime.»

Curieusement, les deux équipes ayant montré les pires dossiers des ligues majeures au terme de la saison 1990 obtiennent la dernière occasion de trancher le débat, à compter de samedi au Turner Field.

Orlando (El Duque) Hernandez, joueur par excellence de la série de championnat de la Ligue américaine, devrait être le lanceur partant des Yankees. Les Braves feront appel à un de leurs quatre lanceurs vedettes: Tom Glavine, John Smoltz, Greg Maddux ou Kevin Millwood.

Dans le camp des Braves, c'est l'occasion rêvée de décrocher un deuxième titre de la Série mondiale tant convoité. Les Braves ont battu les Indiens de Cleveland en 1995 —

les incitant à se proclamer l'équipe de la décennie — mais ils ont été incapables de savourer une autre conquête.

Chez les Yankees, on voudra ajouter un 25e championnat — un record — et un troisième au cours des quatre dernières années. Ils ont commencé leur série de succès en défaisant les Braves en six matchs en 1996.

«C'est la chance pour nous de se racheter», a mentionné le joueur de troisième but des Braves, Chipper Jones.

Les Braves ont mérité leur cinquième participation à la Série mondiale dans les années 1990 en venant à bout des Mets de New York 10-9 en 11 manches, mardi, dans le sixième match de la série de championnat de la Ligue nationale qui les opposait aux Mets de New York. ■

Guerrero joueur par excellence des Expos

Montréal (PC)

■ Vladimir Guerrero a été proclamé hier le joueur par excellence des Expos pour la saison 1999. Guerrero, qui a fracassé huit records d'équipe, est le quatrième joueur de l'histoire de l'équipe à mériter cette honneur deux ans de suite après les Mike Marshall en 1972-73, Tim Raines en 1985-86 et Tim Wallach en 1989-90.

Guerrero a claqué 42 circuits et produit 131. Ugueth Urbina, qui a totalisé 41 sauvetages, s'est classé deuxième au scrutin. Jose Vidro et Rondell White l'ont suivi au classement. Le fait marquant de la saison de Guerrero a été sa série de 31 matchs avec au moins un coup sûr, la plus longue dans les ligues majeures depuis 1987.

Par ailleurs, les Expos ont annoncé que le joueur de troisième but Andy Tracy et le gaucher Matt Blank, tous deux des Senators de Harrisburg, ont été choisis joueur et lanceur par excellence dans le réseau de filiales.

Tracy, joueur de l'année dans la Ligue Eastern, a dominé la ligue pour les points produits avec 128 et pour les coups de plus d'un but (65). Il s'est classé deuxième avec 37 circuits.

Pour Blank, il s'agit d'un deuxième titre de suite. Il a compilé un dossier de 9-5 avec une moyenne de points mérités de 2.40 en 14 départs avec les Hammerheads de Jupiter dans la classe A. Après avoir gradué avec les Senators, il a présenté une fiche de 6-3 avec une moyenne de 3.92 en 14 départs.

Par ailleurs, le gaucher Ted Lilly a subi une opération arthroscopique à l'épaule gauche hier à l'hôpital St. Mary's. C'est le docteur Larry Coughlin qui a procédé à l'intervention.

Le docteur Coughlin n'a pas chômé depuis la fin de la saison. Il a opéré tout à tour Guillermo Mota au coude droit, Peter Bergeron à l'épaule droite, Chris Widger au genou gauche et Orlando Merced aux deux genoux. ■



Derek Jeter ne s'est pas gêné pour asperger de champagne le propriétaire des Yankees George Steinbrenner. Pourra-t-il en faire autant au terme de la Série mondiale qui s'amorce samedi à Atlanta?

Pas de Série du métro

New York (AP)

■ Tous les joueurs des Yankees de New York, comme tous les vrais amateurs de baseball d'ailleurs, étaient cloués à leur appareil de télé mardi soir et ils s'interrogeaient à savoir si on allait assister à une série du métro en Série mondiale.

Les joueurs des Yankees savaient fort bien ce qui les auraient attendu si cette fameuse série du métro avait eu lieu. Si leurs adversaires avaient été les Mets. La demande pour les billets aurait été incroyable, les premières pages des journaux n'auraient parlé que de baseball, les amateurs se seraient entredéchirés sur les lignes ouvertes.

La tension aurait été énorme. On n'a qu'à penser au propriétaire de l'équipe qui fait des crises quand ses Yankees perdent un match hors-concours contre les Mets.

«Je suis passé par toute la gamme des émotions au cours de ce match», a dit David Cone en parlant de la victoire de 10-9 des Braves en

11 manches contre les Mets. «Je me demandais ce que serait une série du métro. Je pense qu'on ne peut même pas s'imaginer. Je pense que ça aurait été une expérience unique dans notre vie», a dit Cone qui a évolué pendant six ans avec les Mets.

Il y a 43 ans que deux équipes de New York ne se sont pas affrontées en Série mondiale. Après que les Dodgers et les Giants ont quitté New York pour la Californie après la saison 1957, ce qui s'était déjà produit sept fois dans une période de 10 ans, n'avait pas eu vraiment la chance de se reproduire avant cette saison.

Mais après avoir vu les Mets combler des déficits de 5-0 et 7-3 dans le sixième match contre les Braves, les Yankees étaient prêts à affronter leurs cousins du Big Apple.

«Quand les Mets ont pris les devants, j'étais persuadé que nous allions avoir cette série du métro», a dit le directeur général Brian Cashman, qui sait fort bien qu'il aurait été enguirlandé vertement par le propriétaire George Steinbrenner si

les Yankees avaient perdu face aux Mets.

«L'enjeu aurait certes plus important qu'un championnat du monde, a dit Cashman. Une grande histoire au sein d'une autre histoire. Mais voilà que c'est la Série mondiale, seulement la Série mondiale et c'est mieux ainsi. Je ne veux même pas m'imaginer ce à quoi la ville aurait ressemblé.»

Joe Girardi, lui, le sait. Le téléphone n'aurait pas dérangé. Les joueurs n'auraient même pas eu le loisir de se reposer «sur la route». Ils auraient été à la maison pendant toute la série. «Cela aurait été très pénible», a dit Girardi.

Mais pour certains, cette série aurait pu apporter aussi quelque chose de très spécial. C'est le cas de Ricky Ledee. «Je voulais voir une telle série, a-t-il dit. Cela aurait été très excitant pour les amateurs. Mais le but premier est de gagner la Série mondiale. Peu importe qui nous affrontons, il nous faut gagner quatre matches.» ■

Alex Tanguay déjà recrue de l'année?

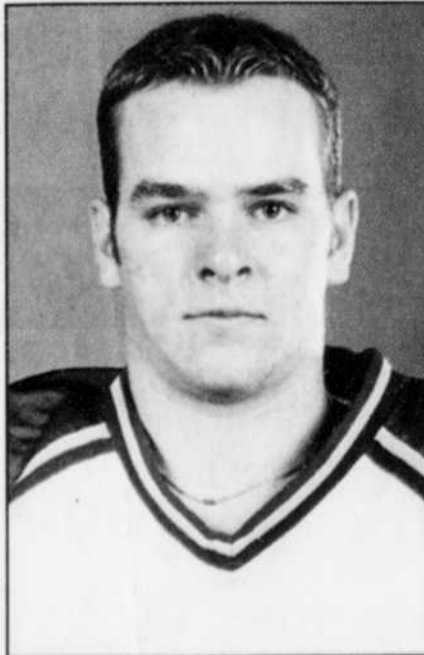
Guy Robillard Montréal (PC)

■ L'Avalanche est vite sur la gachette. Dans les notes de presse, on a déjà commencé à faire la promotion d'Alex Tanguay pour succéder à son coéquipier Chris Drury comme recrue de l'année! Et on a relevé que la dernière équipe à avoir gagné le trophée Calder deux fois de suite était les Bruins de Boston avec Bobby Orr et Derek Sanderson, en 1967 et 1968.

L'orgueil de Lac Etchemin a entrepris sa carrière dans la LNH en obtenant un point à ses cinq premiers matchs et s'est présenté au Centre Molson avec une fiche de 2-4-6, au deuxième rang des compteurs des recrues, à un point de Chris Gomez, des Devils du New Jersey.

«Je joue avec Joe Sakic et Milan Hejduk, ça aide beaucoup», avoue le jeune homme de 19 ans, encore d'âge junior.

En fait, l'ancien des Mooseheads de Halifax, 12e choix du repêchage de 1998, était destiné à jouer avec Sakic dès l'an dernier. Mais il n'a pu en venir à une entente avec Pierre



(Photo - AP)

Alex Tanguay

Lacroix, un épisode sur lequel il ne veut pas s'éterniser.

«J'ai eu des problèmes et j'ai changé d'agent (de Kent Hughes à Don Meehan)», se borne-t-il à dire, tout en convenant avoir vécu une

expérience frustrante: «J'avais fait l'équipe et Bob (Hartley) m'avait dit que j'allais commencer la saison avec Joe Sakic. J'étais jeune encore. On fait tous des erreurs.»

Un fan des Nordiques

L'expérience était d'autant plus dramatique que Tanguay, qui a été élevé au sud de Québec, s'apprêtait à 18 ans à réaliser un rêve qui est finalement devenu réalité cette saison.

«C'est super. C'est excitant. C'est un rêve de jouer pour les anciens Nordiques. J'étais un fan des Nordiques et là je me retrouve avec des joueurs comme Joe Sakic et Peter Forsberg, qui ont été mes idoles.»

Ce beau rêve, il aurait bien pu ne pas avoir la chance de le réaliser, après avoir subi une commotion cérébrale en tombant tête première sur la glace à un de ses premiers matchs avec les Mooseheads. Il a raté trois mois d'activités et il ne cache pas avoir été très nerveux en songeant à son avenir.

«J'ai consulté plusieurs spécialistes et on me disait qu'il fallait du temps». Ceux-ci avaient vu juste et Tanguay assure n'avoir ressenti aucune séquelle depuis son retour au

jeu en janvier. Il a d'ailleurs complété sa dernière saison junior avec une fiche impressionnante de 27-34-61 en seulement 31 matchs.

Tanguay en était à son premier match contre le Canadien, à Montréal en plus, en présence de la famille et des amis. «Je vais être très nerveux cet après-midi en me couchant, mais je vais essayer de mettre ça de côté ce soir... Non ce n'est pas un match comme les autres», avouait-il hier matin.

Paradis des recrues

Tanguay est une des cinq recrues de l'Avalanche, les autres étant le gardien Marc Denis, les défenseurs Martin Skoula (tout juste 20 ans), Sami Helenius, et l'attaquant Dan Hinote. Sans compter les deux découvertes de la saison dernière, Drury et Hejduk.

«C'est une bonne organisation», explique Tanguay. «Et quand l'arrivée avec cette équipe, tu retrouves Patrick Roy, Joe Sakic, Peter Forsberg. Ils font bien ça. Ils m'ont fait jouer tout de suite avec Joe Sakic. Ça donne confiance.»

Et surtout, aurait-il pu ajouter, dans cette organisation, on repêche les bons joueurs! ■

Jeff Hackett, l'autre leader

(Collaboration spéciale)

■ Saku Koivu est en train de redéfinir sa place de joueur indispensable au sein du Canadien de Montréal. Depuis qu'il a été nommé capitaine, depuis qu'Alain Vigneault a formé cette heureuse combinaison Savage-Koivu-Zubrus, depuis que Mark Recchi est parti, depuis qu'il semble envahi par d'autres facteurs plus abstraits comme la confiance, la détermination et la liberté d'esprit, le petit joueur de centre est de plus en plus proche de son niveau de rendement qui l'avait propulsé en tête des marqueurs, avant sa blessure, il y a quelques années. En d'autres mots, Koivu est en train de devenir un vrai leader.

La blessure de Jeff Hackett, lundi dernier, nous a aussi rappelé à quel point le gardien est devenu un grand leader au sein de l'équipe. J'irais même jusqu'à dire, LE leader. Après qu'il eut quitté le patinoire, l'équipe s'est affaissée, littéralement. Cela n'a rien à voir avec José Théodore, loin de là. Il s'agit plutôt d'une réaction collective qui nous prouve à quel point Hackett inspire confiance, par la qualité et la quantité de ses arrêts, mais aussi par son style énergique et impliqué.

Nous le disions en avril, au cœur de toute la tournée qui a frappé le Canadien la saison dernière, Jeff Hackett fut l'une des seules sources de réconfort. N'eût été de son brio et surtout de son attitude modèle, match après match, on ne peut imaginer ce qu'aurait pu être la situation de l'équipe. On lui doit, en très grande partie, d'avoir cimenté admirablement le peu de morceaux qui restaient encore à l'échiquier. Si le camp d'entraînement s'est amorcé sur une très bonne base cette saison, et si l'esprit d'équipe sem-

ble nettement meilleur, c'est principalement à cause de cela.

En fait, s'il n'était pas gardien de but, il est indéniable qu'il aurait fait un excellent capitaine et il y a fort à parier qu'il aurait reçu plusieurs votes de la part de ses coéquipiers. Il ne reste plus maintenant qu'à souhaiter que sa blessure ne soit pas trop sérieuse et qu'il pourra revenir au jeu le plus rapidement possible car le Canadien doit tenter de maintenir ce momentum engendré par les victoires de la semaine dernière.

Il faut surtout souhaiter que la trop grande témérité dont Hackett a fait preuve, lundi dernier, ne l'incite pas à changer son style. Le vétéran gardien, plus souvent qu'autrement, aime participer au jeu, il aime se transformer ponctuellement en «troisième» défenseur et c'est de cette façon qu'il est à son mieux. C'est aussi le reflet de son caractère très fort. Et des joueurs de caractère, en cette période de reconstruction, le Canadien en a grand besoin, ne trouvez-vous pas?

Sous observation!

C'est ce soir que nous diffuserons notre premier match des Sénateurs, à RDS. Cela devrait nous donner un excellent affrontement puisque c'est l'Avalanche du Colorado qui est de passage au Centre Corel. Je crois vous l'avoir déjà dit, j'adore décrire un match à Ottawa. L'équipe est agréable à voir jouer, l'amphithéâtre est peut-être le plus équilibré de tous les nouveaux édifices à travers la Li-

gue, l'ambiance est bonne et la musique qu'on y diffuse est de loin la meilleure du circuit.

Cela dit, cet affrontement représente un test très important pour les Sénateurs. Après un début de saison parfait marqué par quatre victoires et un match nul, l'équipe a perdu ses deux derniers affrontements, à Phoenix et au Colorado. Et dans le contexte délicat de la grève illégale d'Alexei Yashin, chaque mouvement de l'équipe, dans un sens ou dans l'autre, est scruté à la loupe et devient aussitôt matière à interprétation de la part des partisans et de toutes les parties intéressées par le conflit.

Jusqu'ici, les Sénateurs ont été fièrement transportés par Daniel Alfredsson (4-3-7), Radek Bonk (3-4-7) et la jeune sensation Marian Hossa (4-2-6). Ils ont aussi été grandement inspirés par le travail étonnant de Patrick Lalime et de Ron Tugnutt devant le filet. Le polyvalent Magnus Arvedson semble vouloir reprendre là où il a laissé la saison dernière, avec déjà une fiche de +6, dans la colonne des «+» et des «-». Ils sont nombreux ceux qui souhaiteraient voir Ottawa maintenir un certain niveau de succès, question de faire réfléchir Yashin davantage.

Mais il ne faudrait pas non plus jouer à l'autruche et penser que le grand joueur russe peut être remplacé aussi facilement. Il n'y a qu'à regarder le rendement de ses compagnons de trio habituels pour comprendre l'impact de son absence.

Shawn McEachern n'a qu'une mention d'assistance à sa fiche et il porte un gênant -6. L'an dernier, il a connu sa meilleure production de buts dans la LNH avec un total de 31. Andreas Dackell, lui, n'a inscrit que deux passes depuis le début de la saison et il affiche -2. La saison passée, il a atteint le plateau des 50 points pour la première fois de sa carrière. Vous voyez ce que je veux dire?

Le message de Bernie

Je vous le disais mardi, le jeu des relations publiques sera manifeste d'ici l'audition de l'appel logé par Ferrari, vendredi matin.

Tenez, quand Jean Todt a offert sa démission au président di Montezemolo, la «Scuderia» s'est fait un devoir de faire «connaître» la nouvelle en sachant très bien que cela pourrait entraîner un certain courant de sympathie. Chez McLaren, on le comprendra, on a plutôt fait appel publiquement au respect intégral des règles et à l'application complète de la sanction de disqualification imposée dimanche dernier. Même les autres équipes ont ajouté leur grain de sel, notamment Patrick Head, de Williams, qui a demandé une certaine tolérance malgré l'évidence de la faute.

Mais de toute façon, rien de cela n'a plus vraiment d'importance depuis que le seul énoncé public qui compte vraiment a été fait. Bernie Ecclestone, avant-hier, a donné le ton au débat en qualifiant de «non sens» la décision des commissaires du GP de Malaisie. «J'aimerais voir ce que le public veut: une grande finale au Japon. Ce serait honteux que le championnat du monde se décide à partir de l'erreur d'un junior à l'usine! Voilà. A vous de jouer, messieurs les juges...»



Pierre Houde

Ferrari: cinq juges pour trancher

Paris (AP)

■ Cinq juges, tous de nationalités différentes, composeront le Tribunal d'appel international, qui décidera vendredi, à Paris, soit de confirmer, soit d'infirmer la disqualification des Ferrari lors du Grand Prix de Malaisie de Formule-1 dimanche dernier.

L'identité de ces cinq juges «sera gardée secrète jusqu'à l'audience», a commenté la Fédération internationale de l'automobile (FIA) par un communiqué publié hier.

Eddie Irvine et Michael Schumacher avaient signé un double Ferrari dimanche dans le Grand Prix de Malaisie, avant que les deux voitures ne soient disqualifiées en raison d'un déflecteur de carrosserie plus important de 10 millimètres que la cote autorisée par la réglementation. Cette double exclusion offre pour l'heure sur un plateau son deuxième titre consécutif de champion du monde au Finlandais Mika Hakkinen (McLaren-Mercedes) avant même le dernier Grand Prix de la saison qui aura lieu fin octobre au Japon.

La FIA a tenu à souligné la neutralité et l'impartialité de ces cinq juges. «Ces juges sont totalement indépendants de toute personne impliquée dans le sport automobile, y compris en Formule 1. Il s'agit d'avocats émérites ou de juges qui exercent leur profession dans leur pays respectif. Tous ont eu une expérience du sport automobile, mais ils ne jouent plus aucun rôle dans ce domaine», a tenu à préciser la FIA. «Ils fonderont leur jugement sur cette affaire uniquement sur la base des éléments et des arguments qui leur seront soumis lors de l'audience».

«On va s'occuper de lui sur la glace»

Suspension de deux matchs à Darius Kasparaitis

New York (PC)

■ Le défenseur Darius Kasparaitis, des Penguins de Pittsburgh, s'est vu imposer par la Ligue nationale, une suspension de deux matchs, sans salaire, pour avoir donné un coup de coude à la tête de l'attaquant Jean-Pierre Dumont, des Blackhawks de Chicago, samedi.

Kasparaitis, qui perdra 15 625 \$US en salaire, a écopé une majeure et une inconduite de match pour son geste. Transporté hors de la glace sur une civière, Dumont a subi une commotion cérébrale.

Le directeur général des Blackhawks, Bob Murray, a déclaré que Kasparaitis ne paiera pas seulement en argent.

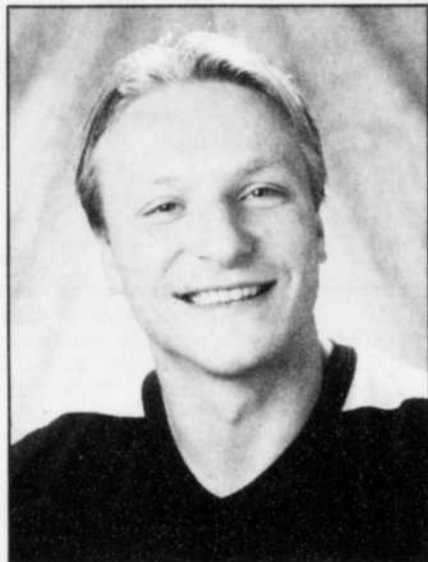
«On va s'occuper de lui sur la glace», a déclaré Murray au Chicago Sun-Times. Lorsque M. Kasparaitis viendra en ville (le 26 décembre), j'espère qu'il aura le courage de laisser tomber les gants. Nous allons l'affronter en lui faisant face.»

Selon Murray, les suspensions n'ont aucun effet dissuasif. «L'argent ne veut rien pour dire pour ces gars-là. Les joueurs devront régler ce problème entre eux.»

Dumont dit ignorer si le coup de Kasparaitis était dans les règles. «Je ne le pense pas. Mais que puis-je y faire?»

Murray a indiqué que Dumont ne pourrait s'entraîner pendant deux jours après avoir souffert de nausées.

Il souffre du syndrome post-commotion cérébrale mais rien de sérieux, a dit le soigneur Mike



Darius Kasparaitis

Gapski. Il est fatigué et il lui arrive d'être perdu lorsqu'il se réveille.»

Dumont a été la cible de Kasparaitis durant une bonne partie du match. Il a une contusion au visage et une coupure au-dessus de l'œil droit.

«J'espère pouvoir m'entraîner samedi, a-t-il dit. Je n'ai pas de maux de tête mais je dois me reposer.» Dumont va demeurer chez son coéquipier Jean-Yves Leroux au cours des prochains jours.

Les symptômes d'une commotion cérébrale sont apparus lorsque Dumont a été incapable de converser en anglais. Il a ainsi parlé en français à des coéquipiers qui n'y comprenaient absolument rien. Eric Dazé a alors dû agir comme interprète. ●

SPORTS PLOURDE INC.

107, Saint-Joseph, Saint-Étienne

VENTE DE FERMETURE

21, 22, 23 octobre

3 derniers jours pour profiter de nos prix liquidation

Les grandes ventes ne sont pas toutes disponibles

| | | |
|---|---|--|
| <p>Jambières de gardiens de but 33 pouces Lefebvre / Koho Cour.: 1400 \$ VENTE 800 \$</p> | <p>Jambières Brians 31 pouces Cour.: 800 \$ VENTE 400 \$</p> | <p>Jambières Vaughn 28 pouces Cour.: 450 \$ VENTE 250 \$</p> |
| <p>Patins CCM Tack Cour.: 260 \$ VENTE 100 \$</p> | <p>Patins CCM #101 Cour.: 80 \$ VENTE 25 \$</p> | <p>Gilets coton ouaté Cour.: 12,95 \$ VENTE 5 \$</p> |
| <p>Chandails NHL Logos brodés Cour.: 40 \$ à 70 \$ VENTE 10 \$</p> | <p>Chandails pas de logo Cour.: 16,95 \$ VENTE 5 \$</p> | <p>Bâtons softball Easton Cour.: 70 \$ VENTE 20 \$</p> |
| <p>Habits de neige pour enfants, adultes Cour.: 140 \$ VENTE 60 \$</p> | <p>Pantalons softball Monoport - CCM Cour.: 35 \$ VENTE 10 \$</p> | <p>Patins filles CCM - Bauer Cour.: 39,95 \$ VENTE 10 \$</p> |

Tout achat de 50 \$ vous donne droit à 10 \$ de marchandise gratuitement.

Nos départements de broderie et sérigraphie continuent comme avant, jacks - casquettes, gilets, polos.
Prix spéciaux aux équipes
Tél.: 535-3123 ou 691-0674

LES MODÈLES 2000 SONT ARRIVÉS, VENEZ LES ESSAYER !



ELANTRA GL
à compter de **209\$*** /mois



TIBURON
à compter de **259\$*** /mois

4,8%

FINANCEMENT jusqu'à 48 mois



SONATA GL
à compter de **299\$*** /mois



ELANTRA FAMILIALE GL
à compter de **229\$*** /mois

QUELQUES MODELES 1999 A LIQUIDER. FINANCEMENT À PARTIR DE **0%** JUSQU'À 36 MOIS

Garantie du groupe autopropulseur de 5 ans / 100 000 km

Programme d'assistance routière 24 heures de 3 ans • 60 000 km



TROIS-RIVIÈRES
HYUNDAI

5225, boul. Jean-XXIII
Trois-Rivières-Ouest
(819) 374-3330



ERRATA

Nous désirons attirer votre attention sur les erreurs suivantes qui figurent dans notre circulaire «8e célébration anniversaire 1» du 20 octobre 1999.

Page 1, ORDINATEUR 5447, COM-PAQ PRESARIO, no 394261/388909/386521, le mauvais système est illustré.

Page 3, CASQUE SANS FIL 900 MHz AVEC AFFICHEUR no 47090. À cause de circonstances indépendantes de notre volonté, cet article ne sera pas offert avant le 8 novembre.

Page 13, WINFAX PRO 9.0 no 44642. Le prix est 179,99 \$ et non 99,99 \$ tel qu'il est indiqué.

Page 14, BUREAU POUR ORDINATEUR SÉRIE 4000 AVEC RALLONGE no 44912. La rallonge est du côté gauche du poste de travail et non du côté droit comme la photo l'indique.

Page 14, SÉRIE HALLMARK no 37206/37207/37208. La lettre B se rapporte à l'étagère, la lettre C à la bibliothèque. Le chariot n'est pas illustré.

Nous nous excusons sincèrement de tout inconvenant.

Bureau en gros

Hockey junior

Les temps difficiles

Trois-Rivières

■ Quoi de plus normal pour une équipe que de compter sur l'appui de ses partisans lorsqu'elle joue à domicile. À Shawinigan jusqu'à maintenant, une moyenne de 1597 amateurs assistent aux matches des Cataractes. Et tout le monde sait qu'il existe place à amélioration.

Mais à Chicoutimi, la situation frôle la catastrophe. Avant le match de mardi soir contre les Remparts, seulement 5984 personnes avaient franchi l'entrée du Centre Georges-Vézina en sept programmes locaux. Une moyenne de 855 spectateurs par match!



Guy Veillette

Le nouveau directeur général des Saguenéens, Gilles Côté, ne sombre pas dans une profonde dépression pour autant. Parce qu'il connaît les raisons de ces faibles assistances.

«La première chose que j'ai faite en arrivant ici, c'est d'arrêter de donner des billets. Donc, les spectateurs qui sont dans l'arène ont tous payé leur entrée. Notre politique maintenant, c'est de ne donner aucun billet. Et nous n'avons pas l'intention de la changer.»

Et financièrement, la décision semble même se défendre. «Après cinq matches locaux, nous avions la moitié de l'assistance de l'an dernier. Mais au niveau des revenus, nous avions 3000 \$ de plus!»

Bien entendu, les performances de l'équipe n'aident en rien la situation. «Le club ne va pas bien; nous connaissons un très mauvais début de saison», reconnaît Côté. «De plus, je crois que les gens sont encore fâchés de notre grosse transaction de l'an dernier. Ici, les partisans sont habitués à gagner. C'est normal qu'ils bourent. On sait qu'on se dirige vers un déficit cette année, mais nous avons le choix entre souffrir avant de se replacer ou végéter. Nous avons décidé de payer le prix cette année.»

0-0-0

Julie Robitaille continue à mettre son expertise au service des équipes de la Ligue de hockey junior majeur du Québec. La semaine dernière, elle s'est rendue à Bathurst pour la deuxième fois déjà cette saison.

Son expertise sur les techniques de patinage sont de plus en plus reconnues. Les entraîneurs de la région l'adorent, et lorsqu'ils poursuivent leur carrière ailleurs, ils gardent souvent les coordonnées de la sympathique jeune femme.

«Les joueurs apprennent énormément avec elle», convient Roger Dejoie, entraîneur du Titan et ex-adjoint avec les Cataractes. «Elle leur donne des outils qu'ils ont besoin. La technique de patinage, c'est primordial au hockey. Et Julie possède toutes les compétences.»

La Grandméroise possède aussi de très bons contacts avec Doris Labonté, de l'Océan. Et Jean Pronovost, un autre entraîneur des Cataractes, s'attend à faire appel à ses services sous peu.

0-0-0

Dominic Forget ne compte pas beaucoup de buts cette saison, mais il amasse les points avec régularité. Le centre des Cataractes s'est inscrit à la feuille de pointage au cours des 11 derniers matches, ce qui représente la deuxième plus longue séquence jusqu'ici cette saison. C'est Maxim Patapov, des Castors, qui domine avec 14 matches de suite avec au moins un point.

0-0-0

En passant de Bathurst à Halifax, Ramzi Abid deviendra le premier joueur de l'histoire de la LHJMQ à participer à trois tournois de la Coupe Memorial. Sa première présence est survenue en 1997, avec les Saguenéens. Et l'an dernier, il accompagnait le Titan à Ottawa. L'expérience de cet attaquant de 19 ans deviendra précieuse pour les Mooseheads, qui participeront assurément au prochain tournoi en tant qu'équipe hôte.

0-0-0

Alexandre Tremblay domine les pointeurs des Cataractes avec neuf buts et quatorze aides jusqu'ici. Cette fiche ne lui procure que le 21e rang dans le circuit. De son côté, Jean-François Dufort occupe le 10e rang des pointeurs chez les recrues avec cinq buts et six aides en 14 rencontres. ■

Toujours aussi difficile

Trois matches en quatre jours dans les Maritimes

Guy Veillette
Shawinigan

■ On ne s'habitue jamais à ces longs voyages dans les Maritimes. Après un petit douze heures d'autobus, les Cataractes rencontrent les Mooseheads à Halifax ce soir. Demain, cinq autres heures de route vers Sydney, alors que les Screaming Eagles attendront les Shawiniganais. Et dimanche enfin, un dernier arrêt à Moncton, contre les puissants Wildcats.

Bonne nouvelle, les Cataractes affichent un bilan de santé parfait pour cet exigeant voyage. L'ailier Jean-François Pilon reprendra le boulot, après avoir été incommodé par un malaise au bassin.

Ce voyage représentera aussi l'occasion d'envoyer pour la première

fois dans la mêlée le défenseur Miroslav Talarovic. Acquis des Voltigeurs de Drummondville, ce Slovaque de 18 ans s'est contenté de s'entraîner avec ses coéquipiers jusqu'ici.

«Si cet essai s'avère positif, nous entamerons les démarches pour assurer son transfert de sa fédération», commente l'entraîneur Denis Francoeur.

Pas facile

En plus des longues distances à parcourir, les Cataractes devront lutter contre des adversaires très coriaces au cours des prochaines heures.



À Halifax, ils se frotteront à une équipe ragailleuse par l'arrivée de l'excellent Ramzi Abid.

À Cap-Breton, les Screaming Eagles connaissent un début de saison très difficile. Ils n'ont remporté qu'une seule victoire à domicile, le 14 octobre contre Drummondville. Ils ont déjà subi sept défaites devant leurs partisans.

Par contre, un changement d'entraîneur peut toujours donner un deuxième souffle à une équipe. Et cette semaine, la direction de l'équipe a confirmé que Pascal Vincent prendrait la relève de Bruce Campbell sur une base permanente.

Dimanche, le test le plus important du voyage attend les Cataractes. Ils affronteront une formation sous-estimée, très bien rodée. Les Wildcats possèdent une fiche de 6-2 à domicile jusqu'ici, et ils devancent tout

le monde au classement général de l'association Dilio.

Les Cataractes ont conservé une fiche de 3-3-1 sur la route jusqu'ici cette saison. Ils ont remporté trois de leurs quatre derniers matches, mais on a surtout entendu parler de leur seule défaite au cours de cette séquence, samedi dernier contre Rimouski. Rappelons que les Shawiniganais ont échappé une avance de trois buts avec cinq minutes à jouer avant de s'incliner en prolongation.

«L'important pour nous, c'est de continuer à bâtir sur ce qui s'est passé en fin de semaine en se donnant une chance de gagner à tous les matches», commente Francoeur.

Les deux gardiens verront de l'action au cours de ce voyage. Mathieu Chouinard gardera le filet aujourd'hui et dimanche, tandis que Jean-François Laniel affrontera les Screaming Eagles demain. ■

Chouinard jusqu'à la fin

Guy Veillette
Shawinigan

■ Dans le meilleur des mondes, l'entraîneur des Cataractes, Denis Francoeur, souhaite que ses deux gardiens de but puissent voir suffisamment d'action cette saison pour être heureux. Le défi s'annonce toutefois colossal.

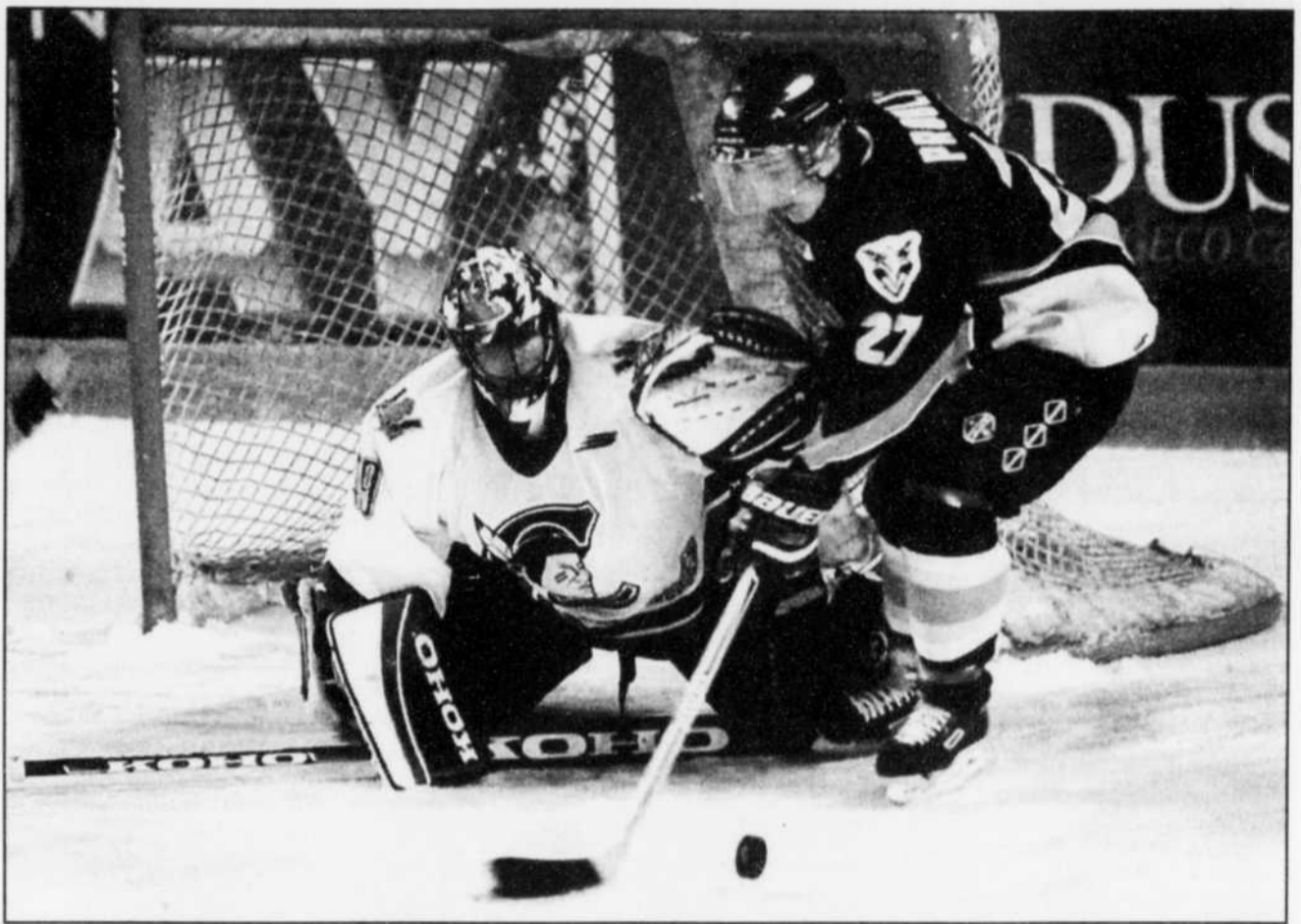
Dans plusieurs équipes du circuit, Mathieu Chouinard et Jean-François Laniel pourraient occuper un poste de numéro un. Et les deux possèdent le tempérament requis pour s'acquitter de cette tâche. Dans les circonstances, contenir deux athlètes de ce calibre peut devenir un exercice assez périlleux.

D'ailleurs, Francoeur ne veut pas trop s'avancer sur le nombre de matches qu'il compte accorder à chaque gardien. «Je n'aime pas me mettre de carcan», commente-t-il. «Nous voulons garder les deux actifs. Ce ne sera pas 50-50, mais les deux verront de l'action. Laniel ne passera pas deux semaines sans garder les buts, comme ça pouvait se produire l'an dernier. Mais on ne peut pas mettre de côté ce que Chouinard a réalisé dans cette ligue.»

On s'en doute, Francoeur va vivre ou mourir avec le joueur le plus efficace de la LHJMQ en 1998-99. Et Laniel le sait très bien. «Passer devant Mathieu Chouinard avec les Cataractes, c'est une mission qui s'annonce très difficile», convient-il.

«Le poste de gardien numéro un n'est pas en jeu», assure Francoeur. «Jean-François et Mathieu feront le travail qu'ils devront faire. Notre défi, ce sera de garder les deux heureux. Si nous parvenons, toute l'équipe en bénéficiera.»

Selon l'ordre normal des choses, Chouinard devrait garder les buts durant 40 à 50 matches cette saison. Laniel en disputera donc entre 25 et 30. Il a toutefois raté dix parties jusqu'ici, parce que les Panthers de la Floride, qui l'ont repêché en troisième ronde l'an dernier, voulaient s'assurer qu'il soit parfaitement remis de son opération à l'épaule gauche avant de reprendre l'action.



L'entraîneur Denis Francoeur s'attend à une bonne performance de ses gardiens de but, particulièrement Mathieu Chouinard.

«Mais Mathieu devrait être invité au camp d'Équipe Canada junior, et s'il est retenu, il ratera un mois avec nous», rappelle Francoeur. Et Laniel verrait sans doute beaucoup d'action durant cette période.

Sur des oeufs

Les deux gardiens marchent sur des oeufs lorsqu'ils sont invités à commenter la situation. Au cours des derniers mois, et plus particulièrement lorsqu'il a été repêché par les Panthers, Jean-François Laniel a déclaré à plusieurs occasions qu'il ne tolérerait pas un rôle de second violon cette saison.

Aujourd'hui, sa position est plus nuancée. En pleine saison, il ne veut pas soulever de polémique.

«Je n'ai pas de contrôle sur la situation», commente Laniel. «Je serais bien content d'obtenir 30 départs. Je vais mieux analyser la situation durant la période des fêtes.»

Un échange? «Ça ne voudrait pas dire que je deviendrais automatiquement gardien numéro un ailleurs», fait remarquer Laniel. «Il faudrait en parler. Si la Floride m'a choisi en troisième ronde, ça ne doit

pas être pour passer l'année sur le banc. D'ici la mi-décembre, il faut que j'offre de bonnes performances pour prouver ma valeur.»

«Je suis prêt à être numéro un dans cette ligue», lance Laniel sur un ton convaincu. «Mais je ne vois pas pourquoi Mathieu devrait être limité à 50 départs, comme je ne vois pas pourquoi je devrais me contenter de 20. C'est une situation très compliquée.»

Les Cataractes pourraient sans doute obtenir beaucoup s'ils échangeaient Mathieu Chouinard. Mais cette décision ne serait sans doute pas très bien accueillie dans le vestiaire. Quel message la direction enverrait-elle? Laniel pourrait prendre sa place comme numéro un, mais l'équipe devrait se fier à une recrue pour le seconder. Les joueurs les plus expérimentés de l'équipe ne le prendraient pas.

Si Laniel prenait sa pilule, les Cataractes pourraient attaquer les séries en paix, avec deux gardiens de très fort calibre. Mais encore là, il serait très surprenant que Chouinard ne soit pas devant le filet pour le premier match des séries.

«J'ai déjà sacrifié une saison l'an dernier», rappelle Laniel. «Depuis

mon retour au jeu, j'aime le rythme avec lequel Denis m'utilise. C'est certain que l'an prochain, je pourrais disputer beaucoup de rencontres. Mais je n'aimerais pas attendre à 19 ans avant de connaître un premier départ en séries. Je ne pense pas qu'il s'agirait de la situation idéale.»

Chouinard, lui, convient que son coéquipier possède le talent pour jouer plus souvent. «Bien entendu, la direction veut s'arranger pour garder les deux gardiens heureux», constate-t-il. «Je trouve ça très intéressant d'avoir une telle profondeur. Moi, je n'ai jamais vu un deuxième gardien du calibre de Jean-François.»

«On s'est beaucoup parlé de cette situation», poursuit Chouinard. «Nos positions sont claires. Moi aussi, je trouve que Jean-François possède les aptitudes pour être numéro un. Mais ici, c'est moi! Et puis, il doit quand même prouver qu'il peut occuper ce poste.»

Le téléphone va sans doute sonner à Shawinigan en décembre pour s'enquérir du statut des deux gardiens des Cataractes. L'allure que prendra la saison de l'équipe d'ici là dictera sans doute la ligne de conduite à adopter. ■

Survol de la région

Les Diablos se préparent

■ L'équipe féminine de soccer du Cégep de Trois-Rivières a disputé deux matches préparatoires en vue des séries éliminatoires de la Ligue de soccer collégial AA qui débutent ce week-end.

La troupe de Martin Lavallée n'y va pas de main morte! Lundi, contre l'équipe universitaire classée no 1 au Canada, la formation de McGill, les Diablos ont fait match nul 0-0, avec deux joueuses en moins dans leur alignement régulier.

Marc Mounicot, l'entraîneur-chef de l'équipe universitaire, et entraîneur de l'équipe du Québec pour les Jeux du Canada de 2001 n'a pas manqué de faire remarquer le travail impeccable de Maya Laffleur et de Valérie Gauthier.

Stéphanie Rousseau et Marie-Ève Desfossés se sont succédées devant le filet des Diablos et grâce à l'excellent travail de la défense, elles n'ont été sollicitées qu'à cinq reprises.

Le deuxième match préparatoire a été présenté à domicile, hier soir, contre la formation de John Abbott.

La demi-finale de la ligue sera également disputée au terrain de Sainte-Ursule, contre Sherbrooke, samedi, le 23 octobre, à 13 h.



(Image-Média Mauricie: Patrick Beauchamp)

L'équipe de flag-football du Collège Marie-de-l'Incarnation a connu une saison exceptionnelle. Le week-end dernier entre autres, la formation dirigée par Cathia Vallée a ajouté la bannière des séries éliminatoires de la ligue régionale à celle de la saison régulière. Le CMI a d'abord remporté la demi-finale contre l'Institut Keranna par 41-6, avant de rencontrer l'École secondaire Chavigny de Trois-Rivières-Ouest en finale. Là encore, le CMI s'est imposé de façon décisive remportant le duel par 34-6.

Le quart-arrière Marie-Claude Legris a été une joueuse dominante pendant toute la saison. Elle s'est également illustrée lors des séries au point d'être nommée la joueuse par excellence de l'année. Sur la photo, on reconnaît les capitaines défensif et offensif, Nathalie Pilon et Marie-Claude Legris, de même que Marie-Ève Bureau, Marie-Josée Lessard, Marie-Anne Robert et leur entraîneuse Cathia Vallée.

Belle performance

■ Plus de 50 athlètes de la Mauricie étaient au rendez-vous à Saint-Eustache, en fin de semaine, pour se mesurer au patineurs et patineuses en provenance du Centre-du-Québec, de l'Estrie, des Laurentides, et de la grande région de Montréal, dans le cadre de l'Invitation Saint-Eustache. Pas moins de 11 médailles d'or, cinq d'argent et neuf de bronze ont été récoltées par les patineurs et patineuses des différents clubs de patinage artistique de la Mauricie.

Les médaillés d'or ont été Marie-Michèle Côté et Stéphanie Gignac de Shawinigan-Sud, Karol-Ann Audet, Shany Guevin, Jérémie Perron, Michael Goulet, et une équipe, les Capucines, de Cap-de-la-Madeleine, de même que Mélanie Plourde et Nadia Girard de La Tuque, ainsi que Mylène Laquerre et Élisabeth Faucher de Sainte-Anne-de-la-Pérade. L'argent est allé à Cynthia Bélanger de Shawinigan, Maude Bureau et Mélanie Chauvette-Benny de Cap-de-la-Madeleine, Isabelle Lemay de Trois-Rivières, et Valérie Champagne de La Tuque, tandis que Valérie Bureau-Godin et Émilie Deschênes, de Shawinigan-Sud, Cynthia Munger, Sonia Champagne (2), et Mélanie Plourde de La Tuque, Clélie Keltetter de Trois-Rivières-Ouest, une équipe de Cap-de-la-Madeleine, LES Cap-O-T, et Stéphanie Julien de Trois-Rivières ont eu du bronze. ■

STATISTIQUES

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

Table with columns: SAISON 1999-2000, ASSOCIATION DE L'EST, SECTION NORD-EST, Domicile, Extérieur, Mj, G, P, N, Dp, Bp, Bc, Pts, G P N G P N Séq.

Table with columns: SECTION ATLANTIQUE, Domicile, Extérieur, Mj, G, P, N, Dp, Bp, Bc, Pts, G P N G P N Séq.

Table with columns: SECTION SUD-EST, Domicile, Extérieur, Mj, G, P, N, Dp, Bp, Bc, Pts, G P N G P N Séq.

Table with columns: ASSOCIATION DE L'OUEST, SECTION CENTRALE, Domicile, Extérieur, Mj, G, P, N, Dp, Bp, Bc, Pts, G P N G P N Séq.

Table with columns: SECTION NORD-OUEST, Domicile, Extérieur, Mj, G, P, N, Dp, Bp, Bc, Pts, G P N G P N Séq.

Table with columns: SECTION PACIFIQUE, Domicile, Extérieur, Mj, G, P, N, Dp, Bp, Bc, Pts, G P N G P N Séq.

Note: Une équipe qui gagne en prolongation reçoit deux points et une victoire dans la colonne des victoires (G), l'équipe qui perd en prolongation reçoit un point et la partie est inscrite à la fois dans la colonne de DP (défaite en prolongation) et dans celle des défaites (P).

CLASSEMENT GÉNÉRAL

Table with columns: ASSOCIATION DE L'EST, Mj, Pts, x-Florida, x-Toronto, x-New Jersey, etc.

CALENDRIER

Table with columns: ASSOCIATION DE L'EST, Vendredi, 15 octobre, Samedi, 16 octobre, etc.

RENDREMENT DU CANADIEN

Table with columns: B, P, Pts, Pén, Brian Savage, Saku Koivu, Patrick Poulin, etc.

GARDIENS

Table with columns: G, P, N, Min, B, BI, Moy., J. Hackett, Théodore, etc.

LES MENEURS DE LA LNH

Table with columns: (Parties d'hier non comprises), Friesen, SJ, Kapapan, Car, etc.

HOCKEY-LAH

Ligue américaine

Table with columns: Association de l'Est, Section Atlantique, PJ, G, P, N, R, Bp, Bc, Pts.

HOCKEY-LIH

Ligue internationale

Table with columns: Association de l'Est, PJ, G, P, D, F, Bp, Bc, Pts.

HOCKEY COLLÉGIAL

Collégial majeur

Table with columns: PJ, G, P, Dp, Bp, Bc, Pts, Lévis-Lauzon, St-Laurent, etc.

HOCKEY COLLEGIAT

Les compteurs

Table with columns: Y. Poirier, J.F. Milot, J.F. Lapointe, etc.

HOCKEY SENIOR

Ligue centrale senior AA du Québec

Table with columns: Division Ouest, PJ, G, P, D, F, Bp, Bc, Pts.

Division Est

Table with columns: PJ, G, P, D, F, Bp, Bc, Pts, St-Gilles, Princeville, etc.

HOCKEY-LHJMQ

Ligue junior majeur du Québec

Conférence Robert-Label

Table with columns: Section Ouest, Mj, G, P, Dp, N, Bp, Bc, Pts.

Section Centre

Table with columns: Mj, G, P, N, Dp, Bp, Bc, Pts.

Conférence Frank-DiIorio

Section Maritimes

Table with columns: Mj, G, P, N, Dp, Bp, Bc, Pts.

Mardi, 19 octobre

Mercredi, 20 octobre

Jeudi, 21 octobre

Vendredi, 22 octobre

Samedi, 23 octobre

Dimanche, 24 octobre

Mardi, 26 octobre

Mercredi, 27 octobre

Jeudi, 28 octobre

Vendredi, 29 octobre

Samedi, 30 octobre

Dimanche, 31 octobre

Mardi, 2 novembre

Mercredi, 3 novembre

Jeudi, 4 novembre

Vendredi, 5 novembre

Samedi, 6 novembre

Dimanche, 7 novembre

Mardi, 8 novembre

Mercredi, 9 novembre

Jeudi, 10 novembre

Vendredi, 11 novembre

Samedi, 12 novembre

Dimanche, 13 novembre

Mardi, 14 novembre

Mercredi, 15 novembre

Jeudi, 16 novembre

Vendredi, 17 novembre

Samedi, 18 novembre

Dimanche, 19 novembre

Mardi, 20 novembre

Mercredi, 21 novembre

Jeudi, 22 novembre

Vendredi, 23 novembre

Samedi, 24 novembre

Dimanche, 25 novembre

Mardi, 26 novembre

Mercredi, 27 novembre

Jeudi, 28 novembre

Vendredi, 29 novembre

Samedi, 30 novembre

Dimanche, 1 décembre

Mardi, 2 décembre

Mercredi, 3 décembre

Jeudi, 4 décembre

Vendredi, 5 décembre

Samedi, 6 décembre

Dimanche, 7 décembre

Mardi, 8 décembre

Mercredi, 9 décembre

Jeudi, 10 décembre

Vendredi, 11 décembre

Samedi, 12 décembre

Dimanche, 13 décembre

Mardi, 14 décembre

Mercredi, 15 décembre

Jeudi, 16 décembre

Vendredi, 17 décembre

Samedi, 18 décembre

Dimanche, 19 décembre

Mardi, 20 décembre

Mercredi, 21 décembre

Jeudi, 22 décembre

Vendredi, 23 décembre

Samedi, 24 décembre

Dimanche, 25 décembre

Mardi, 26 décembre

Mercredi, 27 décembre

Jeudi, 28 décembre

Vendredi, 29 décembre

Samedi, 30 décembre

Dimanche, 31 décembre

Mardi, 1 janvier

BASEBALL MAJEUR

Ligue nationale

Section Est

Table with columns: G, P, Moy., Diff., x-Atlanta, y-New York, etc.

Section Centre

Table with columns: G, P, Moy., Diff., x-Houston, Cincinnati, etc.

Section Ouest

Table with columns: G, P, Moy., Diff., x-Arizona, San Francisco, etc.

Section Est

Table with columns: G, P, Moy., Diff., x-New York, y-Boston, etc.

Section Centre

Table with columns: G, P, Moy., Diff., x-Cleveland, Chicago, etc.

Section Ouest

Table with columns: G, P, Moy., Diff., x-Texas, Oakland, etc.

Section Est

Table with columns: G, P, Moy., Diff., 1. Colorado, 2. Colorado, etc.

Section Centre

Table with columns: G, P, Moy., Diff., 1. San Jose, 2. Detroit, etc.

Section Ouest

Table with columns: G, P, Moy., Diff., 1. San Jose, 2. San Jose, etc.

Section Est

Table with columns: G, P, Moy., Diff., 1. San Jose, 2. San Jose, etc.

Section Centre

Table with columns: G, P, Moy., Diff., 1. San Jose, 2. San Jose, etc.

Section Ouest

Table with columns: G, P, Moy., Diff., 1. San Jose, 2. San Jose, etc.

Section Est

Table with columns: G, P, Moy., Diff., 1. San Jose, 2. San Jose, etc.

Section Centre

Table with columns: G, P, Moy., Diff., 1. San Jose, 2. San Jose, etc.

Section Ouest

Table with columns: G, P, Moy., Diff., 1. San Jose, 2. San Jose, etc.

Section Est

Table with columns: G, P, Moy., Diff., 1. San Jose, 2. San Jose, etc.

Section Centre

Table with columns: G, P, Moy., Diff., 1. San Jose, 2. San Jose, etc.

Section Ouest

Table with columns: G, P, Moy., Diff., 1. San Jose, 2. San Jose, etc.

Section Est

Table with columns: G, P, Moy., Diff., 1. San Jose, 2. San Jose, etc.

Section Centre

Table with columns: G, P, Moy., Diff., 1. San Jose, 2. San Jose, etc.

Section Ouest

Table with columns: G, P, Moy., Diff., 1. San Jose, 2. San Jose, etc.

Section Est

Table with columns: G, P, Moy., Diff., 1. San Jose, 2. San Jose, etc.

LNH

Colorado 2 Canadien 1

Première période

Table with columns: G, P, Moy., Diff., 1. Colorado, 2. Colorado, etc.

Deuxième période

Table with columns: G, P, Moy., Diff., 1. Colorado, 2. Colorado, etc.

Troisième période

Table with columns: G, P, Moy., Diff., 1. Colorado, 2. Colorado, etc.

Tirs au but

Table with columns: Colorado, 5 10 11-26, Gardiens, etc.

San Jose 3 Detroit 6

Première période

Table with columns: G, P, Moy., Diff., 1. San Jose, 2. Detroit, etc.

Deuxième période

Table with columns: G, P, Moy., Diff., 1. San Jose, 2. Detroit, etc.

Troisième période

Table with columns: G, P, Moy., Diff., 1. San Jose, 2. Detroit, etc.

Tirs au but

Table with columns: San Jose, 5 6 8-19, Gardiens, etc.

Vancouver 2 Floride 5

Première période

Table with columns: G, P, Moy., Diff., 1. Vancouver, 2. Floride, etc.

Deuxième période

Table with columns: G, P, Moy., Diff., 1. Vancouver, 2. Floride, etc.

Troisième période

Table with columns: G, P, Moy., Diff., 1. Vancouver, 2. Floride, etc.

Tirs au but

Table with columns: Vancouver, 8 17 13-38, Floride, etc.

Caroline 3 Toronto 3

Première période

Table with columns: G, P, Moy., Diff., 1. Caroline, 2. Toronto, etc.

Deuxième période

Table with columns: G, P, Moy., Diff., 1. Caroline, 2. Toronto, etc.

Troisième période

Table with columns: G, P, Moy., Diff., 1. Caroline, 2. Toronto, etc.

Tirs au but

Table with columns: Caroline, 8 10 8-12, Toronto, etc.

Nashville 4 Buffalo 3

Première période

Table with columns: G, P, Moy., Diff., 1. Nashville, 2. Buffalo, etc.

Deuxième période

Table with columns: G, P, Moy., Diff., 1. Nashville, 2. Buffalo, etc.

Troisième période

Table with columns: G, P, Moy., Diff., 1. Nashville, 2. Buffalo, etc.

Tirs au but

Table with columns: Nashville, 8 9 2-19, Buffalo, etc.

Edmonton 1 Dallas 2

Première période

Table with columns: G, P, Moy., Diff., 1. Dallas, 2. Edmonton, etc.

Deuxième période

Table with columns: G, P, Moy., Diff., 1. Dallas, 2. Edmonton, etc.

NY Rangers 0 Philadelphie 5

Première période

Table with columns: G, P, Moy., Diff., 1. Philadelphie, 2. Philadelphie, etc.

Deuxième période

Table with columns: G, P, Moy., Diff., 1. Philadelphie, 2. Philadelphie, etc.

Troisième période

Table with columns: G, P, Moy., Diff., 1. Philadelphie, 2. Philadelphie, etc.

Tirs au but

Table with columns: NY Rangers, 8 12 14-34, Philadelphie, etc.

Edmonton 1 Dallas 2

Première période

Table with columns: G, P, Moy., Diff., 1. Dallas, 2. Edmonton, etc.

Deuxième période

Table with columns: G, P, Moy., Diff., 1. Dallas, 2. Edmonton, etc.

Troisième période

Table with columns: G, P, Moy., Diff., 1. Dallas, 2. Edmonton, etc.

Tirs au but

Table with columns: Edmonton, 7 6 10-23, Dallas, etc.

BASEBALL MAJEUR

Mardi soir METS 9 BRAVES 10 (11 m.)

Table with columns: ab, p, cs, pp, J. Franco, P. Pratt, etc.

Vancouver 2 Floride 5

Première période

Table with columns: G, P, Moy., Diff., 1. Vancouver, 2. Floride, etc.

Deuxième période

Table with columns: G, P, Moy., Diff., 1. Vancouver, 2. Floride, etc.

Troisième période

Table with columns: G, P, Moy., Diff., 1. Vancouver, 2. Floride, etc.

Tirs au but

Table with columns: Vancouver, 8 17 13-38, Floride, etc.

Caroline 3 Toronto 3

Première période

Table with columns: G, P, Moy., Diff., 1. Caroline, 2. Toronto, etc.

Deuxième période

Table with columns: G, P, Moy., Diff., 1. Caroline, 2. Toronto, etc.

Troisième période

Table with columns: G, P, Moy., Diff., 1. Caroline, 2. Toronto, etc.

Tirs au but

Table with columns: Caroline, 8 10 8-12, Toronto, etc.

Nashville 4 Buffalo 3

Première période

Table with columns: G, P, Moy., Diff., 1. Nashville, 2. Buffalo, etc.

Deuxième période

Table with columns: G, P, Moy., Diff., 1. Nashville, 2. Buffalo, etc.

Troisième période

Table with columns: G, P, Moy., Diff., 1. Nashville, 2. Buffalo

Arts et spectacles

Hommage à Gratien Gélinas

Mario Gilbert
Montréal (PC)

Le Théâtre du Rideau vert de Montréal profitera d'une représentation fin novembre de «Bousille et les justes», de Gratien Gélinas, pour donner un coup de pouce au fonds d'aide aux jeunes dramaturges qui porte le nom

du créateur de «Tit-Coq», décédé en mars dernier.

Le fonds, créé en 1991 par le Centre des auteurs dramatiques du Québec, a remis jusqu'à maintenant cinq bourses de production de 10 000 \$ chacune à des dramaturges qui n'avaient pas vu plus de deux pièces montées sur scène.

Cet incitatif à la création — la bourse est remise au théâtre qui produit la pièce — permet de faire monter des textes qui rebuteaient parfois les compagnies à cause de leur écriture particulière, expliquait hier l'homme de théâtre Martin Faucher, membre du conseil d'administration du Fonds Gratien-Gélinas.

Ainsi, on a pu voir au Quat'Sous il y a trois ans la pièce très poétique «Une tache sur la lune», de Marie-Line Laplante, avec Françoise Faucher et Luc Durand, s'il-vous-plaît. Le fonds a aussi aidé le Théâtre petit à petit, pas très riche, à créer l'an dernier la pièce coup de poing «Motel Hélène», de Serge Boucher, sa deuxième.

La pièce lauréate de l'an dernier, «Dévoilement devant notaire», de Dominique Parenteau-Leboeuf, n'a pas encore trouvé preneur mais elle intéresserait certains théâtres, selon M. Faucher.

Toujours à la recherche de financement, le Fonds profite cette année de la reprise de «Bousille» au Rideau Vert pour annoncer son lauréat lors d'une représentation bénéfice le dimanche 28 novembre.

Après le Bousille de Benoit Brière, mis en scène par la cinéaste Micheline Lanctôt, on promet de présenter aux donateurs la distribution originale de la pièce de Gélinas, créée

en 1958: Gilles Latulippe, Juliette Huot, Monique Miller, Béatrice Picard, Paul Hébert... Ne manquera finalement que Jean Duceppe.

Le Théâtre du Rideau vert lui consacra la soirée du 28 novembre pour soutenir le fonds d'aide aux jeunes dramaturges

Le Fonds vendra les billets à prix... d'amis de la jeune dramaturgie, le Rideau Vert vendra le reste dans le milieu théâtral. On espère recueillir 10 000 \$ lors de cette campagne de financement «marrainée» par Huguette Olin, ancienne compagne de Gélinas, et Marie Laberge, romancière et dramaturge.

Mme Laberge a d'ailleurs proposé cette année de verser à l'auteur choisi une «bourse personnelle» de 3000 \$, ce qui sera fait, a promis Mme Olin. «Ce n'est pas grand-chose mais ça aidera ces jeunes», a-t-elle dit en conférence de presse hier au théâtre.

Le texte primé sera aussi produit et radiodiffusé par la chaîne culturelle de Radio-Canada et bénéficiera d'une lecture publique organisée en décembre par le Centre des auteurs dramatiques.

Les contes et légendes logent à La Pierre angulaire



Photo photo Daniel Fouss
Le Belge Julos Beaucarne inaugure ce soir «Le Troisième rendez-vous des conteurs» à Saint-Élie.

Trois-Rivières (LC)

À compter de ce soir et jusqu'à dimanche, l'imaginaire logera à l'adresse du Café La Pierre angulaire de Saint-Élie, où se déroulera le «Troisième rendez-vous des conteurs». Cette année, Julos Beaucarne, *Les Tireux de roches*, Michel Faubert et Fred Pellerin y ont été invités à se faire «Les Gardiens de la Mémoire».

Aujourd'hui, vendredi et samedi, l'événement se déroulera en soirée, à compter de 20 h 30. Julos Beaucarne partira le bal des contes et des légendes ce soir, lui qui s'annonce sous le titre «Le navigateur solitaire sur la mer de mots». Cet auteur-compositeur, poète et troubadour belge y propose 90 minutes où le conte, la poésie et la chanson se chevauchent.

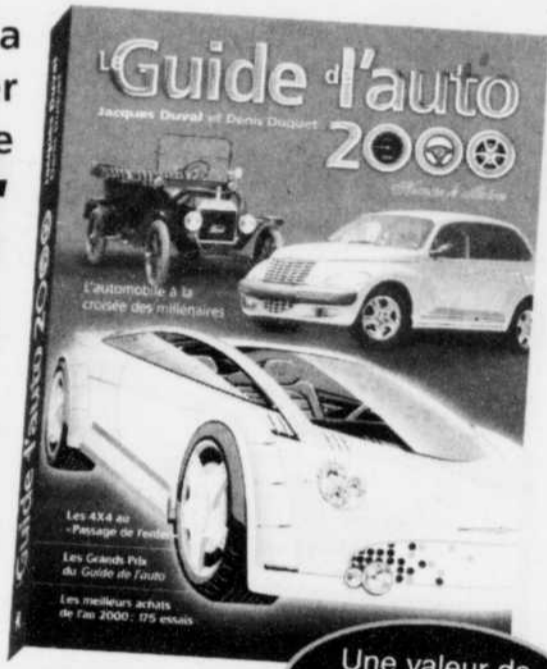
Vendredi soir, la place sera occupée par les légendes du village de Saint-Élie, telles que racontées par la troupe du Café «Les Tireux de roches». Denis Massé, Fred Pellerin, Anne Tessier et Dominik Lemieux élaborent le passé du village en légendes et en chansons.

Michel Faubert prendra le relais samedi soir avec son tout nouveau spectacle «L'âme qui sortait par la bouche du dormeur». En primeur québécoise, il baptisera cette oeuvre avec laquelle il veut faire voyager le spectateur entre l'Europe et l'Amérique, le tout avec ambiances musicales de circonstance.

Enfin, c'est à Fred Pellerin que reviendra la clôture de ce festival des mots. Ses contes alimenteront le déjeuner du dimanche matin, au cours d'un brunch, entre 10 h et midi.

LES ÉDITIONS DE L'HOMME et Le Nouvelliste

vous offrent la chance de participer au tirage de **15 exemplaires** du Guide de l'auto 2000 de Jacques Duval et Denis Duquet



Une valeur de **27,95 \$**

Numéro de collection avec

- Les 4X4 au «Passage de l'enfer»
- Les Grands Prix du Guide de l'auto
- Les meilleurs achats de l'an 2000: 175 essais

Tirage le 28 octobre 1999

Pour participer, vous n'avez qu'à compléter ce coupon de participation et le poster à :

Le Nouvelliste - Guide de l'auto 2000
C.P. 515, Trois-Rivières G9A 5H5

Nom
Adresse
Ville
Code postal Tél. :

Nous communiquerons avec les gagnant(e)s par téléphone.

Suggestions

19 h 30 — TV5
Union libre. L'invité de cette sympathique bande d'irréductibles Européens, l'humoriste québécois Anthony Kavanaugh qui fait un tabac en France.

20 h — TQc
Le Tour des mondes. «Les blanchisseuses de Magdalen». Pendant plus d'un demi-siècle, en Irlande, plus de 30 000 filles-mères rebelles à l'ordre moral, parfois victimes d'inceste ou éloignées par peur du scandale, ont été enfermées, parfois à vie, dans des couvents baptisés Magdalen Homes.

20 h — CD
Monde et mystères. «Le 6e sens des animaux». Des chiens et des chats égarés parcourent des milliers de kilomètres pour retrouver leurs maîtres. Les animaux possèdent-ils un 6e sens? Les oiseaux migrateurs et les papillons monarques détiennent peut-être une partie de la réponse.

21 h — TVA
Deux frères. Gabriel fait une rencontre à l'université qui changera sa vie. Zacharie craint fortement de revoir la gang. Josiane le questionne mais il préfère le silence. Qui est ce Kevin dont tout le monde parle? Profitant de la présence de sa meilleure amie Dominique, Josiane se confie.

François Houde

| CANAUX | 17:00 | 17:30 | 18:00 | 18:30 | 19:00 | 19:30 | 20:00 | 20:30 | 21:00 | 21:30 | 22:00 | 22:30 | 23:00 | CO | VD |
|---------|-------|---|---|---|---------------------------------|--|------------------------|---|---|--|-----------------------|---------------------|-------|----|----|
| R-C | 2 | Watatatov | Les Délecteurs de mensonges / Bruno Landry, Guy A. Lepage | Ce soir | Virginie | Un gars, une fille | La Part des anges | L'Ecuyer / Mitsou, Claude Péloquin, Marie-Andrée Champagne, Geneviève Jeanson | Le Téléjournal/Le Point / Jean-Marie Le Pen | Sport / Cinéma / UNE JOURNÉE BIEN... (23-28) | 23 | 21 | | | |
| TVA | 8 | Les Mordus / Yves P. Pelletier, Martin Drainville | Le TVA | Piment fort / M. Leboeuf, C. Francke, A. Gauthier | L'Émission des records Guinness | Caméra Choc | Diva | 2 Frères | Le TVA | Le Poing J / Pierre Bruneau, David Lafamme | 7 | 4 | | | |
| TQc | 45 | Teletubbies | Cornemuse | Macaroni tout garni | Improvisimo | Les Choix de Sophie | D. | Le Tour des mondes / Les Blanchisseuses de Magdalen | J'aime / Le Lit | Vivres / La Logique de la terre | Histoires de chansons | Les Choix de Sophie | 4 | 11 | |
| TOS | 16 | Le Grand Journal | | | Flash / Marc Dupré | Cinéma / LE ROI DE LA QUILLE (5) avec Woody Harrelson, Randy Quaid | | | Le Grand Journal | La fin du monde est à 7 heures | 110% | Aphrodisia | 5 | 5 | |
| CBC | 6 | The Simpsons | Jonovision | Newswatch | Riverdale | Witness | CBC Thursday | The National / CBC News | The National Update | | 6 | 6 | | | |
| CTV | 12 | Hollywood Squares | Seinfeld | Pulse | Access Hollywood | King of Queens | Stargate SG-1 | Charmed | ER | CTV News | 12 | 12 | | | |
| ABC | 22 | Judge Judy | Judge Joe Brown | News | ABC News | Judge Judy | Frasier | Whose Line is it Anyway? | Wasteland | 20/20 Downtown | News | 22 | 22 | | |
| CBS | 3 | Seinfeld | Friends | News | CBS News | Entertainment Tonight | Diagnosis Murder | Chicago Hope | 48 Hours | | 20 | 3 | | | |
| NBC | 5 | Oprah | News | NBC Nightly News | Jeopardy | Wheel of Fortune | Friends | Jesse | Frasier | Stark Raving Mad | ER | 18 | 23 | | |
| PBS | 57 | Zoom | Kratts' Creatures | BBC World News | Nightly Business Report | Newshour | Nature / Sharks & Rays | Nova / The Killer's Trail | The Life of Birds | BBC World News | 21 | 20 | | | |
| VIE | | Allô docteur (16:30) | Santé en vedette | Cap Aventure | Les Copines d'abord | Guérir autrement | Médecine d'enquête | Cinéma / UN ENFANT DANS LA NUIT (5) avec JoBeth Williams, Elijah Wood | Table ronde | Cuisinez avec Jean Soulard / Les Pâtes | 38 | 35 | | | |
| Canal D | | Les Incorruptibles | Contact Animal | Science surnaturelle | Monde et Mystères / 6e Sens | Biographies / B. Stanwyck | Les Incorruptibles | Cinéma | | | 31 | 31 | | | |
| MP | | Vox Pop | Interfax | Box-Office | Clip | Artiste du mois d'octobre / Tori Amos | La Courbe | Beavis &... | M.Pluche | Clip | 30 | 30 | | | |
| RDI | | Aujourd'hui | Euronews | ...Actions | Le Monde ce soir | La Bataille du volcan | Journal RDI | Maison neuve à l'écoute | Le Canada aujourd'hui | | 14 | 19 | | | |
| RDS | | Golf PGA (15:00) | ...Motorisé | Sports 30 Mag | Hockey / Avalanche - Sénateurs | | Sports 30 Mag | | | | 33 | 33 | | | |
| TSN | | Off... Record | Sportsdesk | ...Hockey | NFL 2Night | Football / Chiefs - Ravens (20:15) | | | | | 35 | 28 | | | |
| TV5 | | Des chiffres... Pyramide | Magellan | Les Arts... | Jrnl (19:03) | Union libre / A. Kavanaugh | Écrans... | Les Yeux d'Hélène (4/9) (21:03) | Jrnl b. (22:35) | Jrnl suisse | 19 | 15 | | | |



Louise Laroché

Mario Dumas

PARÉ
Pour l'an 2000
Décoration
PARÉ

Jusqu'à **9.50 \$** de rabais
20% de rabais sur tissus et douillettes

Toutes les bordures de papier-peint en magasin **9.99**

5650, boul. Jean XXIII, Trois-Rivières-Ouest 371-1438
393, rue Barkoff, Cap-de-la-Madeleine, 371-2350



Chronique télévision

Qu'est-ce que Maman Dion fait là?

■ La question quizz de la semaine: qu'est-ce que ça prend pour faire de la télévision? La réponse nous est gracieusement fournie par Maman Dion: rien de spécial. Mais alors là, vraiment rien. Si ce n'est d'avoir de maudits bons contacts (lire un gendre influent et une fille mégastar internationale) dans le domaine du showbiz. Parce que pour le reste...



François Houde

Je trouve qu'on est justifié de supputer les hypothèses les plus répréhensibles ou les plus farfelues pour expliquer la présence de Maman sur nos écrans. Parce que ce n'est pas le talent qui l'a menée là, ça c'est sûr. Maman est mal à l'aise devant la caméra, elle est nulle pour interviewer ses invités et elle a parfois l'air aussi perdue dans une cuisine qu'un jeune Zoulou analphabète et dyslexique dans une réunion des membres de l'Académie française.

Il arrive à Maman Dion de déranger plus qu'elle n'aide autour de la cuisinière. J'en prends pour exemple son émission avec le chef du restaurant La Closerie de Québec (bienvenue pour la plogue mais ce n'est pas moi qui ait commencé, ce sont les producteurs de l'émission), Jacques Le Pluart, un type aussi expressif que le saumon qu'il préparait, en passant, mais comme sa recette avait l'air diablement bonne, on ne lui en voudra

pas trop de ne pas être porté sur la rissete. Elle avait l'air sérieusement dans les jambes du cuisinier, Maman Dion.

Je veux bien croire que c'est un travail ingrat et extrêmement difficile, celui de faire-valoir, mais justement, il y a des gens dont c'est le métier et qui le font fort bien. Ce n'est, de toute évidence pas celui de Maman Dion. Qu'elle soit elle-même un cordon-bleu hors pair, je n'en doute pas une seconde, mais animatrice de télé, ça, je suis sûr qu'elle ne l'est pas. En quoi le fait d'avoir donné naissance à Céline la qualifie-t-elle pour pareil rôle, fouillez-moi.

Elle va probablement s'améliorer avec le temps, entends-je ses partisans arguer. Je veux bien croire, mais pourquoi lui avoir donné l'émission au départ? Pourquoi ne pas l'avoir confiée à des animateurs chevronnés ou talentueux qui eux, vont bien faire le travail dès maintenant?

Parce qu'elle est la mère de Céline? Et alors, elle serait la mère du Pape que ça n'en ferait pas une bonne animatrice de télé pour autant. C'est Céline qui est une star, pas sa mère. Elle n'est toujours bien dans la misère, Maman Dion. Elle n'a pas besoin de ça et franchement, nous non plus. Y aurait-il du René là-dessous? Je refuse évidemment de le croire.

Moi, si vous me demandez mon avis, je préférerais infiniment Josée Blanchette quand elle faisait la paire avec Daniel Vézina, un chef passablement télégénique.

Notez, Josée Blanchette, ça date, mais je préférerais aussi Suzanne Lapointe à Maman Dion. C'est vous dire comme Maman Dion ne m'émeut guère.

Mais bon, la vedette d'une émission de cuisine, ça devrait être la bouffe, j'en conviens. Or, pour la bouffe, je n'ai pas trop à redire. J'ai vu deux émissions. Une avec Louis Garneau, l'entrepreneur québécois qui a préparé une lasagne, ma foi, banale. L'autre avec Jacques Le Pluart et ça, ça, c'était quelque chose. Pour que ça me donne envie de cuisiner à moi, faut que ce soit d'angereusement appétissant.

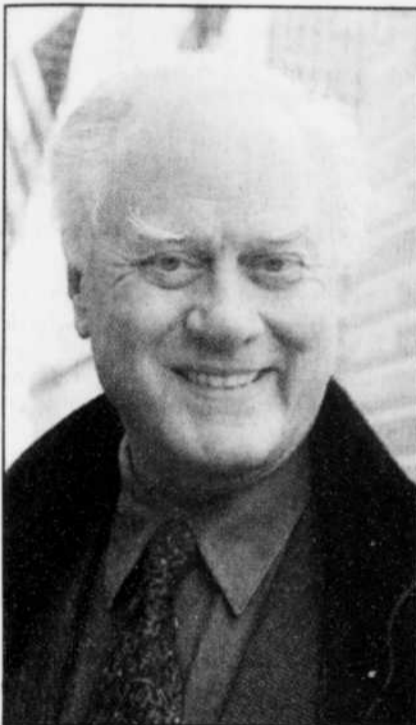
Mais voilà: ça n'excuse en rien Maman Dion.

Pour les amateurs, et ils sont nombreux, TV5 présentera ce samedi sa demifinale des DICOS D'OR. C'est ce bon vieux Bernard Pivot, toujours suave dans ce genre de circonstances, qui présentera la dictée qu'il aura lui-même concoctée en compagnie de Florence Klein. La dictée sera diffusée à compter de 18 h et le corrigé suivra à 21 h 15.

Belle occasion de revoir un des plus grands comiques québécois, Olivier Guimond, alors que l'émission Planète Pub présentera une rétrospective de toute la fameuse campagne «Lui y connaît ça!» pour la bière Labatt 50. Guimond a innové en devenant le premier porte-parole populaire associé en exclusivité à une marque nationale, une pratique devenue courante et toujours aussi efficace aujourd'hui. ■



Maman Dion en compagnie de son acolyte habituel, Éric Salvail.



(Photo - AP)

Larry Hagman, alias J.R. Ewing

J.R. Ewing découvre la Roumanie

Bucarest (AP)

■ L'acteur américain Larry Hagman, célèbre dans le monde entier pour avoir incarné le personnage de J.R. Ewing dans la série télévisée «Dallas» est arrivé mardi à Bucarest en compagnie de son épouse Maj pour une visite en Roumanie du 19 au 24 octobre à l'invitation de la Fondation prince Paul de Roumanie.

Coiffée de son traditionnel Stetson, la star visitera notamment un parc à thème construit sur le modèle de Southfork, le ranch de la famille Ewing dans le feuilleton. Larry Hagman a confié à son arrivée sur l'aéroport d'Otopeni qu'il voudrait apprendre le plus de choses possible sur la Roumanie et les Roumains dont il ne connaît rien.

L'acteur est très populaire en Roumanie grâce au feuilleton qui fut l'une des rares séries américaines à pouvoir être diffusée sous le règne du dictateur Nicolae Ceausescu. Selon la rumeur, ce dernier préférerait regarder «Kojak»...

Outre Bucarest et le Southfork Land, l'acteur visitera le château présumé de Dracula, le célèbre «pont des mensonges» médiéval à Sibiu en Transylvanie. ■

LES CINÉMAS
CINÉ ENTREPRISE

CINÉMA DU CAP
300, rue BARKOFF, CAP-DE-LA-MADELINE
SON DIGITAL ET ÉCRANS COURBES

INFO-HORAIRE
693-9899

CINÉMA
FLEUR DE LYS
CARREFOUR TROIS-RIVIÈRES OUEST

INFO-FILM: 375-3277

9 salles / son numérique / écrans courbes
http://www.actionfilm.ca/fleurdelys
REPRÉSENTATIONS AVANT 18h00
MARDI ET MERCREDI SOIR À PRIX RÉDUIT



L'hiver est à vos portes.

N'affrontez pas l'hiver sans passer chez un maître-technicien† Chrysler • Dodge • Jeep

LE BILAN TOTAL

Pour votre véhicule Chrysler, Dodge, Jeep ou Plymouth

En plus de couvrir 85 points de vérification, le Bilan total comprend une lecture des codes de défaillance et un diagnostic des composantes électroniques avec le système DRB, un outil de haute technologie exclusif à DaimlerChrysler. Grâce à des mises à jour régulières avec le centre de technologie DaimlerChrysler, à Détroit, vous avez l'assurance que nos techniciens possèdent une connaissance approfondie inégalée de votre véhicule.

4995\$*

Une valeur approximative de 99**

VIDANGE D'HUILE ET FILTRE MOPAR

Prêt à l'heure promise ou rien à déboursier!

- Jusqu'à 5 litres d'huile Mopar
- Filtre à huile Mopar
- Inspection visuelle en 15 points

1999\$

Exclut les moteurs V10 et diesel et les véhicules importés

SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT

- Vidange du système de refroidissement
- Jusqu'à 4 litres d'antigel/de liquide de refroidissement Mopar 4 saisons
- Vérification du radiateur, des courroies et de la tuyauterie

6995\$

ENTRETIEN DES FREINS AVANT

- Garantie de 12 mois sur pièces† et main-d'oeuvre. Kilométrage illimité.
- Remplacement des plaquettes de freins par des plaquettes Chrysler
- Vérification des disques et des étriers avant, du maître-cylindre et de la tuyauterie
- Regarnissage des roulements
- Remplissage du maître-cylindre

10995\$**

Plaquettes et main-d'oeuvre comprises

SERVICE CINQ ÉTOILES
★★★★★
ROULEZ TOUJOURS MIEUX

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep

† Techniciens formés par DaimlerChrysler Canada. * Offre d'une durée limitée. ** Cette offre s'applique aux véhicules suivants: Stratus/Breeze 1995 à 1998, Cavalier/Voyager 1991 à 1998, Neon 1995 à 1998, modèles LH 1993 à 1998, Spirit/Avclaim 1991 à 1994, Shadow/Sundance 1987 à 1994 et tous les véhicules Jeep 1990 à 1998. ‡ Contre défauts de fabrication seulement.

Offres valables chez les concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep participants. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep Inc.



Le partenariat prend de l'ampleur

La nouvelle entente unissant l'UPA et le MAPAQ permettra la création de nouveaux services-conseils

Martin Lafrenière
Cap-de-la-Madeleine

■ Claude Trudel et Jean Genest croient que l'entente signée il y a quelques jours entre le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et l'Union des producteurs agricoles permettra d'offrir un service mieux adapté aux besoins des agriculteurs d'ici.

Respectivement président de l'UPA-Mauricie et directeur régional du MAPAQ, MM. Trudel et Genest ont commenté de façon positive l'entente de partenariat, visant à développer de nouveaux services-conseils en agriculture afin d'assurer la croissance et le développement durable du secteur agricole et agroalimentaire.

«Le service-conseil est toujours important au niveau régional, a commenté M. Genest. En fait, cela constitue le noyau de l'épine dorsale des activités du ministère.» Un comité de coordination régionale va se charger d'établir les assises de l'entente d'après une évaluation des besoins et des priorités d'intervention auprès des entreprises agricoles de la région.

Par le biais de cette entente, valide jusqu'au 31 mars 2004, la direction régionale du MAPAQ va consacrer la moitié de ses activités au service d'aide. Le budget d'opération de ces activités, actuellement de l'ordre de 200 000 \$, devrait grimper jusqu'à 250 000 \$. «La nouveauté de cette entente est que les services-conseils seront adaptés aux besoins de chaque région», a continué M. Genest. À l'échelle du Québec, l'UPA et le MAPAQ ont convenu que le niveau de ressources financières allouées aux services-conseils est fixé à 20 millions de dollars, dont 15 millions \$ sont consacrés au budget d'opération.

Parmi les services-conseils déjà disponibles, on retrouve le syndicat de gestion, l'encadrement de production en horticulture et l'encadrement en techniques de culture. «Cet entente permettra à tout le monde de mieux travailler, ensemble, pour le développement des services-conseils destinés à nos agriculteurs», a pour sa part déclaré Claude Trudel.

Dans un autre ordre d'idée, l'UPA de la Mauricie vient d'adopter une résolution concernant l'épandage de boues de papeteries dans les

champs. Réunis en congrès régional il y a deux jours, les membres de l'UPA-Mauricie demandent au ministère de l'Environnement que l'utilisation de ses résidus soit autorisée dans la mesure où ils ont subi au préalable un processus de compostage. On désire aussi que le Ministère établisse clairement les règles d'utilisation de ces résidus. «On veut que les entreprises papetières qui effectuent de l'épandage de boues soient entièrement responsables, jusqu'au bout du processus, si jamais, par exemple, des problèmes de contamination du sol surviennent», a raconté M. Trudel.

La pratique d'épandage de boues de papeteries, qui a débuté il y a environ quatre ans dans la région, continue d'alimenter les discussions et de susciter des inquiétudes auprès des producteurs agricoles. C'est dans cette optique que les membres de l'UPA-Mauricie recommandent à l'ensemble des membres de l'UPA d'accorder la priorité aux engrais de ferme comme fertilisant, au lieu d'avoir recours aux boues de papeteries.

La même résolution demande



(Image-Média Mauricie: Patrick Beauchamp)

Jean Genest, directeur régional du MAPAQ, et Claude Trudel, président de l'UPA-Mauricie, lors de la signature d'une entente de partenariat entre le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et l'Union des producteurs agricoles.

également aux entreprises papetières de financer un programme indépendant de suivi à long terme sur les effets des applications de boues

de papeteries, autant sur la fertilisation des sols qu'en ce qui concerne les produits agricoles qui en sont le résultat. ●



IL EST MAINTENANT ENCORE PLUS FACILE D'ÊTRE AU-DESSUS DE VOS AFFAIRES.



Jeep® Grand Cherokee Laredo 4x4 2000

Moteur 6 cylindres de 4 litres • Transmission automatique à quatre rapports • Climatiseur • Glaces, rétroviseurs et télédéverrouillage électriques • Alarme antivol

- Système Selec-Trac™ à quatre roues motrices • Freins à disque avec antiblocage aux quatre roues • Régulateur de vitesse • Roues de 16 po en aluminium
- Console au plancher • Volant inclinable gainé de cuir
- Radiocassette AM/FM stéréo avec six haut-parleurs • Éclairage d'accueil

399\$[†]
PAR MOIS

Location, terme de 36 mois. Comptant initial de 3 990 \$ Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus

Jeep® Cherokee Sport 4x4 2000

Climatiseur • Glaces, rétroviseurs et télédéverrouillage électriques
Sans frais : • Glaces à écran solaire • Roues de 15 po en aluminium

- Moteur 6 cylindres de 4 litres • Transmission automatique à quatre rapports
- Système Command Trac™ à quatre roues motrices en prise temporaire
- Suspension avant Quadra-Link™ • Console au plancher
- Volant inclinable gainé de cuir • Radiocassette AM/FM stéréo

329\$[†]
PAR MOIS

Location, terme de 36 mois. Comptant initial de 3 990 \$ Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus



Jeep

LE SEUL ET UNIQUE

Visitez-nous dès aujourd'hui à www.daimlerchrysler.ca

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep™

† Tarifs mensuels établis d'après le Cherokee 2000 261 • GAL • WJW et d'après le Grand Cherokee 2000 266 • LSA • ADC. Comptant initial ou échange équivalent. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 61 200 kilomètres, au taux de 12 ¢ le km. Rachat non requis. Location pour usage personnel seulement. Sous réserve de l'approbation de Credit Chrysler Canada Inc. Immatriculation, assurances, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et taxes en sus. Le concessionnaire peut louer à prix moindre et avoir à commander. Ces offres sont inclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre. À l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Offres d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Photos à titre indicatif seulement. Jeep est une marque de commerce déposée de DaimlerChrysler Corporation utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada Inc. DaimlerChrysler Canada Inc. est une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep™ Inc.



Baisse de 7 % pour le volet recyclage

Le tarif d'élimination des déchets demeure à 28,05 \$ la tonne métrique

Roger Levasseur
Saint-Étienne-des-Grès

■ Les municipalités membres de la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la Mauricie qui s'apprêtent à préparer leur budget d'opération de l'année 2000, seront sans doute satisfaites de constater que l'item de la dépense pour l'élimination des déchets demeurera inchangé à 28,05 \$ la tonne métrique.

C'est ce qu'a fait savoir le président de la Régie, M. François Chénier, en faisant connaître le contenu du prochain budget de la RIGDM. Plus encore, les municipalités desservies par le volet recyclage bénéficieront quant à elles d'une réduction de 7 % de leur quote-part pour l'an 2000.

En faisant part de cette nouvelle, le président Chénier rappelle que le tarif d'enfouissement de 28,05 \$ la tonne métrique est resté le même, depuis la prise de possession du lieu d'enfouissement de Saint-Étienne-des-Grès par la Régie. En 1995, M. Chénier a par ailleurs précisé que ce gel du tarif d'enfouissement ne signifiait pas non plus que la Régie stagne.

«Bien au contraire. L'enfouissement dans la cellule étanche, le traitement du lixiviat et la poursuite en vue de valoriser le biogaz sont là des exemples d'activités complémentaires qui s'ajoutent au fil des ans et qui permettent une gestion environnementale des résidus enfouis tout en donnant une plus value aux installations», a expliqué le président Chénier.

Quant à la baisse de 7 % de la quote-part pour le volet recyclage, ce sont 30 municipalités qui vont en bénéficier. «Cette réduction est rendue possible même si nous récupérons près de 50 % plus de matières recyclables qu'en 1997 avec notre nouveau service de collecte de porte en porte. Également, en plus de la collecte sélective et les collectes itinérantes de résidus domestiques dangereux, le budget 2000 prévoit la mise en place de points de collecte permanents où les citoyens pourront aller porter leurs vieilles peintures tout au long de l'année. Un centre de traitement des RDD est actuellement en construction sur les terrains de la Régie. Ce centre permettra de traiter sur place les peintures, les solvants et d'autres produits dangereux», a rappelé M. Chénier.

Mentionnons enfin que le contrat pour les collectes de RDD, pour les trois prochaines années, a été octroyé au Centre régional de la ressource multi-ressource des 3R. Ce groupe verra également au traitement de certains RDD en louant à la RIGDM le centre de traitement. ●

Annonces classées
Nécrologie

Info-jeunes

Question de la semaine

Que signifie le passage à l'an 2000 pour vous?



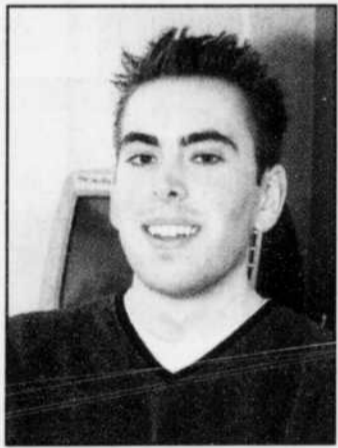
(Photo - Sylvain Mayer)
Hélène Benoit, 21 ans, Shawinigan-Sud

«Ça va continuer comme c'était. C'est sûr qu'il y a peut-être des risques de bogue, mais pas jusqu'au point de penser que ça va anéantir le monde. On change de siècle, on change de millénaire, mais si ça va être spécial, c'est parce qu'on va faire des choses spéciales pour célébrer.»



Sophie Nobert, 24 ans, Trois-Rivières

«C'est juste un changement de jour. Ça ne change vraiment rien pour moi. Je trouve ça hallucinant comment le monde réagit, comment c'est devenu une grosse affaire. On n'est même pas sûr que c'est vraiment l'an 2000, de toute façon!»



Jean-François Poliquin, 21 ans, Trois-Rivières

«Je vois ça comme l'apocalypse! Les gens s'attendent à ça, alors si ça arrivait, je trouverais ça drôle! En réalité, c'est un chiffre. Sincèrement, c'est peut-être plus significatif pour les baby-boomers que pour nous-autres. Moi, en tout cas, ça me fait moins quelque chose.»

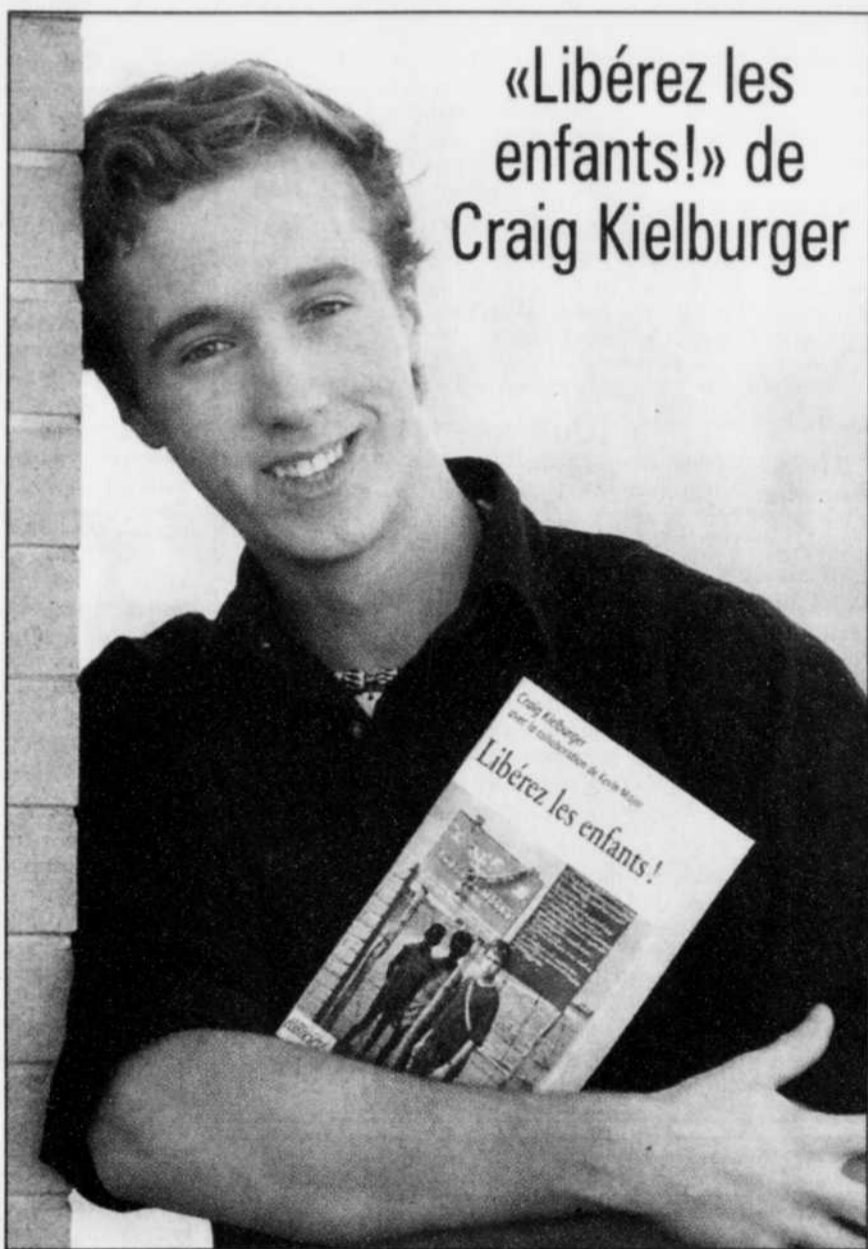


Caroline Buisson, 23 ans, Shawinigan

«Pour moi, ça ne fait pas de différence. J'aimerais ça qu'il y ait un bogue pour que nos dettes d'études puissent s'annuler!»

Récit déchirant et émouvant

«Libérez les enfants!» de Craig Kielburger



«Libérez les enfants!», de Craig Kielburger, en collaboration de Kevin Major.

Michel Cloutier
Trois-Rivières

Qu'avons-nous à dire à quinze ans? Le Torontois Craig Kielburger fondait déjà «Enfants libres», une organisation dirigée uniquement par des enfants et vouée à la défense des droits des enfants du monde entier. Elle compte maintenant 100 000 membres actifs dans plus de 20 pays.

Craig Kielburger a été le premier ambassadeur de l'Ambassade des enfants à Sarajevo. Le Forum économique mondial de 1998, à Davos, en Suisse, l'a désigné comme futur dirigeant du monde. En octobre 1998, il a reçu le Prix du Gouverneur général du Canada pour service méritoire.

Son livre, «Libérez les enfants!», est le récit du périple qu'il a accompli à l'âge de douze ans à travers l'Asie du Sud, où des milliers d'enfants sont quotidiennement réduits à l'état d'esclavage. Une intense indignation s'ensuit. Mais c'est surtout un voyage au cœur de l'être humain, dans ses côtés les plus sombres et les plus merveilleux.

«Ce sont les enfants qui travaillent qui donnent au monde une leçon de courage. Non pas les étoiles du sport commanditées par des marques de fabrique, par des hommes d'affaires et leurs millions. Ces enfants sont les vrais héros», insiste l'auteur.

Craig Kielburger livre un récit à la fois déchirant et émouvant, rempli de péripéties et de rebondissements. Son ouvrage est une source d'inspiration et d'espoir pour toutes et tous, quel que soit leur âge.

C'est en feuilletant le *Toronto Sun* à la recherche de bandes dessinées que Craig Kielburger, alors âgé de 12 ans, a été confronté à l'injustice du travail des enfants pour la première fois. Avec des camarades de classes, il met sur pied «Enfants libres». Il n'a pas encore 13 ans lorsqu'il décide de partir pour l'Asie. En compagnie d'un jeune militant des droits de la personne, il est témoin des pires effets de la bêtise humaine. Mais il découvre en même temps, la force et le pouvoir que possèdent les enfants lorsqu'ils décident d'entreprendre une lutte.

Au Pakistan, par exemple, des parents vendent comme esclave leur enfant de 4 ans pour moins de 16 dollars. Pendant six ans, l'enfant est resté enchaîné à un métier à tisser des tapis, à nouer des nœuds minuscules pendant de longues heures. Enfin libre à 12 ans, il se met à parcourir le monde dans sa croisade pour dénoncer les horreurs du travail des enfants. Mais un dimanche, en se promenant à vélo avec deux amis, il est tué par balles. On croit que ce meurtre est l'œuvre de la mafia du tapis qui avait menacé à plusieurs reprises de faire taire le jeune militant.

SOS orientation

«S'orienter malgré l'indécision»: un bon outil à l'usage des jeunes indécis et de leurs parents déboussolés

Marie-Josée Montminy
Trois-Rivières

Quand ma mère a eu à choisir une profession, trois options s'offraient à elle dans le contexte de son «époque»: enseignante, infirmière ou secrétaire. Aujourd'hui, l'imagination est pratiquement la seule limite à la liste de professions parmi lesquelles les jeunes peuvent choisir.

Avoir le choix, c'est bien, car choix rime avec liberté. Sauf que trop de choix, parfois, peut provoquer un effet secondaire qui s'appelle l'angoisse.

Isabelle Falardeau et Roland Roy ont écrit un petit document fort bien fait sur l'orientation scolaire, intitulé «S'orienter malgré l'indécision; à l'usage des étudiants indécis et de leurs parents déboussolés».

Dans les cours d'éducation au choix de carrière, au secondaire, on découvre en gros si on est du type artistique, entrepreneur, social ou investigateur. On apprend que si on veut s'inscrire en sciences naturelles, on doit avoir réussi nos maths 536. On se familiarise avec les très intéressantes (!) statistiques sur les possibilités d'emploi et les taux de contingentement des différents programmes d'études.

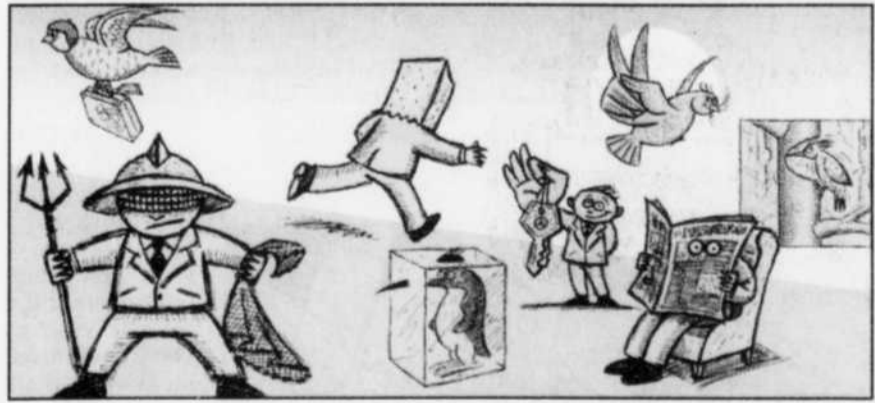
Bref, on peut considérer qu'il est peu motivant de se questionner sur son avenir scolaire post-secondaire à travers les programmes scolaires, justement — à moins que les programmes aient radicalement changé depuis 10 ans.

Dans leur bouquin, Isabelle Falardeau et Roland Roy laissent de côté les chiffres, les graphiques et l'abstrait, en fait, pour parler des vraies choses. Des sentiments. De l'angoisse, d'abord.

Le premier chapitre du livre, «De l'indécision à l'anxiété», dramatise le sentiment d'indécision. C'est normal, de ne pas trop savoir se projeter dans un métier de façon

type social ou artistique et se faire sortir une liste de métiers qui vont avec la catégorie, «S'orienter malgré l'indécision» vous fait découvrir quelle sorte d'oiseau vous êtes. Ne riez pas, et ne trouvez pas ça maiseux.

Des exemples d'oiseaux? Le perroquet, dont le cri est: «Mon conseiller d'orientation m'a dit de m'inscrire en sciences de la nature parce que j'avais des bonnes notes»; le paon,



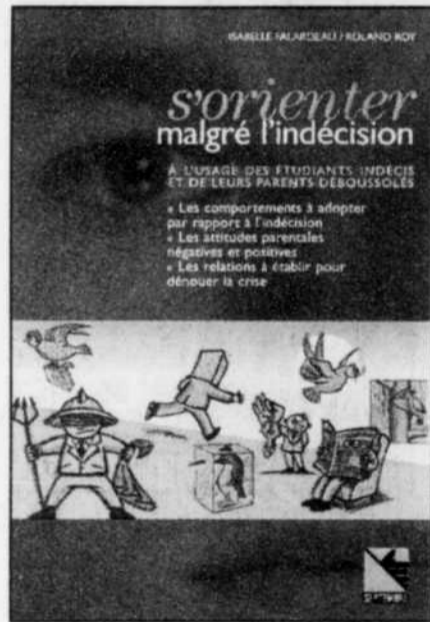
sûre. Et c'est normal de changer d'idée.

Les causes de l'indécision et le fait que l'indécision fasse partie de la vie rassurent le jeune qui se sent parfois démuné et seul dans ce tunnel. Selon les auteurs, l'indécision engendre l'anxiété. Le livre explore aussi les causes de cette anxiété et assure les adolescents que l'anxiété peut être contrôlée.

Et au lieu d'évaluer si on est du

reconnaisable au cri: «Je veux devenir policier pour porter un uniforme, une arme et me faire respecter»; l'autruche, qui répète: «Parlez-moi pas de ça, ça m'énerve»...

Croyez-moi, les analogies sont très bonnes. Vous vous reconnaîtrez sûrement dans une des espèces d'oiseaux décrites. Peut-être êtes-vous même une espèce mélangée. C'est davantage pour cerner le fondement de votre indécision ou de votre choix d'études plutôt que pour vous aider



à trouver une profession, que cette association à des types d'oiseaux est pertinente.

Mais il y a aussi d'autres acteurs dans la grande prise de décision concernant le Futur avec un grand «F». Les adultes. Un autre chapitre du livre propose d'analyser à quel type d'adulte le jeune a affaire dans l'interaction concernant sa décision.

Le type projecteur dit: «J'aurais voulu être médecin; toi, tu le peux; le gladiateur privilégie le «Qu'est-ce que tu attends pour te décider?»; le marchandeur promet: «Si tu vas à l'université, je vais t'acheter une voiture; l'éteignoir arrose avec un «Pense pas aller à l'université avec les notes que tu as!»

Enfin, on jumelle une sorte d'oiseau avec un type d'adulte, pour voir quelle sorte de communication peut régir leurs interactions. À l'aide de petits dialogues simulés entre un parent et son enfant, on découvre les dessous de certaines relations, et le pouvoir que cette dynamique peut avoir sur la prise de décision.

Cet excellent outil pour les jeunes en quête du tracé professionnel qui leur convient se termine avec un inventaire des ressources qui peuvent les aider.

CONCOURS
Le Nouvelliste
COULEURS
d'automne

TOUS LES DÉTAILS CHAQUE LUNDI DANS Le Nouvelliste

ABONNÉS! Changez de millénaire avec l'une des 5 antennes paraboliques

Abonnez-vous sans tarder!

Le Nouvelliste
Service des abonnements
(819) 376-2506

Trois finalistes par semaine seront désignés par tirage au sort, le vendredi, jusqu'au 3 décembre 1999

Jeux et enjeux

Adoption-Émotions

Important

S'il y a concordance ou si vous croyez vous reconnaître ou reconnaître une personne qui est décédée, veuillez contacter Francine au 819-228-5742, ceci reste confidentiel et je fais vérifier par le Centre Jeunesse si c'est concordant.

N'oubliez pas de m'aviser si vous avez retrouvé et me dire par l'entremise de qui et la date de retrouvailles, toujours inscrire la date de naissance car les dossiers sont classés par date de naissance.

1 octobre 1957

Recherche sa mère. Lieu: C.H. Miséricorde de Montréal. Nom fictif: M. Denise. Pseudo de ma mère: Alberta. Ma mère avait 20 ans, 5'5", yeux bleus, cheveux blonds roux, ouvrière, provient d'une famille de 10 enfants. Mon père avait 41 ans, 5'1", yeux bleus, cheveux noirs, vendeur.

Joceline

4 octobre 1968

Recherche sa mère. Lieu: C.H. Miséricorde de Montréal. Nom fictif: Denise Marie Nathalie. Ma mère avait 19 ans, 5'2", yeux bruns, cheveux noirs, avait 3 frères et 2 sœurs, région de Montréal. Mon père avait 20 ans, 5'3", yeux bruns, cheveux noirs, nettoyeur.

Nathalie

4 octobre 1968

Recherche sa mère. Lieu: C.H. Sainte-Marie Trois-Rivières. Nom fictif: M. Lise Manon. Ma mère avait 16 ans, 5'1", yeux et cheveux bruns, étudiante, région 04 rive sud, son père avait 70 ans et sa mère 22 ans sa cadette. Mon père avait 22 ans, 6', yeux et cheveux bruns.

Ta fille

5 octobre 1943

Recherche ses parents. Lieu: C.H. Catherine Booth et transféré à la crèche Youville. Nom fictif: Bernard Richer. Ma mère avait 17 ans, 5'5", yeux bruns, cheveux auburns. Mon père avait 18 ans, 5'6", mécanicien, can-anglais.

Germain

5 octobre 1960

Recherche ses parents. Lieu: C.H. Miséricorde Montréal. Nom fictif: J.Daniel Caron. Ma mère avait 23 ans, 5', yeux gris, che-

veux blonds, aide-domestique. Mon père avait 33 ans, 5'9", yeux et cheveux bruns.

Daniel

6 octobre 1947

Recherche sa soeur. Lieu de sa naissance: C.H. Sainte-Marie Trois-Rivières. Nom fictif: Nicole Boivin.

Marie-Claire

Vers le 7 octobre 1923

Recherche famille. Lieu: Trouvée à la porte de l'hôpital Saint-Joseph Trois-Rivières. Nom fictif: Brigitte.

Brigitte

7 octobre 1966

Recherche son père. Lieu: C.H. Sainte-Thérèse Shawinigan. Nom: René. Ma mère s'appelle Denise. Tu étais étudiant à l'époque maintenant tu es marié et as des enfants, je voudrais te rencontrer au moins une fois.

René

9 octobre 1969

Recherche son fils. Lieu: Sherbrooke. J'avais 23 ans, 5'4", yeux verts, cheveux bruns. Ton père avait 24 ans, 5'7", yeux bleus, cheveux blonds.

Marie

10 octobre 1972

Recherche sa fille. Lieu: C.H. Sainte-Marie Trois-Rivières. Heure: 9 h. 24. Poids: 5 livres 6 onces 1/2. Baptisée le: 25 octobre 1972. Nom fictif: Isabelle Desjardins. Date de consentement à l'adoption: 12 octobre 1972. Date de placement à l'adoption: 14 novembre 1972. J'avais 17 ans, 5', yeux et cheveux bruns, étudiante, région de Joliette. Tes parents adoptifs étaient mariés depuis environ 4 ans, monsieur issu d'une famille de 6 enfants et madame l'aînée d'une famille de 6 enfants, ils demeuraient dans la région 04 rive nord milieu urbain.

Johanne

L'adresse de ce courrier: Adoption-Émotions, 220, rue Loranger, Louiseville, J5V 2Y2, c'est gratuit et confidentiellement à envoyer une enveloppe affranchie avec une photocopie de vos antécédents sociobiologiques.

Prochaine réunion le 5 novembre. Pour informations: 819-228-8667.

L'histoire

21 octobre

1987 — Visite au Québec de la reine Elizabeth II et du prince Philip.

1934 — Pourchassés par les troupes de Tchang Kai-Chek, les partisans de Mao Tsé-Toung amorcent vers le nord de la Chine leur Longue Marche, soit 9500 km en un an.

1915 — American Tele-

phone & Telegraph réussit la première transmission vocale transatlantique, d'Arlington, en Virginie, à Paris.

1880 — Le gouvernement de John A. MacDonauld signe, avec la Canadian Pacific Railway, le contrat pour un chemin de fer transcontinental; il sera complété en novembre 1885.

1879 — Thomas Alva Edison réussit l'essai d'une lampe à filament incandescent, le premier qui s'avère pratique.

1755 — Regroupés sur 24 navires, quelque 5000 Acadiens quittent la baie de Fundy pour l'exil vers d'autres colonies de l'Amérique du Nord britannique.

1637 — Première naissance à Trois-Rivières consignée dans les registres paroissiaux.

Horoscope

BÉLIER

(du 21 mars au 20 avril) Les questions d'argent retiendront votre attention et vous opterez pour des solutions originales; la chance étant de votre côté, c'est le moment d'oser. Du côté de vos amours, résistez un peu au lieu de vous laissez aller.

TAUREAU

(du 21 avril au 20 mai) Vous aurez ce qu'il faut de cran pour tirer votre épingle du jeu sur tous les plans. Par ailleurs, tournez-vous vers de nouveaux défis si vous en avez la possibilité.

GÉMEAUX

(du 21 mai au 21 juin) Vous pourriez être émotif et remettre en question certains engagements. Si vous ressentez les affres de l'émotion, laissez-vous aller, cela vous fera du bien. C'est une bonne journée pour prendre un peu de recul.

CANCER

(du 22 juin au 22 juillet) Vous prendrez le temps de situer certains problèmes dans leur contexte avant de faire des esclandres. Du côté de vos amitiés, vous aurez du plaisir en compagnie de personnes qui ont le même humour que vous.

LION

(du 23 juillet au 23 août) Vous pourriez améliorer votre sort professionnel dans les prochains jours car on reconnaîtra votre expérience. Par ailleurs, il serait souhaitable que vous fassiez un compromis si vous êtes en conflit avec quelqu'un.

VIERGE

(du 24 août au 22 sept.) Votre bonheur viendra de votre attitude face à la vie. Vous serez prêt à aller au bout de vos capacités. Vous aurez des nouvelles d'une personne que vous n'avez pas vue depuis longtemps.

BALANCE

(du 23 sept. au 23 oct.) Vous percerez un mystère et comprendrez mieux ce qui se passe autour de vous. Dans vos activités quotidiennes, vos idées seront prises en considération. Vous aurez une bonne influence sur certaines personnes.

SCORPION

(du 24 oct. au 22 nov.) Les prochains jours ont de bonnes chances de vous être tout à fait agréables. Vous serez romantique sans être trop passionné. La fréquentation de vos amis vous préservera des sautes d'humeur.

SAGITTAIRE

(du 23 nov. au 21 déc.) Vous aurez plutôt envie de vous soustraire à vos obligations. Gardez en tête que votre état d'esprit est temporaire et qu'il ne servirait à rien de vous interroger car vous retrouverez rapidement votre allant.

CAPRICORNE

(du 22 déc. au 21 janv.) De deux choses l'une: ou vous mettez vos idées bien au clair et en ferez des projets réalisables, ou vous rêverez d'horizons lointains, d'histoires fabuleuses et de nuages habités par des anges.

VERSEAU

(du 22 janv. au 19 fév.) Si votre vie quotidienne vous ennue, faites-y une légère entorse et vous changerez rapidement d'humeur. Du côté de vos relations intimes, ne réagissez pas de manière abrupte.

POISSONS

(du 20 fév. au 20 mars) Faites votre petit bonhomme de chemin sans trop vous mêler aux histoires des gens qui vous entourent. Votre vie sentimentale est sous de bons augures. Vous pourriez revoir une personne liée à votre passé.

Mot mystère

8 LETTRES — LE MOT CLÉ: VAISSELLERIE

| | | | | |
|-------------|---------|------------|---------|-----------|
| beau | écuelle | laver | réchaud | vaisselle |
| beurrer | évier | louche | servi | verre |
| bol | | | Sèvres | vin |
| broc | faïence | menu | souper | |
| cafetière | flûte | mets | sucré | |
| canard | | modèle | sucrier | |
| carafon | godet | moque | | |
| coupe | | | | |
| coutellerie | hanap | napperon | table | |
| cruche | | | tagine | |
| cruchon | inox | plat | tajine | |
| | | porcelaine | tasse | |
| dressé | jatte | protocole | truille | |

Solution du problème précédent: traïtrise

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E | S | E | R | V | I | E | S | S | S | O | U | P | E | R |
| V | B | E | A | U | E | L | F | T | B | O | L | E | E | E |
| I | N | I | V | H | O | L | L | D | E | A | C | L | S | P |
| E | S | U | C | R | E | E | U | R | T | M | R | L | S | U |
| R | I | U | C | T | E | S | T | A | E | U | U | E | E | O |
| E | O | R | T | A | S | S | E | N | O | H | C | U | R | C |
| L | C | A | E | M | R | I | I | A | H | P | H | C | D | R |
| O | J | A | E | L | B | A | T | C | N | A | E | E | E | B |
| C | S | N | F | I | L | V | F | A | I | E | N | C | E | E |
| O | U | F | E | E | P | O | M | V | H | A | N | U | | |
| T | B | E | C | L | T | P | T | O | N | A | E | I | P | R |
| O | E | R | E | R | E | I | Q | U | I | J | R | E | R | |
| R | O | D | O | R | I | U | E | D | O | A | N | V | R | I |
| P | O | R | O | C | E | E | R | R | T | C | A | O | E | E |
| M | E | N | I | G | A | T | R | U | E | L | L | E | X | R |

Mots croisés

No 313

HORIZONTALEMENT

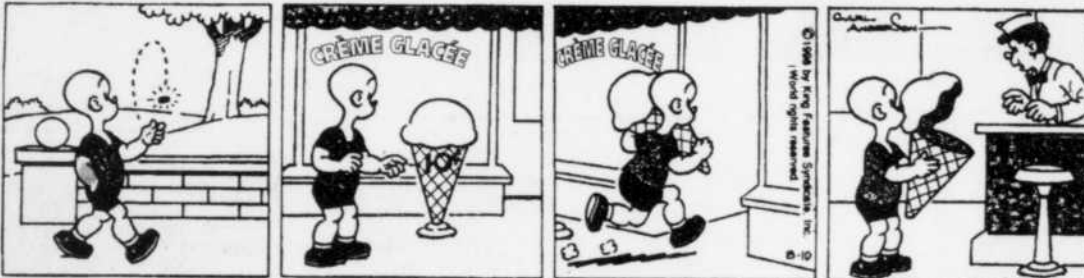
- Stimulait.
- Saut brusque et imprévu.
- Les fesses et le fondement - Baie des côtes de Honshu - Fourreau.
- Céréale - Se permettent de.
- Se dédit (se) - V. de Yougoslavie (Serbie).
- Gallium - Élévation au-dessus du sol.
- Kodiak - Affl. du Danube.
- Né - V. de Hongrie.
- Renoncer à un droit - Petite pomme.
- Animal unicellulaire - Rassemble des gens dispersés.
- Tangible - Remplacer les tubes d'une chaudière.
- Pincez - Un fromage.

VERTICALEMENT

- Petit-gris - Perroquet.
- Récent - Fiel du boeuf.
- Audace - Raccorder.
- Fl. de Russie - Susceptible.
- Pistolet - Général américain.
- Action de couper une portion d'organe (chir.) - Île de l'Atlantique.
- Résine malodorante - Entrelacerez.
- Gallium - Montagne de Grèce (Thessalie) - Mulot.
- Obtenues - Aurochs - Parcours des yeux.
- Poireaute - Profilé.
- Associée - Suivre.
- Dômes - Navire de guerre à trois rangs de rameurs superposés.

| | | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 1 | | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | | |
| 11 | | | | | | | | | | | |
| 12 | | | | | | | | | | | |

HENRI



BLONDINETTE



GIGI



MANDRAKE



LE FANTÔME



JULIE



243 Magnétoscopes Jeux

245 Informatique

247 Orchestres

248 Musique

258 Planchers

260 Fourrure

264 Robes de mariées

265 Artisanat

266 vêtements

271 Entrepotage

276 Fruits et légumes

281 Paysagistes

284 Chauffage

285 Bois de chauffage

286 Toitures

291 Plâtriers

292 Peinture

292 Peinture

294 Services divers

296-3171 ANTIROUILLE

297-3791 - DENEIGEMENT

298 Divers

299 Divers

300 Divers

301 Compagnes

302 Compagnes

303 Compagnes

304 Compagnes

305 Compagnes

306 Compagnes

307 Compagnes

308 Compagnes

309 Compagnes

310 Astrologie

310 Astrologie

312 Soins de santé

314 Médecines douces

315 Massothérapie

316 Soins de santé

317 Soins de santé

318 Soins de santé

319 Soins de santé

320 Cours

321 Garderies

322 Soins de santé

323 Soins de santé

324 Soins de santé

325 Salons de massage

326 Soins de santé

327 Soins de santé

328 Soins de santé

329 Soins de santé

330 Soins de santé

331 Soins de santé

332 Soins de santé

333 Soins de santé

334 Soins de santé

335 Soins de santé

336 Soins de santé

337 Soins de santé

338 Soins de santé

339 Soins de santé

340 Soins de santé

341 Soins de santé

402 Personnel de restauration

Recherche un couple d'aubergistes

402 Personnel de restauration

405 Personnel de métiers

405 Personnel de métiers

408 Personnel de vente

410 Personnel de bureau

412 On demande

413 Emplois divers

413 Emplois divers

413 Emplois divers

402 Personnel de restauration

405 Personnel de métiers

405 Personnel de métiers

408 Personnel de vente

410 Personnel de bureau

412 On demande

413 Emplois divers

413 Emplois divers

413 Emplois divers

411 Couples demandés

411 Couples demandés

411 Couples demandés

411 Couples demandés

411 Couples demandés

411 Couples demandés

411 Couples demandés

411 Couples demandés

411 Couples demandés

411 Couples demandés

411 Couples demandés

411 Couples demandés

411 Couples demandés

411 Couples demandés

411 Couples demandés

411 Couples demandés

411 Couples demandés

411 Couples demandés

411 Couples demandés

411 Couples demandés

411 Couples demandés

411 Couples demandés

411 Couples demandés

411 Couples demandés

411 Couples demandés

411 Couples demandés

411 Couples demandés

411 Couples demandés

411 Couples demandés

411 Couples demandés

600 TRANSPORT

623 Autos - Camions

623 Autos - Camions

623 Autos - Camions

623 Autos - Camions

623 Autos - Camions

623 Autos - Camions

623 Autos - Camions

623 Autos - Camions

623 Autos - Camions

623 Autos - Camions

623 Autos - Camions

623 Autos - Camions

623 Autos - Camions

623 Autos - Camions

623 Autos - Camions

623 Autos - Camions

623 Autos - Camions

623 Autos - Camions

623 Autos - Camions

623 Autos - Camions

623 Autos - Camions

623 Autos - Camions

623 Autos - Camions

623 Autos - Camions

623 Autos - Camions

623 Autos - Camions

623 Autos - Camions

623 Autos - Camions

623 Autos - Camions

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

625 Autos à vendre

Prêt à travailler

Prêt à travailler

Prêt à travailler

Prêt à travailler

Prêt à travailler

Prêt à travailler

Prêt à travailler

Prêt à travailler

Prêt à travailler

Prêt à travailler

Prêt à travailler

Prêt à travailler

Prêt à travailler

Prêt à travailler

Prêt à travailler

Prêt à travailler

Prêt à travailler

Prêt à travailler

Prêt à travailler

Prêt à travailler

Prêt à travailler

Prêt à travailler

Prêt à travailler

Chronique emploi

Chronique emploi

Chronique emploi

Chronique emploi

Chronique emploi

Chronique emploi

Chronique emploi

Chronique emploi

Chronique emploi

Chronique emploi

Chronique emploi

Chronique emploi

Chronique emploi

Chronique emploi

Chronique emploi

Chronique emploi

Chronique emploi

Chronique emploi

Chronique emploi

Chronique emploi

Chronique emploi

Chronique emploi

300 400 OFFRES D'EMPLOIS

626 Camions à vendre

FORD Windstar 98, tout équipé, 47 000 km, spécial 18 995\$

TROIS-RIVIÈRES HONDA 377-7500

GMC 1500, 1988 moteur 4.3 automatique, noir, 4000\$, André: 264-2193

GMC 1990, 2x4, 350, modèle 2500, 120 000 km, 7500\$, 539-9306

JEEP Cherokee noir 1995, parfaite condition, 819-370-2027

PICK-UP Isuzu 90, king cab, automatique, boîte, toit ouvrant, 115 000 km, plusieurs pièces neuves, 4500\$, 378-2761

PONTIAC Trans Sport 1997, 49 700 km, vert.

G.A.N. AUTO 371-3484

RANGER XL 94, 2x4, super cab, 122 000 km, 4 pneus d'hiver, 418-328-8393

SAFARI SLE, 1995, très équipée, 94 300 km.

G.A.N. AUTO 371-3484

SAFARI XT 1993, très propre, 95 000 km, tout équipé, 9900\$, 378-4654, pagette 1-877-406-5425

TOYOTA 4 runner, 1991, 4 cylindres, 170 000 km, 5500\$, 375-8922

TOYOTA pick-up T-100, 1995 4x4, automatique, king cab, boîte fibre, 71 000 km, très propre, 20 500\$. Jour: 293-2181, soir: 293-5975

722 Motoneiges

BOMBARDIER Grand Touring, 1993, tout équipée, très propre, 5600 milles, 2500\$. 819-538-0363

FORMULA III, 700, 1998, 1 silencieux, 7400 km, siège double pour passager, "Seat-Jack", 5250\$ ou échangez 4 roues, 4x4, 535-5193

FORMULA Plus 91, poly long, Formula Plus 93, pont court, (819) 532-3137

GRAND TOURING 500, Bombardier 1997, à vendre: 293-6795 ou 696-6091

GRAND TOURING 96, 580, tout équipée, très propre, 3900\$. 536-0196

HABIT Yamaha x-large, grise, comme neuf, 300\$. Après 18h: 819-539-2996

MACH Z 1998, 1650 km, achetée neuve hiver 99, 7700\$ négociable, encore garantie, parfaite condition. 533-5460, 538-5073 heure du souper.

MXZ-600, 99, 5000 km, 6000\$. Fin de semaine: 819-546-5025, semaine, après 18h: 450-585-6256

NOUVEAU! À CAP-DE-LA-MADELEINE J.P.M. SPORTS

400, Boul. Sainte-Madeleine, Cap-de-la-Madeleine. Accessoires, pièces et vêtements pour motoneiges et VTT. Bas prix.

819-373-1881, 819-379-2696

POLARIS 1996, ultra SP 680, comme neuve, 1995, Special lmdy, XLT 600, tout équipée.

1993 XLT 600 Indy, pont long, très propre; 1 taxe à payer, inspectées A-1, prix spécial, faut voir. 379-5802

POLARIS Indy 650, 1991, refait, reculons + dossier inclus. Factures à l'appui, 2500\$. Bureau: 694-6127, cellulaire: 696-0120

POLARIS RXL 1995, 3000 milles, très propre, 819-268-2264

POLARIS Wide Track 1995, 3000 milles, comme neuve, 4500\$. 379-7291

YAMAHA Phaser, 480 fan, en bon état. Faut voir! 1400\$. 819-539-4332

YAMAHA Phaser II, 1991, démarreur électrique, 15 000 km, suspension refaite à neuf, très propre, 2000\$ négociable. 819-532-2721

YAMAHA Venture 1991, tout équipée, 2000\$, carrie 2 places, 300\$. 819-233-3198

YAMAHA Venture 1999, 700 cc, tout équipée, 1600 km, 8000\$. 537-4033

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

appel d'offres

Génératrice mobile

La Ville de Trois-Rivières demande des soumissions pour la fourniture d'une génératrice mobile de 350 kw et de 347/600 volts, montée dans une remorque isolée sur roues (contrat no 99-0122).

Le cahier des charges et les formulaires de soumission sont disponibles au Service de l'approvisionnement dont les bureaux sont situés au 2425, de la rue Louis-Allison, C.P. 368, à Trois-Rivières (Québec), G9A 5H3, téléphone : (819) 379-3735, poste 223. Télécopieur : (819) 379-4057.

Toutes les soumissions doivent être déposées en deux exemplaires au bureau du soussigné avant 11 h, le lundi 8 novembre 1999, heure et endroit où elles seront ouvertes.

La Ville de Trois-Rivières ne s'engage pas à accepter la plus basse des soumissions reçues ni aucune de celles-ci. Le présent avis ne confère aucun droit à quiconque et ne crée aucune obligation à la Ville. Trois-Rivières, ce 21 octobre 1999.

Le greffier,
Me Gilles Poulin, notaire
Ville Trois-Rivières
1325, place de l'Hôtel-de-ville
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5H3
Téléphone : (819) 372-4604
Télécopieur : (819) 372-4636

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

Municipalité de la Paroisse de Saint-Élie

La Maison du Citoyen

32, Chemin des Loisirs, C.P. 30, Saint-Élie, (Québec) G0X 2N0
Téléphone: (819) 221-2839 - Télécopieur: (819) 221-4039

APPEL D'OFFRES

Est par la présente donné par la soussignée secrétaire-trésorière de la susdite municipalité:

DEMANDE DE SOMISSION CUEILLETTE ET TRANSPORT DES DÉCHETS

La municipalité de Saint-Élie demande des soumissions pour la cueillette et le transport des déchets sur tout le territoire de Saint-Élie.

Des soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention «SOUMISSION CUEILLETTE ET TRANSPORT DES DÉCHETS» seront reçues jusqu'à 16 h le 1er novembre 1999, au bureau de la municipalité situé au 22, Chemin des Loisirs, Saint-Élie. Les soumissions seront ouvertes lors de la session ordinaire du conseil qui aura lieu le 1er novembre 1999 à 20 h au Centre communautaire.

Les soumissionnaires pourront se procurer les devis descriptifs et la formule de soumission au coût de 50\$ au bureau de la municipalité à partir de mardi le 12 octobre 1999 aux heures d'ouverture.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

La secrétaire-trésorière
Micheline Allard.

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

AVIS DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM

Prenez avis que MARTIN-CHARLES, JOSEPH ST-PIERRE, domicilié à 918, Saint-Maurice, Trois-Rivières G9A 3P9, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de MARTIN-CHARLES, JOSEPH D'ARAGON ST-PIERRE.

Trois-Rivières, le 14 octobre 1999.

1008491 LANDRY, DESROSIERS et associés

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

CHANGEMENT DE NOM

Prenez avis que Marguerite Marie France LANDRY, domiciliée au 190, rue Sirols, app. 2, Trois-Rivières-Ouest (Québec) G9A 2X6 présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Maggy Marguerite Marie France LANDRY.

D-1008252

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

LA NÉGLIGENCE EN FORÊT

c'est faire un trait sur vos vacances

I-800-463-FEUX

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

Le Nouvelliste

Journal quotidien publié à
1920, rue Bellefeuille, Trois-Rivières, G9A 3Y2
Téléphone: (819) 376-2501
Téléphone du Service aux abonnés : (819) 376-2506

| LIVRAISON À DOMICILE - 1 semaine | Prix de vente au camelot: | 3,255 |
|----------------------------------|---------------------------|-------|
| + part du camelot: | 0,705 | |
| + TPS DE 7%: | 0,285 | |
| + TVQ DE 7,5%: | 0,325 | |
| TOTAL: | 4,555 | |

| LIVRAISON À DOMICILE - Livraison rurale | Prix de vente au livreur | 3,415 |
|---|--------------------------|-------|
| + part du camelot: | 0,725 | |
| + TPS DE 7%: | 0,295 | |
| + TVQ DE 7,5%: | 0,335 | |
| TOTAL: | 4,755 | |

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

LIVRAISON À DOMICILE

| PAYÉ À L'AVANCE: | 12 mois | 6 mois | 3 mois |
|------------------|---------------|---------------|--------------|
| PREX | 195,00 | 102,00 | 51,00 |
| T.P.S. | 13,65 | 7,14 | 3,57 |
| T.V.Q. | 15,65 | 8,19 | 4,09 |
| TOTAL | 224,30 | 117,33 | 58,66 |

| PAR LA POSTE | 12 mois | 6 mois | 3 mois | 1 mois |
|--------------|---------------|---------------|---------------|--------------|
| PREX | 395,00 | 225,00 | 158,00 | 80,00 |
| T.P.S. | 27,65 | 15,75 | 11,06 | 5,60 |
| T.V.Q. | 31,70 | 18,06 | 12,68 | 6,42 |
| TOTAL | 454,35 | 258,81 | 181,74 | 92,02 |

Rédaction: 376-2501 ext. 233
Service aux abonnés: 376-2506
Sports: 376-2501 ext. 238
Nécrologie: 376-2323

BUREAUX RÉGIONAUX

Centre Maurice: 537-801
La Tuque: 523-4547
Louviseville: 228-4032

629 Pièces et accessoires auto

371-1327 Moteurs, transmissions, réservoirs et pièces, à bons prix.

379-5629

Vendons pièces et accessoires. Bourassa Auto, 94, 4 jantes (rim) 14po, 4 trous (4x po) et pneus d'hiver, le tout 110\$. 819-536-2175

4 pneus Blizzak 205-70-R15, 200\$. Michelin 205-70-R15, 250\$. 379-9226

4 pneus d'hiver 175/70R13, Michelin, avec jantes Honda, un hiver d'usage, 250\$. 374-6070

4 pneus d'hiver Goodrich P-215/60R15, radial T/A, usure 1 saison, 200\$. 377-1384

ACHETERAIS pneus d'hiver P-215-70R15, Dodge Caravan 97 à 99, 372-1842

AUBAINE boîte de verre 60x81, 200\$. 694-0251

BOÎTE de fibre usagée, pour Pick-up, 375-7111

PIÈCES D'AUTOS TURCOTTE 378-4846

PNEUS et roues usagés, de toutes grandeurs, garantie. 373-4655

SUPER VENTE DE PNEUS

Nouvel entrepôt. Prix défiant toute compétition. À partir de 10\$. Pose et balancement. Pneus et roues usagés, demandez Tony. Pneu St-Louis, 372-5496

727 Motorisés

FIFTHWHEEL 1996, Malard, 26 pi, 16 500\$. 819-693-7965

MOTORISÉ 1983, tout équipé, très propre, 66 000 km, 18 000\$ négociable. 819-523-3828

728 Roulettes Tentes

FIFTHWHEEL Dutchman Aristo, 1998, 22 pi, équipée, air, auvent, très propre, 15 000\$. 819-523-7182

ROULOTTE Terry 1999, 31 pi, avec extension électrique, deck, remise 8x10 et réfrigérateur + beaucoup d'options décoratives à l'intérieur de la roulotte, le tout ayant servi 2 1/2 mois seulement. 377-4651

731 Motocyclettes

HARLEY DAVIDSON Dyna super glide 1450, 1999, 8000 km, 15 000\$. 298-3084

KAWASAKI ZX-11, 1992, noire, 4500\$. 694-1304

732 Bicyclettes

ROCKY MOUNTAIN Blizzard, 1996, freins Avid, fourche Rock Shox, 800\$. 293-2666

739 Embarcations moteur

MOTEUR hors bord 1995, 65 forces, commercial, Johnson, démarreur électrique, 2995\$. L. Rousseau ltée. 293-4825, Nicolet. Vente, service, échange. Dépositaire Johnson et Evinrude.

800 AVIS

898 Rendez-vous Evénements

NOUVEAU NOUVEAU

Bingo Vermont, 20 000\$ en prix, maximum 200 personnes, 100\$ canadien, 14 novembre. Après 16h, Nicole: 379-3990

RÉINSERTION SOCIALE

Maison de Sobriété

Trois-Rivières inc. 593, Bureau Trois-Rivières (Québec) G9A 2N2 (819) 374-6164

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

Avis à tous nos lecteurs et annonceurs

Toute demande de soumissions publiques relative à un contrat de construction, comportant une dépense de 100 000\$ et plus, publié dans **Le Nouvelliste** est publiée gratuitement sur le site INTERNET www.appels.doffres.com.

630 Tracteurs

INTER 633, 1977, 4x4 diesel, pelle à neige, à sable, souffleur, "lift", 9900\$ négociable. 379-6536.

700 SPORT - PLEIN AIR VÉHICULES RECREATIFS

702 Articles de sport et camping

APPAREIL d'exercice York Mega Max 3001. A bon prix. 819-227-4763

BANC de musculation complet à poulie York 2001, bonne condition, prix 250\$ négociable. 819-538-1979, 538-3453

FUSIL 12 Browning à pompe, 5 coups, canon ventilé, 325\$, avec étui, fusil 20, Lakefield Mossberg, à pompe, 5 coups, 125\$, avec étui, comme neuf, 819-399-3105

TABLE de hockey sur coussin d'air, 44x84 po, valeur 325\$ pour 190\$. Bon état. 373-3575

722 Motoneiges

1992 Polaris Indy sport 440, "fan", selle double, original, 10 000 km, 819-227-4763

ARTIC CAT 1989, El-Tigre E.K.T., 1600\$. André: 264-2193

Perles et Chapelet

Mario Bergeron

LES ÉDITIONS JCL

— 19 —

Roman-Feuilleton

Perles et Chapelet

1922-1927
...à une heureuse Jeanne...

Juste au moment où je me prépare en secret à remplir ma valise, Louise tombe gravement malade. Une crise du foie qui la contraint à un repos forcé. Mon père, craignant le retour de la grippe espagnole, passe son temps à l'église. Ses employés s'occupent des taxis, et moi, contre mon gré, je dois voir à la bonne marche du *Petit Train*, en compagnie de Thérèse, notre cuisinière. Et de plus, je dois faire l'entretien de la maison et veiller à ce que ma sœur prenne ses médicaments, se repose et ne saute pas dans ses boîtes de chocolats.

Ça ne me plaît pas! Vraiment pas! Mais je serais ignoble de me sauver à toutes jambes pendant ce malheur. Me voilà prise au *Petit Train* quinze heures par jour. Oh! comme je la soigne précieusement, ma grande sœur. Vite qu'elle guérisse et que je déguerpisse!

La morosité du froid de janvier s'ajoute à mon profond spleen. On a subi quelques tempêtes morbides, et, depuis trois jours, il fait un froid interdit. Et il y en a pour aimer ça! Chic! On va faire de la traîne sauvage et du patin! Moi, je vois l'hiver avec l'âme d'une ourse: c'est fait pour manger beaucoup, se coucher et dormir longtemps.

Les soirs sont monotones au restaurant, sauf au moment où arrive le train de huit heures. Des voyageurs entrent pour se désaltérer ou prendre un repas léger. De belles gens bien habillées, des voyageurs de commerce aux chapeaux démodés ou simplement des campagnards venant à la ville visiter de la famille.

Ce soir-là, je zigzague entre les tables avec mon plateau dans le creux de ma main quand la porte s'ouvre brusquement, claquant sous le vent de la tempête. Cachée derrière au moins cinq valises... «Flapper!» Je crie à nouveau son nom, sans tenir compte de la clientèle. Vite, je me lance vers elle pour me rendre compte que... ce n'est pas celle que je croyais.

«Flapper, oui je suis.
— Non, tu n'es pas.
— Mais oui. Je suis flapper.»

Je m'éloigne à reculons et me cogne sur une table inoccupée. La fille, avec pourtant un accent anglais, repousse la porte à deux mains, de la même manière dont Flapper avait bousculé le gaillard de la salle de danse. Même taille! Mêmes joues rondes! Même excès de maquillage! Elle s'approche, ôte son chapeau et... pas la même couleur de cheveux! Celle-ci est noire; l'autre était rousse. Mais mêmes cheveux courts! Elle s'assoit à un banc du comptoir, s'empare du menu qu'elle laisse tomber trente secondes plus tard.

«Quel froid hivernal! Je voudrais manger de la nourriture et boire un breuvage et ensuite une chambre pour la nuit.

721 Véhicules tout terrain

LES modèles Polaris 2000 sont arrivés. Nouveau: VTT pour enfants, 50cc et plus. Profitez des spéciaux d'août chez: Motospport 4 saisons. 374-4444

POLARIS 400, 1996, 4x4, 4500\$ ferme. 819-539-3532

POLARIS neufs 2000 et 1999, vaste choix, M. Tessier inc. 418-339-2250

POLARIS Sportman 500, 4x4, 1998; Polaris 350, 2x4, 1992; Polaris 250, 4x4, 1989. 819-293-6398

SUZUKI 4x4, 300, 1994, treuil inclus, 3800\$ négociable. 819-221-5550

YAMAHA Blaster 1998, très propre. 819-228-1284

722 Meubles neufs ou usagés ?

Consultez les rubriques **235-236** des annonces classées **Le Nouvelliste**

DÉCORATION

MOBILIER SALLES DE BAINS

René Carle

LES PEINTURES PRATT & LAMBERT

377-0950

Pascal Rinfret Designer

René Carle Président

Nécrologie

Renseignements:
Trois-Rivières jour 376-2501
soir 376-2323
Centre Mauricie jour 537-1803



BIRON
M. LÉOPOLD
1913 - 1999

Au CHCM de Shawinigan-Sud, le 18 octobre 1999, est décédé à l'âge de 86 ans et 10 mois, M. Léopold Biron, époux de Eva Desaulniers, demeurant à Shawinigan. La famille accueillera parents et ami(e)s aux:

Salons funéraires
Oscar St-Ours Ltée
2203, avenue Champlain
Shawinigan

Heures d'accueil: jeudi, jour des funérailles, à partir de 9h. Les funérailles auront lieu le jeudi 21 courant, en l'église Saint-Marc, à 10h 30. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Joseph de Shawinigan.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse Eva Desaulniers, ses enfants: Michel (Michelle Blais) de Shawinigan, Louise (Clément Leclerc) de Saint-Boniface, Pauline (François Lemay) de Shawinigan, Richard (Louise Hébert) de Shawinigan, ses petits-enfants: Josée Leclerc (Pierre Dufresne) Jean Leclerc (Annie Rivard) Julie Leclerc (Steve Montambeault) Nancy St-Cyr (Gérald Blanchette) Tommy Biron (Patricia Arcand) Joëlle Biron, Martin Légaré (Céline Tremblay) Alain Légaré (Johane Casey) ses arrière-petits-enfants: Sammy et Samantha Leclair, Lance St-Cyr Blanchette, Benoît Légaré, sa sœur: Onéda Biron (feu Gérard Lafrenière) de Shawinigan, ses belles-sœurs: Thérèse Blais (feu Onil Biron) de Trois-Rivières, Elisabeth Desaulniers (feu Albert Bélanger) de Saint-Boniface, Marie Desaulniers (feu Dominique Deslisle) Léa Desaulniers (feu Antonio Lupien) de Shawinigan-Sud, Thérèse Desaulniers (feu Roland Bergeron) de Shawinigan; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Si désiré, condoléances par télécopieur au: (819) 536-4259. Pour renseignements: (819) 536-3717



DEMERS
M. JULIEN

À Montréal, le 19 octobre 1999, est décédé à l'âge de 54 ans, M. Julien Demers, fils de feu Origène Demers et de Cora Neault, demeurant à Tracy. La famille accueillera parents et ami(e)s au:

Funérarium L. Gaston Gaudet inc.
178, rue Saint-Antoine
Sainte-Sophie-de-Lévis

Heures d'accueil: jeudi de 19h à 22h et vendredi à partir de 12h. Les funérailles auront lieu le vendredi 22 courant, en l'église de Sainte-Sophie-de-Lévis, à 15h.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Sainte-Sophie-de-Lévis. Il laisse dans le deuil: ses enfants: Martine (Luc Laquerre), Marie-France (Pascal Désilets) et Mario; ses petits-enfants: Roxanne et Brian Laquerre; sa mère Mme Cora Neault Demers; ses sœurs et ses frères: Lise (Normand), Jacqueline, Jean-Claude (Diane), Suzanne (Rosaire), Claudette (Yvon) et François (Mimi); ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Renseignements: (819) 297-2928. Télécopieur: (819) 297-2727.



DUBÉ
M. CHARLES-ÉMILE

Au pavillon Saint-Joseph du CHRTR, le 18 octobre 1999, est décédé à l'âge de 85 ans et 6 mois, M. Charles-Émile Dubé, fils de feu David Dubé et de feu Alice Raiche, demeurant à Cap-de-la-Madeleine et autrefois de Saint-Maurice. La famille accueillera parents et ami(e)s à la:

Résidence funéraire
Trodéchaud/Trudel & fils enr.
2462, boul. Saint-Jean
Saint-Maurice

Heures d'accueil: samedi, jour des funérailles, à partir de 9h. Les funérailles auront lieu le samedi 23 courant, en l'église de Saint-Maurice, à 11h. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Jean de Saint-Maurice.

Le défunt laisse dans le deuil: ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Alfred (Jeannette Morin), Cécile (feu Ernest Grondin), Hervé (Fernande Dion), Marie-Berthe (André Langevin); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Pour renseignements: (819) 372-1095. Si désiré, condoléances par télécopieur: (819) 372-0870.



GARCEAU
M. RICHARD

Entouré de sa famille, dans la quiétude de l'unité des soins palliatifs du Dr Gaston Brunelle du CHCM de Shawinigan-Sud, le 18 octobre 1999, est décédé à l'âge de 72 ans et 6 mois, M. Richard Garceau, époux de Mme Yvette Roy, demeurant à Grand-Mère. La famille accueillera parents et ami(e)s au:

Complexe funéraire Pellerin
599, 6e Avenue
Grand-Mère

Heures d'accueil: vendredi, jour des funérailles, à partir de 9h. Les funérailles auront lieu le vendredi 22 courant, en l'église Saint-Paul de Grand-Mère, à 11h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Louis de Grand-Mère. M. Garceau laisse dans le deuil: son épouse Yvette Roy; ses enfants: Diane (Gérald Larose) de Saint-Etienne-de-Lauzon, Yves (Linda Huber) de Saint-Etienne-de-Lauzon; ses petits-enfants chéris: Olivia et Yannick Huber Garceau; ses frères et sa sœur: André (Pauline Emond) de Shawinigan, Denis (Pierrette Boisclair) de Grand-Mère, Pierrette (Lionel Rivard) de Pointe-aux-Trembles; ses beaux-frères: Claude Roy de Shawinigan-Sud et Gilles Roy de Québec; ses filleules: Monique Vennes, Chantal Rivard; ses fidèles amis: Micheline et Jean-Claude Soucy, Lucille et Yvon Magny; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux autres ami(e)s. Des dons à la Fabrique Saint-Paul de Grand-Mère seraient appréciés. Pour renseignements: (819) 538-3388. Télécopieur: (819) 538-0110.

zou; ses petits-enfants chéris: Olivia et Yannick Huber Garceau; ses frères et sa sœur: André (Pauline Emond) de Shawinigan, Denis (Pierrette Boisclair) de Grand-Mère, Pierrette (Lionel Rivard) de Pointe-aux-Trembles; ses beaux-frères: Claude Roy de Shawinigan-Sud et Gilles Roy de Québec; ses filleules: Monique Vennes, Chantal Rivard; ses fidèles amis: Micheline et Jean-Claude Soucy, Lucille et Yvon Magny; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux autres ami(e)s. Des dons à la Fabrique Saint-Paul de Grand-Mère seraient appréciés. Pour renseignements: (819) 538-3388. Télécopieur: (819) 538-0110.



GAUVIN
MME ROBERTINE
LACOSTE

Au pavillon Saint-Joseph du CHRTR, le 18 octobre 1999 est décédée à l'âge de 86 ans, Mme Robertine Lacoste-Gauvin épouse de feu Fernando Gauvin, demeurant à Trois-Rivières. La famille accueillera parents et ami(e)s au:

Complexe funéraire
Julien Philibert et fils inc.
1350 Sainte-Marguerite
Trois-Rivières

Heure d'accueil: jeudi, jour des funérailles, à partir de 9h. Les funérailles auront lieu le jeudi 21 courant, en l'église Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, à 11h.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel. Elle laisse dans le deuil son fils: André (Raymonde Meunier); la fille de Raymond: Johanne (Denis McKenzie); sa petite-fille: Roxanne; Louise Yoyotte (feu Marcel Gauvin); André Cadrin (feu François Gauvin); ses petits-enfants: Éloïse (Michel Dumais), Jean-Pierre, Renée (Benoît Bégin); ses arrière-petits-fils: Matthieu, Thomas; sa sœur: Denise (René Malo); ses frères: Jean (Germaine Paquette), Robert, Roland, Maurice; ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces et de nombreux ami(e)s. Des dons à Albatros inc. seraient grandement appréciés. Renseignements: (819) 378-3838. Télécopieur: (819) 375-6456.

Elle laisse dans le deuil sa fille: Odette et Raymond; son fils: Guy et Leila; ses petits-enfants: Mélanie (filleule), David (filleul), Josianne, Kateri; son arrière-petite-fille: Carole; ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, autres parents et ami(e)s. Des dons à la Société Alzheimer seraient appréciés. Renseignements: (819) 297-2928. Télécopieur: (819) 297-2727.



GIGNAC
M. PIERRE

Au RSSS de la MRC de Maskinongé, point de service Comtois de Louiseville, le 18 octobre 1999 est décédé à l'âge de 76 ans et 11 mois, M. Pierre Gignac, fils de feu Alexandre Gignac et de feu Antoinette Lamy, demeurant à Yamachiche. La famille accueillera parents et ami(e)s à la:

Résidence funéraire
St-Louis et fils Ltée
160, rue de Carufel
Yamachiche

Heure d'accueil: vendredi, jour des funérailles, à partir de 10h. Les funérailles auront lieu le vendredi 22 courant, en l'église de Yamachiche, à 11h. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial de Yamachiche.

Le défunt laisse dans le deuil ses sœurs: Bernadette Gignac (feu André Gendron) de Yamachiche, Sœur Martine Gignac de Montréal, Guy Gignac (Huguette Simard) de Montréal; ses neveux et nièces: Louis Gendron de Montréal, Denise Gendron de Yamachiche, Guy Gendron (Lise Dupuis) de Yamachiche, Hélène Gignac, Luc Gignac (Gisèle), Claude Gignac et Pierre Gignac, tous de Montréal; ainsi que plusieurs petits-neveux et petites-nièces, autres parents et ami(e)s. Renseignements: (819) 296-3962. Télécopieur: (819) 228-3345.



LAMOTHE
BOISVERT
MME MARIE-ROSE
1912 - 1999

Au CHRTR, pavillon St-Joseph, le 19 octobre 1999, est décédée à l'âge de 87 ans, Mme Marie-Rose Boisvert, épouse de feu Edgar Lamothe, demeurant à Trois-Rivières, autrefois de Shawinigan-Sud. La famille accueillera parents et ami(e)s à la:

Résidence funéraire
Jean Carboneau
de la Coopérative funéraire
de la Mauricie
2280, 5e avenue
Shawinigan-Sud

Heures d'accueil: samedi, jour des funérailles, à partir de 11h. Les funérailles auront lieu le samedi 23 courant, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, à 14h.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel. Elle laisse dans le deuil, ses filles: Jacqueline Lamothe de Longueuil, Denise Lamothe de Saint-Lambert, ses petits-enfants: Vincent, Ariane et Joseline Deschênes, ses sœurs: Madeleine Boisvert (feu Philibert Bourgeois) de Cap-de-la-Madeleine, Françoise Boisvert (Emery Wagner) de Norwalk (Connecticut) son frère: Gérard Boisvert (Rita Lacerte) de Trois-Rivières, ses beaux-frères et belles-sœurs: Simone Boisvert (feu Philius Boisvert) de Shawinigan-Sud, Rose Boisvert (feu Armand Boisvert) de Laval, Lucien Daveluy (feu Rita Boisvert) de Shawinigan, Juliette Lamothe (feu Jean-Thomas Jacques) de Shawinigan-Sud, Cécile Lamothe (Fernand Lamarre) de Shawinigan-Sud, Alice Lamothe (feu Normand Lilley) de Shawinigan, Raymond Lamothe (Gaby Thibeault) de Grand-Mère; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins,

et de nombreux autres ami(e)s. Des dons à la Fondation Foyer Père-Frédéric: 80 Chemin du Passage, C.P. 99, Cap-de-la-Madeleine (Québec), G8T 2M2, seraient appréciés. Pour renseignements: (819) 375-2414. Télécopieur: (819) 375-2695.

Centre de désintoxication et de thérapie
La Maison Carignan
(819) 373-9435
Yvon Carignan

cousines et ami(e)s. Pour renseignements: 819-537-8828. Télécopieur: 819-537-8829



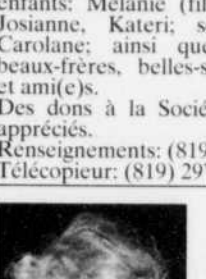
LANEUVILLE
MME MADELEINE
DUMONT

Au Centre d'accueil Saint-Laurent de Longueuil, le 18 octobre 1999 est décédée à l'âge de 80 ans, Mme Madeleine Dumont épouse de feu Aurèle Laneuville, demeurant à Longueuil, autrefois de Sainte-Gratruide. La famille accueillera parents et ami(e)s au:

Funérarium L. Gaston Gaudet inc.
8685 Parc Industriel
Sainte-Gratruide

Heures d'accueil: jeudi et vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, à partir de 9h. Les funérailles auront lieu le samedi 23 courant, en l'église de Sainte-Gratruide, à 11h.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil sa fille: Odette et Raymond; son fils: Guy et Leila; ses petits-enfants: Mélanie (filleule), David (filleul), Josianne, Kateri; son arrière-petite-fille: Carole; ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, autres parents et ami(e)s. Des dons à la Société Alzheimer seraient appréciés. Renseignements: (819) 297-2928. Télécopieur: (819) 297-2727.



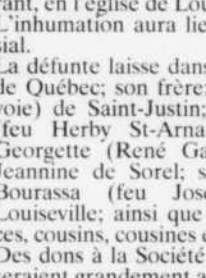
LESAGE
BOURASSA
MME ÉLIANNE

Au RSSS de la MRC de Maskinongé, point de service Comtois de Louiseville, le 18 octobre 1999 est décédée à l'âge de 85 ans et 11 mois, Mme Élianne Lesage épouse de feu M. Réal Bourassa, demeurant à Louiseville. La famille accueillera parents et ami(e)s à partir de 14h, mercredi, à la:

Résidence funéraire
Louis Richard et fils Ltée
140 Saint-Aimé
Louiseville

Heures d'accueil: mercredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, jeudi, jour des funérailles, à partir de midi. Les funérailles auront lieu le jeudi 21 courant, en l'église de Louiseville, à 14h.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial. La défunte laisse dans le deuil son fils: Jean de Québec; son frère: Paul (Marguerite Savoie) de Saint-Just; ses sœurs: Fleurette (feu Herby St-Arnaud) de Boucherville, Georgette (René Gauthier) de Montréal, Jeannine de Sorel; sa belle-sœur: Aurore Bourassa (feu Joseph Desjardins) de Louiseville; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient grandement appréciés. Renseignements: (819) 228-4822. Extérieur: 1-888-558-4822. Télécopieur: (819) 228-3653.



MAROIS
M. PAUL

Au Centre hospitalier Cloutier-du Rivage de Cap-de-la-Madeleine, le 15 octobre 1999 est décédé à l'âge de 75 ans, M. Paul Marois, fils de feu Hector Marois et de feu Alice Arcand, demeurant à Trois-Rivières-Ouest. La famille accueillera parents et ami(e)s au:

Centre funéraire
Rousseau et frère Ltée
445 des Volontaires
Trois-Rivières

Heure d'accueil: jeudi, jour des funérailles, à partir de 11h 30. Les funérailles auront lieu le jeudi 21 courant, en l'église de la Cathédrale, à 13h 30.

Les cendres seront déposées au columbarium du cimetière Saint-Louis. Le défunt laisse dans le deuil, Yvette Guillemette; ses enfants: Claude Marois (Camille Gaudet), Gaëtan Marois, Pierre Marois; ses petits-enfants: Éric et Isabelle Marois, Mario et Jean Savard, Dany Marois; ses 4 arrière-petits-enfants; ses frères et ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs: Roger Marois, Jeanne Marois Creteau, Alcide Marois, Marguerite Marois Lemire, Édgar Marois (Hélène), Roland Marois, Jean Marois et son épouse, Sylvain Creteau, Germaine Guillemette-Harnois, Rolande Guillemette-Piché, Sylvio Guillemette, Paul Guillemette (Jeanne D'Arc Martin); plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Pour renseignements: (819) 374-6225. Condoléances par télécopieur: (819) 374-6227.



LIMOGES
M. LÉOPOLD

Au Foyer Père-Frédéric de Cap-de-la-Madeleine, le 20 octobre 1999, est décédé à l'âge de 81 ans et 5 mois, M. Léopold Limoges, époux de feu Alice Aoyotte, demeurant à Cap-de-la-Madeleine. La famille accueillera parents et ami(e)s au:

Centre funéraire Châteaudun
971, rue Thibeau
Cap-de-la-Madeleine

Heures d'accueil: vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h; samedi, jour des funérailles, à partir de 13h. Les funérailles auront lieu le samedi 23 courant, en l'église Sainte-Bernadette de Cap-de-la-Madeleine, à 15h.

L'inhumation aura lieu au Columbarium Châteaudun. Il laisse dans le deuil: ses frères et sœurs: Lucille (feu Clément Beauchesne), Ursule (feu Alphonse Marchand), Maurice (Bernadette), Jean-Louis (feu Jeanne Gingras), François (Jacqueline Alarie), Liliane (Roger Poulin) et Roland; son beau-frère et ses belles-sœurs: Rita Toupin (feu Jacques Limoges), Richard Desfossez (Cécile Gagnon) et Annette Aoyotte (feu Raoul Toupin); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. Des dons à la Fondation Foyer Père-Frédéric: 80 Chemin du Passage, C.P. 99, Cap-de-la-Madeleine (Québec), G8T 2M2, seraient appréciés. Pour renseignements: (819) 375-2414. Télécopieur: (819) 375-2695.



MAHEU
BOUCHER
GUILLEMETTE
MME GERMAINE

Au Regroupement Cloutier-du Rivage, le 16 octobre 1999 est décédée à l'âge de 88 ans et 8 mois, Mme Germaine Maheu épouse en premières noces de feu Émilien Guillemette et en secondes noces de feu Valmore Boucher, demeurant à Cap-de-la-Madeleine. La famille accueillera parents et ami(e)s au:

Funérarium de la Maison J.D. Garneau
274, rue Saint-Laurent
Cap-de-la-Madeleine

Heure d'accueil: jeudi, jour des funérailles, à partir de 9h 30. Les funérailles auront lieu le jeudi 21 courant, en l'église Saint-Lazare de Cap-de-la-Madeleine, à 11h.

L'inhumation aura lieu au cimetière Sainte-Madeleine. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Jacqueline Guillemette, Michel Guillemette (Lucille Guay) et Pierre Guillemette (Huguette Collinson); ses petits-enfants: André Thibault et Patrice Guillemette; sa sœur et son

frère: Françoise Maheu (feu Zénon Marchand) et Edmond Maheu (Georgette Boisclair); ses belles-sœurs et beaux-frères: Clara Dupuis (feu Georges Maheu), Robert Guillemette (Pauline Noël), Rose Guillemette (feu Rémi Comeau), Irène Guillemette (feu Armand Bégin), Thérèse Guillemette (feu Dominique Bégin), Hélène Guillemette (Émilien Nadeau), Roland Guillemette (Alice Lemay), Jacques Guillemette, Alma Boucher (feu Martial Prince), Lucille Provancher (feu Sylvio Boucher) et Régina Humbertel (feu Rodolphe Boucher); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Compensez l'envoi de fleurs, par des dons à la Fondation des maladies du cœur du Québec. Pour renseignements: (819) 376-3731 ou heures d'ouverture du salon seulement: (819) 376-5421. Condoléances par télécopieur: (819) 376-3715.



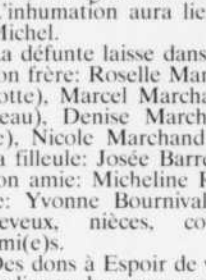
MARCHAND
MME MICHELINE
(MIMI)

À son domicile, entourée de sa famille, le 19 octobre 1999 est décédée à l'âge de 55 ans, Mme Micheline Marchand, fille de feu René Marchand et de feu Marie-Jeanne Walter, demeurant à Trois-Rivières. La famille accueillera parents et ami(e)s au:

Centre funéraire
Rousseau et frère Ltée
445 des Volontaires
Trois-Rivières

Heures d'accueil: mercredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, jeudi, jour des funérailles, à partir de 13h. Les funérailles auront lieu le jeudi 21 courant, en l'église Saint-Laurent, à 15h.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel. La défunte laisse dans le deuil ses sœurs et son frère: Roselle Marchand (Georges Marcotte), Marcel Marchand (Huguette Martineau), Denise Marchand (Gaston Barrette), Nicole Marchand (Rosaire Guimond); sa filleule: Josée Barrette (Pierre Frohlich); son amie: Micheline Robert-Côté; une tante: Yvonne Bourvail; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Des dons à l'Association de la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Pour renseignements: (819) 374-6225. Condoléances par télécopieur: (819) 374-6227.



M. LOUIS-PHILIPPE
GUIMOND

Merci à tous les parents et ami(e)s qui nous ont apporté leur réconfort lors du décès de

M. LOUIS-PHILIPPE GUIMOND
(survenu le 21 septembre 1999)

soit par offrandes de messes, dons, fleurs, cartes, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles. Un merci spécial au personnel des soins palliatifs du pavillon Saint-Joseph du CHRTR pour les bons soins et leur dévouement. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels. Son épouse Henriette, ses enfants, leur conjoint(e) et ses petits-enfants.

M. LOUIS-PHILIPPE GUIMOND
(survenu le 21 septembre 1999)

soit par offrandes de messes, dons, fleurs, cartes, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles. Un merci spécial au personnel des soins palliatifs du pavillon Saint-Joseph du CHRTR pour les bons soins et leur dévouement. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels. Son épouse Henriette, ses enfants, leur conjoint(e) et ses petits-enfants.

Merci au fond du cœur à tous les parents et ami(e)s qui nous ont apporté leur réconfort lors du décès de

Mme LYDIA BLOUIN-DUPONT
(survenu le 20 septembre 1999)

soit par offrandes de messes, affiliations de prières, cartes, fleurs, dons, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles. Que chacun d'entre vous retrouve ici l'expression de notre reconnaissance et considère ces remerciements comme personnels. Ses enfants: Jeanne, Marcelle, Donat, Lucille, Armand.



MATTEAU
HAMELIN
MME ALICE
1903 - 1999

Au Centre d'hébergement soins longue durée Dr-Joseph-Garceau, le 19 octobre 1999, est décédée à l'âge de 96 ans et 5 mois, Mme Alice Hamelin-Matteau, épouse de feu Camille Matteau, demeurant à Shawinigan. La famille accueillera parents et ami(e)s à la:

Résidence funéraire
Jean Carboneau
de la Coopérative funéraire
de la Mauricie
2280, 5e avenue
Shawinigan

Heures d'accueil: samedi, jour des funérailles, à partir de 11h. Les funérailles auront lieu le samedi 23 courant, en l'église Saint-Pierre de Shawinigan, à 14h.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Joseph de Shawinigan. La défunte laisse dans le deuil, sa nièce qui fut sa fille de cœur Claire (Pierre Lemarié) de Saint-Gérard-des-Laurentides, ses petits-fils: Pierre Junior et Frédéric, son filleul: Yves Hamelin (Aline Tremblay) de Saint-Gérard-de-Magella, sa filleule: Jackie Matteau (Normand Dessureault) de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Matteau et de la famille Hamelin (Edwige Collin); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Pour renseignements: 819-537-8828. Télécopieur: 819-537-8829

ALZHEIMER
Société Alzheimer de la Mauricie
Maison Carpe Diem
1765, boul. Saint-Louis
Trois-Rivières (Qc) G8Z 2N7
Tél.: (819) 376-7063



MAURAIS
M. YVON
1934 - 1999

Au Centre hospitalier général de Montréal, le 18 octobre 1999 est décédé à l'âge de 65 ans, M. Yvon Maurais époux de Claire Richard, demeurant à Brossard. La famille accueillera parents et ami(e)s aux:

Salons funéraires
Oscar St-Ours Ltée
2203, avenue Champlain
Shawinigan

Heure d'accueil: jeudi, jour des funérailles, à partir de 13h. Les funérailles auront lieu le jeudi 21 courant, en l'église Saint-Bernard, à 14h.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Joseph de Shawinigan. Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, Claire Richard; ses enfants: Lise (Alain Provost) de Brossard, Sylvie (Daniel Basque) d'Anjou; ses petits-enfants: Virius et Alexandra Basque; ses sœurs: Thérèse Maurais de Shawinigan, Mirella de Tracy, Colette (Jean-Claude Leduc) de Sainte-Cécile-de-Milton; René Maurais (Jacqueline Boucher) de Shawinigan, Louise Maurais (Yves L'Heureux) de Lac-à-la-Tortue et la famille Perron; plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Au lieu de fleurs, des dons à l'Association d'entraide Ville-Marie (1110 Jean-Talon-Est, bureau 301, Montréal, Qc, H2R 1V9) seraient appréciés. Si désiré, condoléances par télécopieur: (819) 536-4259. Pour renseignements: (819) 536-3717.

Heure d'accueil: mercredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, jeudi, jour des funérailles, à partir de 13h. Les funérailles auront lieu le jeudi 21 courant, en l'église Saint-Laurent, à 15h.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel. La défunte laisse dans le deuil ses sœurs et son frère: Roselle Marchand (Georges Marcotte), Marcel Marchand (Huguette Martineau), Denise Marchand (Gaston Barrette), Nicole Marchand (Rosaire Guimond); sa filleule: Josée Barrette (Pierre Frohlich); son amie: Micheline Robert-Côté; une tante: Yvonne Bourvail; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Des dons à l'Association de la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Pour renseignements: (819) 374-6225. Condoléances par télécopieur: (819) 374-6227.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil sa fille: Odette et Raymond; son fils: Guy et Leila; ses petits-enfants: Mélanie (filleule), David (filleul), Josianne, Kateri; son arrière-petite-fille: Carole; ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, autres parents et ami(e)s. Des dons à la Société Alzheimer seraient appréciés. Renseignements: (819) 297-2928. Télécopieur: (819) 297-2727.

À son domicile, entourée de sa famille, le 19 octobre 1999 est décédée à l'âge de 55 ans, Mme Micheline Marchand, fille de feu René Marchand et de feu Marie-Jeanne Walter, demeurant à Trois-Rivières. La famille accueillera parents et ami(e)s au:

Centre funéraire
Rousseau et frère Ltée
445 des Volontaires
Trois-Rivières

Heures d'accueil: mercredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, jeudi, jour des funérailles, à partir de 13h. Les funérailles auront lieu le jeudi 21 courant, en l'église Saint-Laurent, à 15h.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel. La défunte laisse dans le deuil ses sœurs et son frère: Roselle Marchand (Georges Marcotte), Marcel Marchand (Huguette Martineau), Denise Marchand (Gaston Barrette), Nicole Marchand (Rosaire Guimond); sa filleule: Josée Barrette (Pierre Frohlich); son amie: Micheline Robert-Côté; une tante: Yvonne Bourvail; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Des dons à l'Association de la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Pour renseignements: (819) 374-6225. Condoléances par télécopieur: (819) 374-6227.

Nécrologie



**SIROIS
THIBEAULT
MME SYLVIE**

Au pavillon Saint-Joseph du CHRTR, le 19 octobre 1999 est décédée à l'âge de 40 ans, Mme Sylvie Thibeault épouse de Gilles Sirois, fille de Jean-Marie Thibeault et de Thérèse Ouellette, demeurant à Cap-de-la-Madeleine.

La famille accueillera parents et ami(e)s à partir de 14h, jeudi, au :

**Funérarium de la Maison J.D. Garneau
274, rue Saint-Laurent
Cap-de-la-Madeleine**

Heures d'accueil: jeudi de 14h à 17h et de 19h à 22h, vendredi, jour des funérailles, à partir de 10h.

Les funérailles auront lieu le vendredi 22 courant, en l'église Sainte-Bernadette de Cap-de-la-Madeleine, à 15h.

L'inhumation aura lieu au cimetière Sainte-Madeleine.

Elle laisse dans le deuil outre son époux, Gilles Sirois; son père: Jean-Marie Thibeault et sa conjointe Carmen Thiffault; sa mère: Thérèse Ouellette; sa belle-mère: Mme Pauline Bordeleau (feu Julio Sirois); son beau-frère et sa belle-sœur: Lorraine (Michel Lacroix) et leurs enfants: André, Anne-Marie, Amélie; ses oncles et tantes: André Bordeleau (Gaiétane Trudel) et leurs enfants (Alex, Fanie, Francis), Louise Thibeault (feu Charles Poisson), Lionel Thibeault (Claire Gauvin), Lucille Rivard (feu Léo-Paul Thibeault), Monique Ouellette, Rolande Ouellette, Pauline Ouellette (feu Jacques Dumont) André Dumont, Marcel Ouellette, Yvon Paquin, Béatrice René, Claudette Grenier et sa mère Henriette, Marcel Duchesneau, Jean-Louis Bordeleau (Pierrette Breton), Marcel Bordeleau (feu Pierrette Gaumont), Monique Rodier (feu Lucien Bordeleau), Henri-Paul Bordeleau, Claude Bordeleau (Denise Vézina), Gilles Bordeleau (Yvonne Brassard), Pauline Gosselin, Denise Hamel; ainsi que la famille Langevin; sa grande amie: Lise Héroux (Alain Dery) et leur fils Gabriel; toute l'équipe du Carnaval du Dollar, du Végétarien de Cap-de-la-Madeleine et Rosaire et tout le personnel des soins infirmiers; ainsi que plusieurs cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Pour renseignements: (819) 376-3731 ou heures d'ouverture du salon seulement: (819) 376-5421.

Condoléances par télécopieur: (819) 376-3715.

VALOTAIRE, M. JEAN-ROBERT, 1941 - 1999

Subitement, à Boucherville, le 19 octobre 1999, est décédé à l'âge de 58 ans, M. Jean-Robert Valotaire, ingénieur retraité d'Hydro-Québec, époux de Mme Pierrette Boutin.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

**Complexe funéraire
Pierre Tétrault inc.
549, Samuel-de-Champplain
(à l'est de Montarville
sortie 19 de la route 132)
Boucherville.**

Heures d'accueil: vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi de 12h à 15h.

Les funérailles auront lieu le samedi 23 courant, en l'église Sainte-Famille (560, boul. Marie-Victorin), Boucherville, à 15h 30.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse Pierrette Boutin, son fils Wilfrid-André, sa fille Charlyne (Olivier Beausoleil), ainsi que plusieurs autres parents et ami(e)s.

Des dons pour la Fondation A.I.C.M.: 949, rue Pierre-Lacroix, Montréal (Québec), H1B 3C7, seraient appréciés.

Renseignements: (450) 655-6036. Télécopieur: (450) 655-0941.



**VEILLETTE
M. BRUNO**

À la Résidence Villa Boudreault de Saint-Tite, le 19 octobre 1999, est décédé à l'âge de 83 ans, M. Bruno Veillette, époux de Mme Germaine Labranche, demeurant à Saint-Tite.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

**Centre funéraire
J.M. Lacoursière et Fils inc.
341, rue Du Moulin
Saint-Tite**

Heures d'accueil: vendredi de 14h à 16h 30 et de 19h à 22h. Samedi, jour des funérailles, à partir de 9h 30.

Les funérailles auront lieu le samedi 23 courant en l'église de Saint-Tite, à 11h.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil, son épouse Germaine, ses enfants: Liliane (Marius Trépanier) Jean-Guy, Madeleine (Michel Duchemin) tous de Saint-Tite; Claude (Jacinthe Beaudoin) de Shawinigan-Sud, ses petits-enfants: Danielle Trépanier (Rosemont Gervais) Josée Trépanier (Daniel Parenteau) Dany et Yan, ses arrière-petits-enfants: Josiane et Keven, ses frères et sœurs: beaux-frères et belles-sœurs: Brigitte (feu Ovide Francoeur) Justin (feu Marie Cossette) Justine (feu Roméo Leclerc) Alcide (Carmen Labranche) Yvonne (Gilbert Cormier) Yvon (Angèle Roy) Emilie Trépanier (feu Victorine Veillette) Aline Labranche (Xavier Petit) Glorien Labranche (feu Bernadette Groleau) Léonce Labranche (Gabrielle Perron) Gérard Labranche (Georgette Descheneau) Aimé Labranche (Rose Nadeau) Yvonne Doucet (feu Fernand Labranche) Gilberte Bronsard (feu Florent Labranche) Irène Corbin (feu Richard Labranche) M. Veillette laisse aussi plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Pour renseignements: 418-365-6322. Télécopieur: 418-365-6000

**915 Messes
anniversaires**



**MARCHAND
LEBEL
MME PAULINE**

«Un an s'est écoulé depuis ton départ. Notre peine est toujours aussi profonde, mais nous puissions nous forcer dans les précieux souvenirs que tu nous as laissés. Chaque jour, une image, un geste, un regard nous rappellent ta bonté, ta générosité et ton amour. Continue de nous guider, toi, notre ange gardien et continue de nous protéger comme tu l'as toujours fait tout au long de ta vie».

Une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 24 octobre 1999, à 10h 30, en l'église Assomption, à la mémoire de :

**MME PAULINE LEBEL-MARCHAND
(décédée le 21 octobre 1998)**

Merci à tous les parents et ami(e)s qui se joindront à nous en pensée ou par leur présence à cette célébration.

Son époux Fernand, ses enfants, leur conjoint(e) et ses petits-enfants.

Moins de décès par cancer à Vancouver

Ottawa (PC)

■ Selon le magazine Maclean, des 17 plus importantes agglomérations au Canada, c'est à Vancouver qu'on retrouve le moins grand nombre de décès dus aux cancers ou aux maladies cardiovasculaires.

Pour Maclean, cette situation résulte du style de vie de la côte Ouest, à savoir prospérité élevée, nombreux temps libres, activités extérieures physiques et nourriture organique.

L'étude note cependant que c'est également à Vancouver qu'on retrouve le plus grand nombre de décès attribuables au SIDA au pays, soit 19 par tranche de 100 000 habitants, contre 14 à Montréal et 11 à Toronto. L'étude est basée sur les statistiques de 1996 sur la mortalité.

Parmi les 17 villes considérées, Toronto se classe au meilleur rang en matière de décès par cancer des poumons, maladies respiratoires et cardiovasculaires.

Mais des points chauds de mortalité sont identifiés, notamment Halifax, pour les maladies respiratoires,

Québec, pour le cancer des poumons, et Sudbury, pour les maladies du coeur.

Si le nombre de décès causés par les cancers des poumons est élevé à Québec, c'est en bonne partie à cause de la cigarette, note Maclean.

Les chercheurs sont par ailleurs étonnés par le nombre de cas de maladies respiratoires à Halifax et Fredericton, dans les Maritimes. Il est possible, indique-t-on, que l'incidence de ces maladies ait été plus élevée par une épidémie d'influenza au moment de la compilation des statistiques.

Ces statistiques ont leur utilité mais elles ne donnent qu'une image partielle de la santé des citoyens dans une communauté, signale le directeur général de l'analyse des données à Statistique Canada, Michael Wolfson. «Les chiffres sur la mortalité existent depuis toujours, malheureusement, ils ne nous apprennent rien sur la santé des individus quand ils sont en vie», dit-il.

Selon lui, il faut être prudent avant de faire un lien entre mortalité et différents facteurs comme le style

de vie. «De telles associations sont intéressantes mais ne constituent pas une preuve», ajoute-t-il.

M. Wolfson signale enfin que l'un des plus importants facteurs en matière de santé, c'est la richesse. Selon lui, le nombre élevé de chômeurs pourrait expliquer en partie les chiffres élevés de décès par maladies du coeur à Sudbury.

Voici les taux affichés de décès dus au cancer dans les 17 villes étudiées, en 1996 :

| | |
|----------------------|-------|
| Vancouver:..... | 161,2 |
| Saskatoon:..... | 176,1 |
| Victoria:..... | 180,4 |
| Toronto:..... | 180,4 |
| Edmonton:..... | 186,5 |
| Calgary:..... | 187 |
| Regina:..... | 187,3 |
| Fredericton:..... | 187,6 |
| Ottawa:..... | 189,4 |
| Hamilton:..... | 202,5 |
| St-Jean, T.-N.:..... | 205,5 |
| Winnipeg:..... | 205,7 |
| Montréal:..... | 218,5 |
| Sudbury:..... | 220,9 |
| Halifax:..... | 223,1 |
| Québec:..... | 225,4 |

Elizabeth Dole renonce

Washington (AP)

■ Faute de fonds de campagne suffisants, Elizabeth Dole a renoncé mercredi à prétendre à l'investiture du Parti républicain pour l'élection présidentielle de novembre 2000.

«Le fin mot de l'histoire, c'est l'argent. Cela serait futile de continuer», a-t-elle déclaré en confirmant officiellement un retrait auparavant annoncé par deux membres de son entourage.

Ancienne présidente de la Croix-Rouge américaine et épouse du sénateur républicain Bob Dole, rival malheureux de Bill Clinton en 1996, Mme Dole, 63 ans, est la cinquième candidate à jeter l'éponge au sein du Grand Old Party. Parmi les abandons annoncés, celui du très conservateur Pat Buchanan qui devrait lundi quitter la course républicaine pour solliciter plutôt l'investiture du parti de la Réforme.

Sept candidats à la candidature restent en lice pour obtenir l'investiture du Parti républicain mais Mme Dole ne prévoit pas de se rallier à l'un d'entre eux pendant la course à l'investiture.

«J'ai appris que le calendrier politique actuel et les lois électorales favorisent ceux qui prennent tôt le départ et peuvent s'attacher de grosses fortunes privées, ou ceux qui ont déjà un réseau de supporters politiques», a ajouté Mme Dole.

Son retrait devrait favoriser plus encore la candidature du gouverneur du Texas George Bush Junior. Le sénateur de l'Arizona John McCain espère lui aussi bénéficier du désistement de Mme Dole car il cherche à séduire le même électoral, conservateur modéré.

L'été dernier, Elizabeth Dole avait créé la surprise en se classant troisième lors d'un scrutin indicatif fort capital de sympathie en dollars organisé dans l'électorat républicain ni en points dans les sondages. ●



Elizabeth Dole

de l'Iowa. Elle n'est toutefois parvenue à recueillir que cinq millions de dollars depuis le début de l'année dans sa campagne de collecte de fonds pour soutenir sa campagne, soit le dixième de George W. Bush.

Première femme à s'être jamais engagée dans la course à la présidence, Mme Dole avait réussi à séduire de nouveaux électeurs, des jeunes et des femmes notamment. Mais elle n'est pas parvenue à transformer un capital de sympathie en dollars en points dans les sondages. ●

L'actualité

Caron défend les primes données aux directeurs

■ Chicoutimi (PC) — Malgré les problèmes de sous-financement des commissions scolaires et même si le gouvernement n'offre que cinq pour cent d'augmentation sur trois ans à ses employés syndiqués, le président de la Fédération des commissions scolaires du Québec, André Caron, ne trouve pas indécent que les directeurs généraux touchent un boni forfaitaire pouvant atteindre jusqu'à six pour cent de leur traitement, pour 1998-99.

Alors qu'il était invité au Cercle de presse du Saguenay, hier matin, André Caron a indiqué qu'il n'y a rien d'anormal au fait d'accorder une prime au rendement. Cette prime varie de deux à six pour cent du traitement au 30 juin de l'année précédente suivant le degré de rendement du directeur général.

Cependant, il insiste pour dire que le décret touche l'ensemble de la fonction publique du Québec. Or, il regrette qu'on ne parle que des primes qui seront accordées aux directeurs généraux puisque les directeurs des services de santé, par exemple, font aussi partie du lot de cadres qui bénéficient de ce même traitement.

Par ailleurs, André Caron a tracé un tableau peu reluisant de la situation financière des commissions scolaires. Selon lui, plus de la moitié des 72 commissions scolaires du Québec prévoient un déficit d'opération et près du tiers ont un budget non équilibré pour l'année scolaire 1999-2000.

André Caron constate que les commissions scolaires sont à bout de souffle. «On est rendu à la moelle de l'os», a-t-il lancé. Selon lui, les commissions scolaires sont les organismes les plus performants dans le secteur public et parapublic. Cependant, «l'élasticité a été assez étirée. Quand il va vous pêter en pleine face, enchaîne-t-il, qu'aura-t-on économisé? Combien d'enfants seront mésadaptés ou improductifs», interroge-t-il?

L'industrie de l'alimentation en a soupe du ministre Rock

■ Ottawa (PC) — L'industrie de l'alimentation canadienne en a soupe du ministre fédéral de la Santé Allan Rock, auquel elle reproche de ne pas suffisamment défendre les normes de sûreté fédérales relatives aux aliments. Quatre importants groupes de pression - représentant le secteur de la transformation des aliments, les épiciers, les distributeurs ainsi que les agriculteurs - ont ainsi fait parvenir au ministre, hier, une lettre dans laquelle ils ne mâchent pas leurs mots.

Les quatre groupes affirment avoir «observé avec une inquiétude croissante la publicité négative entourant le programme fédéral de sûreté des aliments». Selon eux, les excellents résultats de ce système ne sont pas connus. «Notre question est: où étaient les porte-parole du gouvernement, ces derniers mois, alors que notre réglementation et la sûreté entourant les aliments ont été remises en question de façon systématique», demandent-ils à M. Rock dans leur lettre.

Nouveau président en Indonésie

■ Djakarta (AP) — Abdurrahman Wahid, un musulman modéré, est le nouveau président de l'Indonésie: cette élection inattendue a aussitôt provoqué de violentes émeutes à Djakarta. Pour cette élection qui, en

54 ans d'histoire, aura vu s'affronter pour la première fois plusieurs candidats, l'Assemblée consultative du peuple a désigné ce leader musulman malade et quasiment aveugle pour succéder à B.J. Habibie, l'homme d'une transition ratée, qui venait de renoncer à sa candidature.

Les 700 membres de l'Assemblée consultative du peuple (composée de nouveaux parlementaires élus mais aussi de personnalités désignées par l'armée et le gouvernement) ont donné la préférence à Wahid, par 373 voix contre 313, rejetant la candidature de Megawati Sukarnoputri, pourtant grande favorite du peuple. Ses partisans occupaient le centre-ville de Djakarta mercredi, manifestation qui a tourné à l'émeute dans la soirée.

Le parti de Megawati était arrivé en tête des élections parlementaires du 7 juin dernier, sans parvenir à remporter la majorité. La fille du premier président et fondateur de l'Indonésie, Sukarno, n'a donc pas réussi à réunir le soutien de suffisamment de membres de l'Assemblée.

Immédiatement après le vote, elle a pourtant pris la parole conjointement avec le président élu pour tenter de juguler une explosion de violence de la part de ses partisans déçus.

Des explosions et affrontements avaient en effet commencé à secouer Djakarta dès avant l'élection: deux attentats dans le centre-ville, au milieu des partisans de Megawati, ont fait au moins un mort et 18 blessés.

Un rôle de leader

■ Ottawa (PC) — Le Canada a décidé de prendre un rôle de leader en matière de préservation des cultures à l'échelle du globe en devenant le premier gouvernement à endosser officiellement la création d'une entente internationale (d'un «instrument») destinée à protéger la diversité culturelle.

«C'est le Canada qui est peut-être le plus proche du défi de la diversité culturelle et c'est le Canada qui endosse le premier un nouvel instrument international», a affirmé hier la ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps, lors d'une entrevue. Le Conseil des ministres fédéral a officiellement approuvé l'idée lors de sa dernière réunion, mardi dernier.

À l'ouverture des négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le mois prochain à Seattle, le Canada demandera à ce que l'on reconnaisse explicitement le caractère particulier des industries culturelles. Il s'agira de tenter de s'assurer que la culture ne fasse pas partie de ces négociations sur le commerce.

«Le forum pour discuter de la culture, ce n'est absolument pas l'OMC», a souligné Mme Copps. Le Canada et plusieurs autres pays, dont la France, soutiennent que les produits culturels ne doivent pas être traités comme n'importe quel autre bien marchand. Aussi, ils méritent d'être protégés par des barrières commerciales.

Pour cela, il faut une entente spéciale: un instrument international. «C'est le début d'une bataille, mais d'une bataille importante pour le Canada», a dit Mme Copps. La ministre entend lancer l'idée le 2 novembre prochain lors d'une réunion internationale de l'Unesco à Paris. Pour l'instant, elle peut compter sur l'accord de principe de sept autres pays, dont la France, l'Italie et le Mexique, ainsi que sur celui du gouvernement québécois. ●

Il fait froid en Roumanie

Bucarest (AP)

■ Il fait froid en Roumanie et de nombreux foyers n'ont pas les moyens de se chauffer. Face à cette situation dramatique, le chef de l'État a appelé le gouvernement mercredi à trouver une solution, des centaines de milliers de foyers ayant carrément demandé à être déconnectés du réseau car ils sont incapables de payer leurs factures.

La majorité d'entre eux sont des retraités et des familles avec enfants.

Le président Emil Constantinescu a reproché aux autorités nationales et locales leur manque d'initiative en soulignant que la situation risquait de déboucher sur des désordres sociaux. Il a ajouté que des mesures devaient être prises sans délai.

Non seulement le chauffage coûte

cher en Roumanie mais le problème se complique en raison de sa grande centralisation. Les blocs d'appartements construits sous la dictature communiste ont adopté le système soviétique et dépendent généralement d'une centrale thermique sans jouir d'aucune autonomie. Conséquence: pour couper le chauffage d'un seul foyer, il faut souvent en priver un immeuble entier.

Or les sociétés de distribution de chauffage et d'eau chaude ont fait savoir qu'elles n'avaient pas l'intention de fournir gratuitement de la chaleur quelle que soit la température extérieure en raison de leurs dettes colossales vis-à-vis des compagnies nationales d'énergie et de gaz. «Leurs excuses ne réchauffent pas les gens», a sobrement souligné M. Constantinescu. ●

Rendez-vous

Centre de santé des Femmes

■ Le Centre de santé des Femmes de la Mauricie invite les femmes de la région à participer à un groupe de soutien qui aura lieu les jeudis 21 octobre, 18 novembre et 16 décembre de 19 h à 21 h. Sujet: Je prends soin d'une personne: c'est comme si j'avais deux vies: la sienne et la mienne. J'ai besoin d'en parler pour me sentir moins seule et ne pas oublier que j'ai des limites. Personne-ressource: Chantal Raymond.

Rencontre intelligence et foi

■ Rencontre intelligence et foi recevra le vendredi 22 octobre, à 19 h 30, à la salle Mélançon du Séminaire Saint-Joseph, 858, rue Laviolette, à Trois-Rivières, Raymond Brodeur. Il parlera de Marie de l'Incarnation; femme de: parole créatrice de sens. Information: 379-1826 ou 293-5751.

Club d'Amitié Sainte-Marthe

■ Le Club d'Amitié Sainte-Marthe invite ses membres et non-membres à son souper spaghetti le samedi 23 octobre, à 17 h 30, à la salle Félix-Leclerc. Information et réservations: Muguette au 375-1900 ou Diane au

375-1407.

Association parents La Passerelle

■ L'Association parents La Passerelle signale que le programme d'aide pour les proches d'une personne ayant un trouble maniaco-dépressif débutera le lundi 25 octobre, à 19 h, au 4825, ave. Bouvet, suite 112, à Saint-Grégoire. Date limite pour s'inscrire: 20 octobre. Information: 233-9143 ou 293-2071, poste 2330.

Marché aux puces

■ La paroisse Saint-Sauveur de Shawinigan-Sud organise un marché aux puces le vendredi 22 octobre, de 17 h à 21 h et le samedi 23 octobre, de 9 h 30 à 18 h, au sous-sol de l'église. Information: 536-2739 ou 537-5206.

Clinique de vaccination antigrippale

■ Le CLSC Vallée de la Batiscan, secteur Des Chenaux, tiendra deux cliniques de vaccination antigrippale, l'une le vendredi 22 octobre, de 9 h 30 à 10 h 30, à la salle de l'Âge d'or de Saint-Luc-de-Vincennes; l'autre, de 13 h 30 à 14 h 30, à la salle de l'Âge d'or de Saint-Prosper. ●

Secrets de polichinelle

Horizon
 ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
 Tél. : (819) 694-0783
 1135, Laverendrye, Trois-Rivières
PORTES ET FENÊTRES
 Estimation gratuite!
 Meilleur prix, garanti!
 Site Internet : www.fortune1000.ca/horizon - 1-855-819-8078



Noured@lenouvelliste.qc.ca



376.2501 (poste 319)



376.0946



À titre d'anciens paroissiens de Saint-Pie-X, l'éditeur adjoint de La Presse, M. CLAUDE MASSON, et son épouse JEANNINE étaient au nombre des invités d'honneur à la fête marquant le 40^e anniversaire de cette paroisse. Le couple a pu piquer une bonne jasette avec plusieurs personnes dont BERNARD CHAMPOUX, un des marguilliers et ex-rédacteur en chef du journal *Le Nouvelliste*, et sa compagne SUZANNE.

o0o

Le gouverneur de la Chambre de commerce de Shawinigan, J.-LÉO BÉLISLE, est resplendissant de santé et ne rate pas une occasion de fraterniser lors des nombreux événements auxquels il est invité. Avec les nom-

breuses heures à table, c'est son tour de taille qui risque d'en souffrir.

o0o

L'expert en solarium, CONRAD BILO-DEAU de Trois-Rivières, est bien fier de sa fille MARIE-JOSÉE, de Laval, qui vient de donner naissance à un beau poupon, ROSE. Au baptême, le curé a soulevé l'enfant au bout de ses bras vers le ciel en la présentant comme une future adepte du Cirque du soleil.

o0o

Le capitaine PIERRE DESCÔTEAUX du Service de la sécurité publique de Trois-Rivières est sur le point de prendre sa retraite après une longue carrière policière. Il a fait ses débuts à la Gendarmerie royale du Canada et il a passé 15 ans à la police de Trois-Rivières, où il a notamment assuré les fonctions de responsable de la division des enquêtes.

o0o

Retraitée du CLSC de la Vallée-de-la-Batiscan, CLAIRE BAILLARGEON-SANSCHAGRIN surprend par ses exploits en vélo, même au lendemain d'une convalescence. Elle s'apprête d'ailleurs à troquer sa bécanne pour ses skis de fond.

o0o

Pour le directeur de la campagne Achat Mauricie et président de la Chambre de commerce de Shawinigan, MARC DÉSY, la vente de la carte à puce auprès des consommateurs va très bien et le premier bilan s'annonce très encourageant.

o0o

Le restaurant La Cage aux sports de Trois-Rivières a passé avec beaucoup de succès le test pour le meilleur service de cette chaîne de restaurants. Bravo à CATHERINE BRAULT et à toute son équipe.



Catherine Brault

o0o

JEAN-SÉBASTIEN MORIN de la troupe de théâtre Cap-Jeunesse est très convaincant dans son rôle de Marcellulaire, un crack de l'informatique et plusieurs se demandent si son «bedon» est postiche.

o0o

L'historien RENÉ BEAUDOIN, du Collège Lafleche de Trois-Rivières, fera revivre l'époque des Seigneurs de la Nouvelle-France comme conférencier invité au prochain Banquet des seigneurs, qui se tiendra le 5 novembre, à l'Auberge Godefroy, de Bécancour et qui vise à souligner l'entrepreneuriat et l'implication des gens des MRC de Bécancour, Nicolet-Yamaska et de Daveluyville.

o0o

Ex-commissaire industriel à la COPERS (aujourd'hui le CLD de Bécancour),



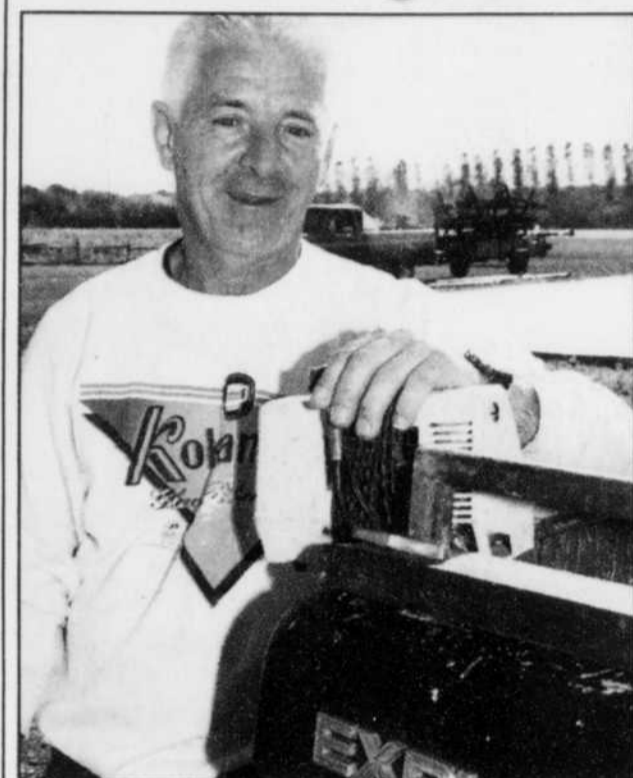
(Photo Marcel Aubry)

Le service des incendies de Nicolet pourra désormais compter sur une nouvelle unité d'urgence qui servira à la fois de salle d'habillage pour les pompiers, de poste de commandement lors de sinistres, de quartier-maître pour l'équipement spécialisé et de lieu d'accueil pour les sinistrés. La population pourra d'ailleurs visiter cette nouvelle unité d'urgence puisque la caserne de pompiers fera l'objet d'une journée «porte ouverte» le samedi, 23 octobre. Ci-dessus, M. Gilles Roy, directeur de la Sécurité publique; M. Roger Dansereau, directeur de la production à Les Ateliers Lafleur de Sorel (transformation du camion); soeur Huguette Moreau des Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge (commanditaire); M. Luc Dubuc, président de Placages Nicolet-Sud (commanditaire); et M. Daniel McMahon, maire de Nicolet.

Rénald Richard (à droite), qui est à l'emploi de la Brasserie Molson-O'Keefe à Grand-Mère, reçoit des mains de M. Yvon Bellemare, président du conseil provincial des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation, un trophée Méritas pour son action bénévole lors de la campagne Leucémie TUAC-Québec qui a permis de recueillir 140 000 \$. Un autre bénévole, M. Jean-Marc Dechamplain, boucher au marché d'alimentation Maxi de La Tuque, a aussi été honoré.



Le Nouvelliste salue



(Alain Bédard Photo: Daniel Flageol) Raymond Beaulieu, de Trois-Rivières-Ouest, lors du démontage du chapiteau du Marché Godefroy.

la belle rampe inc.
 PROMOTION 20^e ANNIVERSAIRE
 VENEZ EN PROFITER!
 En affaires depuis 1979
 8095, boul. des Forges
 Trois-Rivières 375-8368

Météo Le Nouvelliste

Aujourd'hui Humidex **Nul** Indice UV **BAS MODÉRÉ ÉLEVÉ**

max 11 min 1 préc. 20% vents SO 10 km/h temps d'exposition 60 30 20 15

Demain 10/5 préc. 60% **Samedi** 10/3 préc. 70% **Dimanche** 5/3 préc. 30% **Lundi** 8/2 préc. 30%

La Tuque 8/1 **Shawinigan** 11/1 **Québec** 10/2 **Trois-Rivières** 11/1 **Montréal** 13/5 **Drummondville** 11/2 **Sherbrooke** 10/1

Les marées La Pèrade: 02h13 (9), 07h24 (1.5), 15h41 (8), 20h07 (1.5). Trois-Rivières: 04h15 (0.8), 08h05 (0.9), 17h15 (0.8), 20h35 (0.9). Soleil: 7h16 à 17h54.

Phases de la lune 24 oct, 31 oct, 08 nov, 16 nov. **Almanach** Max Normal 11°, Min Normal 1°, Max Record 1979 23°, Min Record 1959 -8°.

Au Québec
 Baie-Comeau Sol 7/1, Barrage Gouin Var 2/1, Chibougamau Var 2/1, Chicoutimi Var 9/1, Gaspé Sol 7/0, Îles de la Mad. Sol 6/4, Joliette Var 11/3, La Grande Mel 1/0, La Malbaie Var 8/1, Maniwaki Var 8/3, Québec Var 10/2, Rimouski Sol 7/2, Rivière-du-loup Sol 8/2, St Georges Var 10/2, St-Hubert Var 13/5, St-Hyacinthe Var 13/5, St-Jean Var 11/5, St-Jérôme Var 13/1, Sept-Îles Sol 5/1, Sorel Var 11/1, Valleyfield Var 13/5, Victoriaville Var 11/2.

Au Canada
 Calgary Sol 12/4, Charlottetown Sol 8/2, Cornwall Var 13/4, Edmonton Sol 12/5, Halifax Sol 9/0, Kamloops Var 15/2, Ottawa Var 13/2, Regina Sol 10/7, Saskatoon Sol 10/5, Saint John Sol 9/1, St. John's Var 4/1, Toronto Var 14/6, Vancouver Sol 12/6, Victoria Sol 15/6, Windsor Var 15/6, Winnipeg Var 7/0, Whitehorse Var 10/1, Yellowknife Sol -2/-4.

Le monde
 Amsterdam Plu 10/3, Athènes Var 29/19, Beijing Sol 21/2, Bruxelles Plu 12/5, Buenos Aires Sol 32/21, Hong Kong Sol 29/23, Jérusalem Sol 31/20, Lisbonne Plu 23/16, Londres Plu 16/10, Los Angeles Plu 33/14, Madrid Plu 17/6, Mexico City Sol 20/7, Moscou Nua 3/10, New Delhi Sol 30/10, New York Sol 16/9, Paris Nua 17/9, Port-au-Prince Sol 33/26, Rio Nua 24/18, Rome Ora 22/14, Tokyo Sol 22/14.

À la plage
 Atlantic City Sol 17/4, Cape Cod Sol 14/9, Daytona Beach Nua 23/20, Fort Lauderdale Ora 31/24, Hampton Beach Sol 14/9, Kinnear Port Miami Ora 31/24, Myrtle Beach Nua 21/14, Old Orchard Sol 14/4, Orlando Plu 27/20, Plattsburg Sol 11/4, Tampa Plu 27/19, Virginia Beach Nua 18/13, West Palm B. Ora 30/23, Wildwood Sol 17/4.



(Image-Média Mauricie: Patrick Beauchamp)

Le Réseau des travailleurs autonomes de la Mauricie vient de lancer le Répertoire 1999-2000. Sur la photo, de gauche à droite: Claude Gervais, vice-président, Lise Prince et Suzanne Cusson, administratrices, et Jean Bellemare, secrétaire.

RENÉ BÉRUBÉ de Saint-Léonard-d'Aston doit être bien content de sa compagne, la pharmacienne CLAIRE PLOURDE, qui est en nomination dans la catégorie Citoyen corporatif-PME à ce gala et qui ne cesse de recueillir les honneurs dans le domaine pharmaceutique.

Le choix des lauréats au Banquet des seigneurs repose sur les épaules du jury composé de CLAUDE-HENRI LÉVEILLÉ, du Conseil régional de développement et de concertation du Centre-du-Québec, PAUL GAUTHIER, du réseau des Sociétés de développement des collectivités et SERGE AUDET, de la Chambre de commerce de la province de Québec.

Le maire de la ville de Nicolet, DANIEL MCMAHON, remplit avec énormément de sérieux les invitations qui lui sont adressées. Deux jours à peine après sa réélection, on l'a vu à la Grande table des oies, à Baie-du-Febvre, et à la présentation des finalistes du Banquet des seigneurs, au restaurant L'Érablière de Nicolet-Sud.

Ça vaut mille mots!



(Image-Média Mauricie: Patrick Beauchamp)

Les 5, 6 et 7 novembre se tiendra la deuxième édition de la Foire du cadeau, à la bâtisse industrielle du terrain de l'Exposition de Trois-Rivières. Les visiteurs pourront faire la tournée d'environ 200 kiosques et en profiter pour faire leurs achats des fêtes. Spectacles, démonstrations, défilés de mode et tirages sont au programme. Sur la photo, lors du lancement de cet événement à l'hôtel de ville de Trois-Rivières, on voit, de gauche à droite: Réal Lajoie, directeur de Plante Sports, Roxanne Laliberté, d'Hawaii Spa, Jean-François Philibert, maire suppléant, Carmen Pélissier, vice-présidente aux opérations de la foire, Claude Boivin, producteur, et Annie Dugré de la Bijouterie Donatien-Dugré.

PermaTec
 DÉCAPANT pour le bois d'extérieur
 N'endommage pas les plantes

Salles de bains, Accessoires et rangement pour la maison, Décoration, Cadeaux
Access design
 4889, boul. des Forges, Trois-Rivières
 Près du Centre Les Rivières 693-2906